

Paysages emblématiques de Picardie

Tome 1 - département de l'OISE



DIRECTION REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMENAGEMENT ET DU
LOGEMENT DE PICARDIE
Service Nature, Eau, Paysages
56, rue Jules Barri
80040 AMIENS Cedex1

OCTOBRE 2011

Avant propos

L'identification des paysages emblématiques de la Picardie est issue de trois documents de référence à savoir, l'atlas des paysages de l'Oise (2005), l'inventaire des paysages de l'Aisne (1998-2003), et l'inventaire des paysages de la Somme (1998-2001). Ce dernier a été ensuite complété par l'atlas des paysages de la Somme (2008).

Il ne s'agit pas d'une identification exhaustive, cet inventaire est voué à être complété et amendé au gré de l'évolution de la connaissance des paysages picards.

Les trois documents utilisent des terminologies différentes :

- Pour l'atlas des paysages de l'Oise, il s'agit des «grands ensembles paysagers emblématiques», des «paysages singuliers» et des «paysages représentatifs».
- Pour l'inventaire des paysages de la Somme, il s'agit des «sites remarquables» et des «sites d'intérêt ponctuel».
- Pour l'inventaire des paysages de l'Aisne, il s'agit des «paysages particuliers» et des «paysages reconnus».

Pour simplifier, ces paysages emblématiques sont cartographiés dans cette étude sur deux niveaux d'échelles : «les grands ensembles emblématiques» et «les sites d'intérêt ponctuel».

Si la méthode d'analyse diffère à la marge dans les trois départements, les paysages emblématiques correspondent à des territoires



de différentes échelles particulièrement évocateurs de l'entité paysagère à laquelle ils appartiennent. Ils concentrent les grandes caractéristiques naturelles, architecturales, urbaines et agricoles de l'entité et témoignent d'une histoire commune ou d'une activité. Il peut s'agir également de paysages faisant l'objet d'une reconnaissance sociale, culturelle, historique, voire institutionnelle.

Ils représentent une valeur d'exemple qui ne doit pas générer un manque d'attention sur les autres territoires. Par ailleurs, il ne s'agit pas de rendre immuable ces paysages mais leur permettre de se transformer dans le respect de leurs caractéristiques identitaires.

Le pilotage de cette étude a été assuré par :

François RIQUIEZ et
Frédéric BINCE
DREAL Picardie - Service
Nature, Eau, Paysages
56, rue Jules Barni
80040 AMIENS Cedex1
03 22 82 90 60

Cette étude a été réalisée par :

François BONNEAUD
paysagiste dplg
12 rue de Rennes
35130 La Guerche de Bretagne
02 99 96 49 26
francois.bonneaud@free.fr

Stéphane BERTIN
paysagiste dplg
06 07 18 98 97
36 rue Boissonnade 75014 Paris
stephane.bertin@free.fr

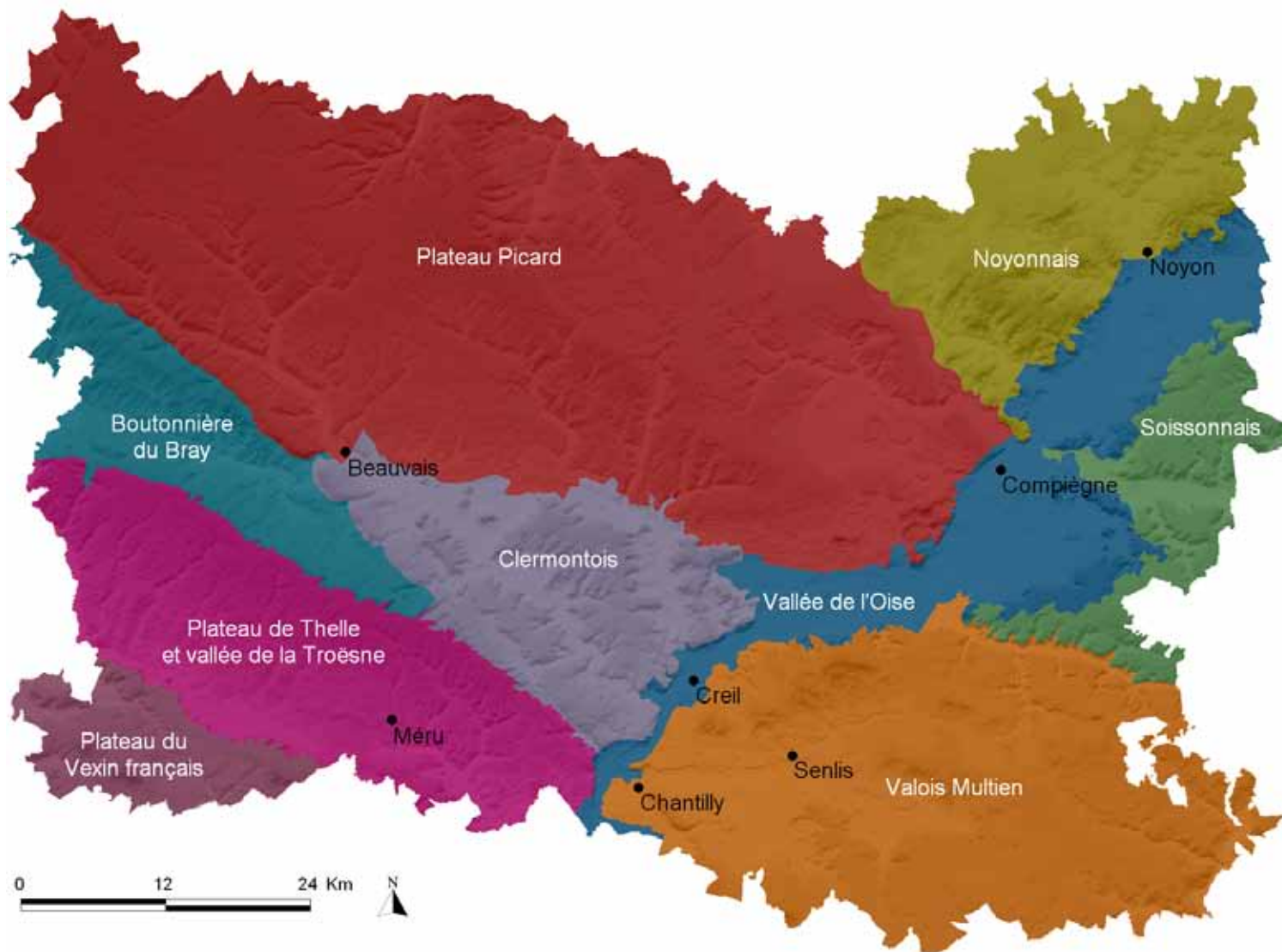
Cartographie réalisée par la
Dreal Picardie.



SOMMAIRE

Avant propos	2	Butte de Rosne et Haute Vallée de la Viosne	44
Les unités paysagères de l'atlas des paysages de l'Oise	4	Vallée de la Brèche	48
Les paysages emblématiques de l'Oise	6	Plaine d'Estrées-Saint-Denis	52
Vallon de Lannoy-Cuillère	8	Vallée de l'Aronde	56
Plaine de Sarcus - Picardie Verte	12	Monts du Noyonnais	60
Vallée de la Selle	16	Oise Noyonnaise	64
Vallée du Thérain et plateau bocager du Haut-Bray	20	Forêt de Laigue	68
Bois et bocages du Bray	24	Forêt de Compiègne	72
Cuesta du Bray	28	Haute vallée de l'Automne	76
Basse Vallée du Thérain	32	Marais de Sacy	80
Cuesta du Vexin et Vallée de la Troèsne	36	Massif des Trois Forêts	84
Buttes du Montjavoult et de la Molière	40	Vallées de la Grivette et de la Gergogne	88
		Vallée de l'Ourcq	92
		Massif de Clermont	96
		Lexique	100
		Sources	102

Les unités paysagères de l'atlas des paysages de l'Oise

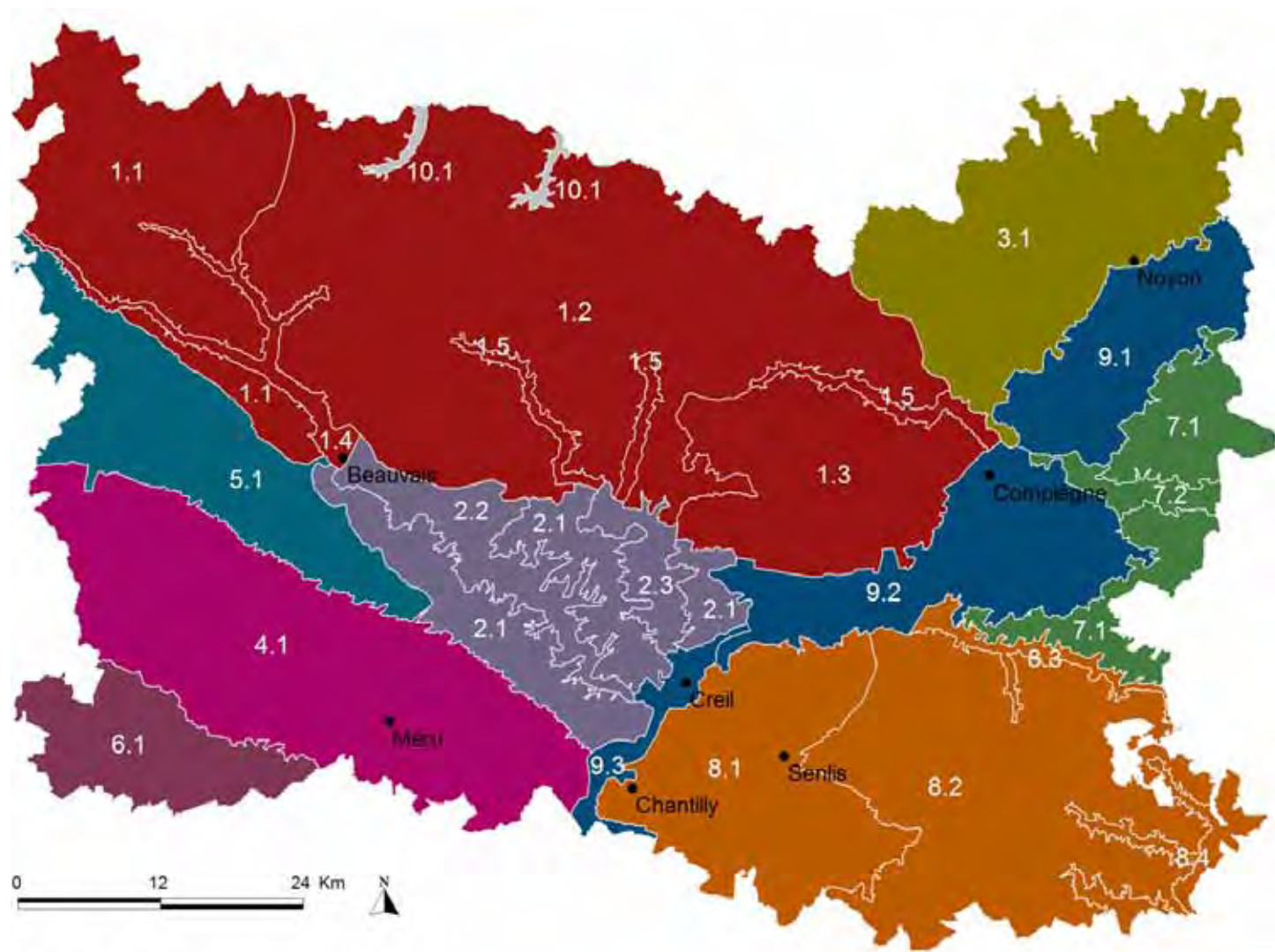


Projection : Lambert II Carto - Paris
Sources : BD Alti, Atelier 15

Échelle : 1 / 600 000

Source : Atlas des paysages de l'Oise, 2005

- 1.1 Plateau de la Picardie verte
- 1.2 Plateau du Pays de Chaussée
- 1.3 Plaine d'Estrées St-Denis
- 1.4 Vallée du Thérain-amont
- 1.5 Petites vallées : Brèche, Arré, Aronde
- 2.1 Plateaux du Clermontois : Mouy, Montataire, Liancourt
- 2.2 Vallée du Thérain-aval
- 2.3 Vallée de la Brèche-aval
- 3.1 Noyonnais
- 4.1 Plateau de Thelle et Vallée de la Troësne
- 5.1 Boutonnière du Bray
- 6.1 Plateau du Vexin français
- 7.1 Plateaux du Soissonnais
- 7.2 Vallée de l'Aisne
- 8.1 Plateau du Valois Mullien forestier
- 8.2 Plateau du Valois Mullien agricole
- 8.3 Vallée de l'Automne
- 8.4 Vallées affluentes de l'Ourcq : Gergogne, Grivette, Autheuil
- 9.1 Vallée de l'Oise Noyonnaise
- 9.2 Vallée de l'Oise Compiénoise
- 9.3 Vallée de l'Oise Creilloise
- 10.1 Vallées de la Selle et de la Noye (voir atlas des paysages de la Somme)

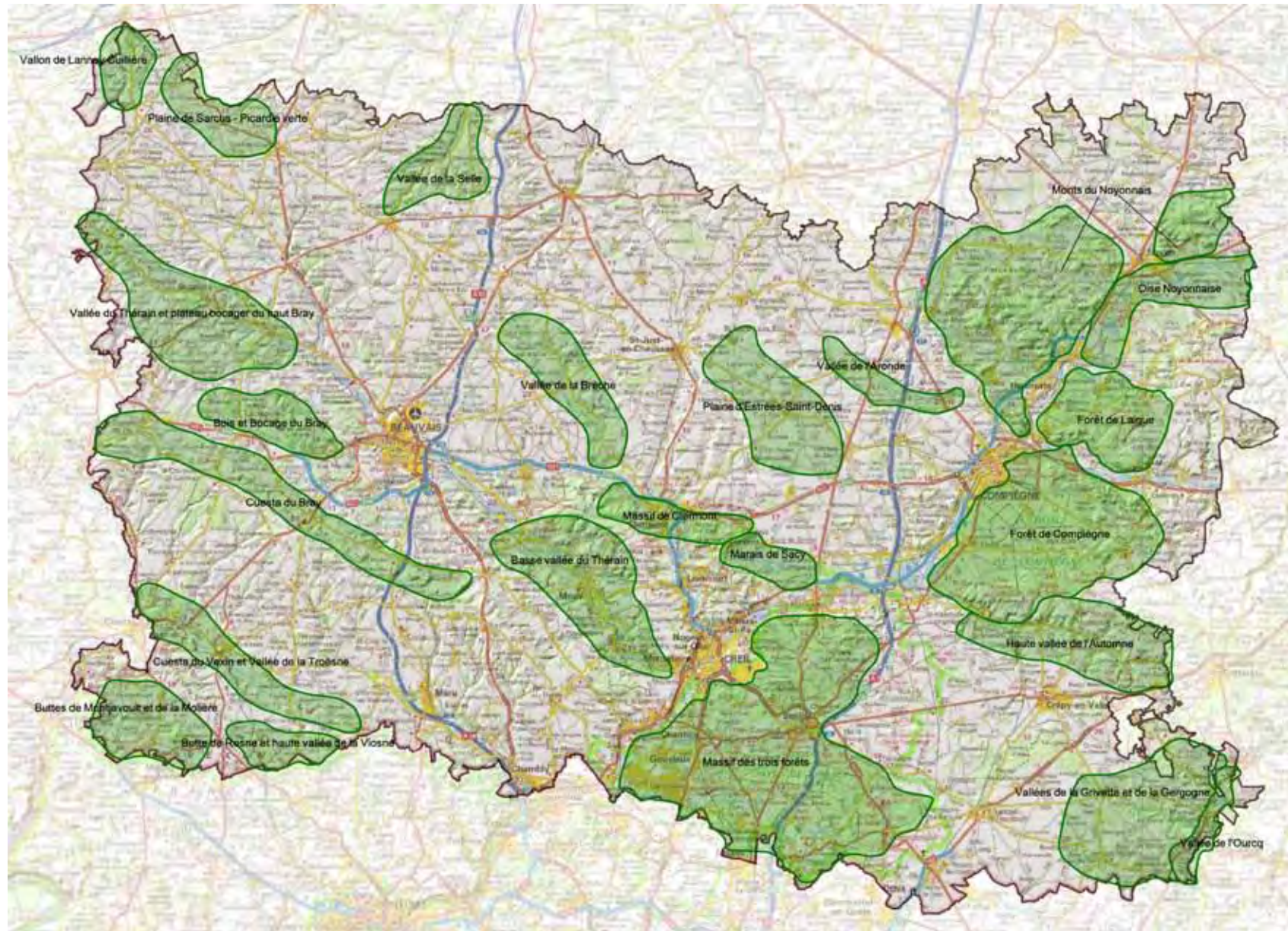


Projection : Lambert II Carto - Paris
Sources : BD Alti, Atelier 15

Échelle : 1 / 600 000

Source : Atlas des paysages de l'Oise, 2005

Les paysages emblématiques de l'Oise



LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'OISE

Paysages emblématiques

1 Vallon de Lannoy-Cuillère
2 Plaine de Sarcus - Picardie Verte
3 Vallée de la Selle
4 Vallée du Thérain amont et plateau bocager du Haut-Bray
5 Bois et bocages du Bray
6 Cuesta du Bray
7 Basse Vallée du Thérain
8 Cuesta du Vexin et Vallée de la Troësne
9 Buttes du Montjavoult et de la Molière
10 Butte de Rosne et Haute Vallée de la Viosne
11 Vallée de la Brèche
12 Plaine d'Estrées-Saint-Denis
13 Vallée de l'Aronde
14 Monts du Noyonnais
15 Oise Noyonnaise
16 Forêt de Laigue
17 Forêt de Compiègne
18 Haute Vallée de l'Automne
19 Marais de Sacy
20 Massif des Trois Forêts
21 Vallées de la Grivette et de la Gergogne
22 Vallée de l'Ourcq
23 Massif de Clermont

Famille de paysage

Vallée
Plaine
Vallée
Plateau/vallée
Vallée
Relief
Vallée
Vallée
Relief
Plateau/vallée
Vallée
Plaine
Vallée
Relief
Vallée
Forêt
Forêt
Vallée
Marais
Forêt
Vallée
Vallée
Relief

Unité paysagère dans l'atlas départemental

Plateau Picard
Plateau Picard
Plateau Picard
Plateau picard et Boutonnière du Bray
Boutonnière du Bray
boutonnière du Bray et Plateau du Thelle
Clermontois
Plateau du Thelle et Vallée de la Troësne
Plateau du Vexin Français
Plateau du Vexin Français
Plateau Picard
Plateau Picard
Plateau Picard
Noyonnais
Vallée de l'Oise
Vallée de l'Oise
Vallée de l'Oise et Soissonais
Valois Multien
Vallée de l'Oise
Valois Multien
Valois Multien
Valois Multien
Clermontois

Grand ensemble paysager n°1



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Plateau Picard

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée bocagère, versants asymétriques : nord raide et boisé/sud doux et cultivé, coteaux calcaires.

Composantes du paysage : Larris, bois, prairie, culture, haie bocagère, verger, verger pâturé, courtil, tour de village.

Vallon de Lannoy-Cuillère

SITUATION

La haute vallée de la Bresle à travers la Picardie verte

Le vallon de Lannoy-Cuillère forme la partie amont de la vallée de la Bresle.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage du vallon de Lannoy-Cuillère a été jugé emblématique de l'unité du plateau Picard car il est représentatif des vallons bocagers à versants asymétriques avec larris (pelouses calcicoles).

Une vallée bocagère et boisée

La structure asymétrique des vallons est typique des plateaux crayeux dont le versant adret (exposé sud) comporte une pente douce, du fait de l'érosion de la craie par la succession de gel-dégel (nuit-jour). Cette asymétrie détermine leur occupation : le versant doux accueille des cultures descendant du plateau ; le versant abrupt est boisé. Le fond de la vallée de la Bresle, est occupé par des prairies ou des cultures liées à l'élevage bovin (maïs, céréales). La rivière est soulignée par une ripisylve spontanée, complétée parfois de peupliers ou de saules têtards. La vallée de la Bresle apparaît comme une enclave bocagère à travers les étendues cultivées du plateau picard.

Les Larris, pelouses calcicoles des coteaux

Larris est le terme picard désignant les coteaux secs ou les pelouses calcicoles caractérisées par une végétation herbacée plus ou moins rase. Occupant souvent les fortes pentes où le calcaire domine, les sols pauvres et orientés vers le soleil, ces pelouses bénéficient de conditions de chaleur et de sécheresse quasi méditerranéennes. Les



Une vallée bocagère et boisée au cœur du plateau picard. Quicampoix-Fleuzy



Une vallée aux versants asymétriques. Quicampoix-Fleuzy



Les Larris (ici au premier plan) pelouses calcicoles des coteaux autrefois pâtures à moutons. Rothois, Lannoy-Cuillère



Des villages-rue étirés sur le coteau ensoleillé, au dessus des fonds humides. Lannoy-Cuillère

coteaux calcaires peu propices à la culture étaient voués au pâturage ovin. Cette activité pastorale est donc à l'origine du paysage typique de larris. Les conditions particulières de sécheresse ou de lumière maintenues par ce pâturage régulier, permettent à une faune et une flore spécifique d'occuper ces espaces d'herbes rases.

Ces coteaux secs sont constitués d'une mosaïque de milieux et présentent une riche faune et flore spécifique à ces conditions de sécheresse. L'ambiance méridionale des coteaux attire aussi une faune particulière : de nombreux insectes, araignées, reptiles et oiseaux rares en Picardie peuvent y être observés.

Avec l'abandon du pâturage ovin, les larris se referment progressivement avec un premier stade arbustif (genévrier, cornouiller sanguins, épine noire). Le stade final voit l'apparition d'un bois qui referme le coteau.

Des villages-rue étirés

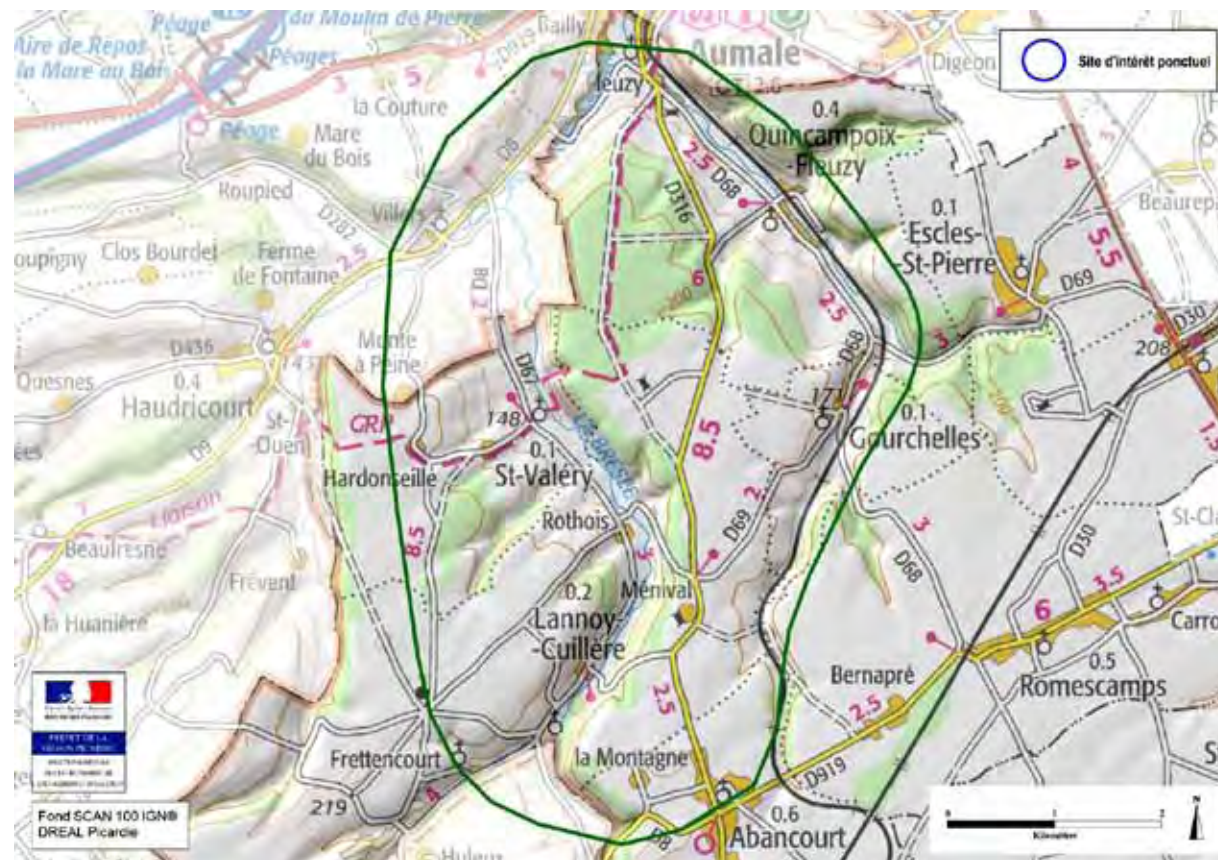
Les implantations de villages se font d'avantage sur le versant doux pour éviter l'humidité du fond. Les villages de cet ensemble possèdent également les attributs communs du Plateau Picard : l'habitat est regroupé en une urbanisation de type villages-rue. L'urbanisation en alignement de ces villages-rue offrait à l'origine une parcelle à chaque habitation pour l'herbage ou la production fruitière. C'est le courtil qui forme une gangue bocagère autour des villages implantés sur le plateau. Le tour de village, quand à lui, est un chemin qui enserre le courtil. L'architecture des bâtis et les matériaux de construction employés sont très diversifiés (pans de bois et torchis, pierre, brique, voir parfois silex) comme l'illustre l'église de Lannoy-Cuillère.



Les villages sont entourés de jardins et de prés-vergers formant le courtil. Saint-Valéry



Des villages-rue aux maisons alignées le long de l'usoir central. Abancourt



Communes concernées :

- ABANCOURT
- GOURCHELLES
- LANNOY-CUILLERE
- QUINCAMPOIX-FLEUZY
- SAINT-VALERY

Vallon de Lannoy-Cuillère

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Cette partie de la Picardie Verte présente un fort intérêt écologique pour ses pelouses calcicoles ou larris mais aussi pour son milieu hydrologique au sein de la Bresle. En effet ce site est compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2. La Vallée de la Bresle, qui s'étend sur trois départements, est reconnue comme Site d'Importance Communautaire, pour ses habitats particuliers, depuis 2004, grâce à la procédure Natura 2000.

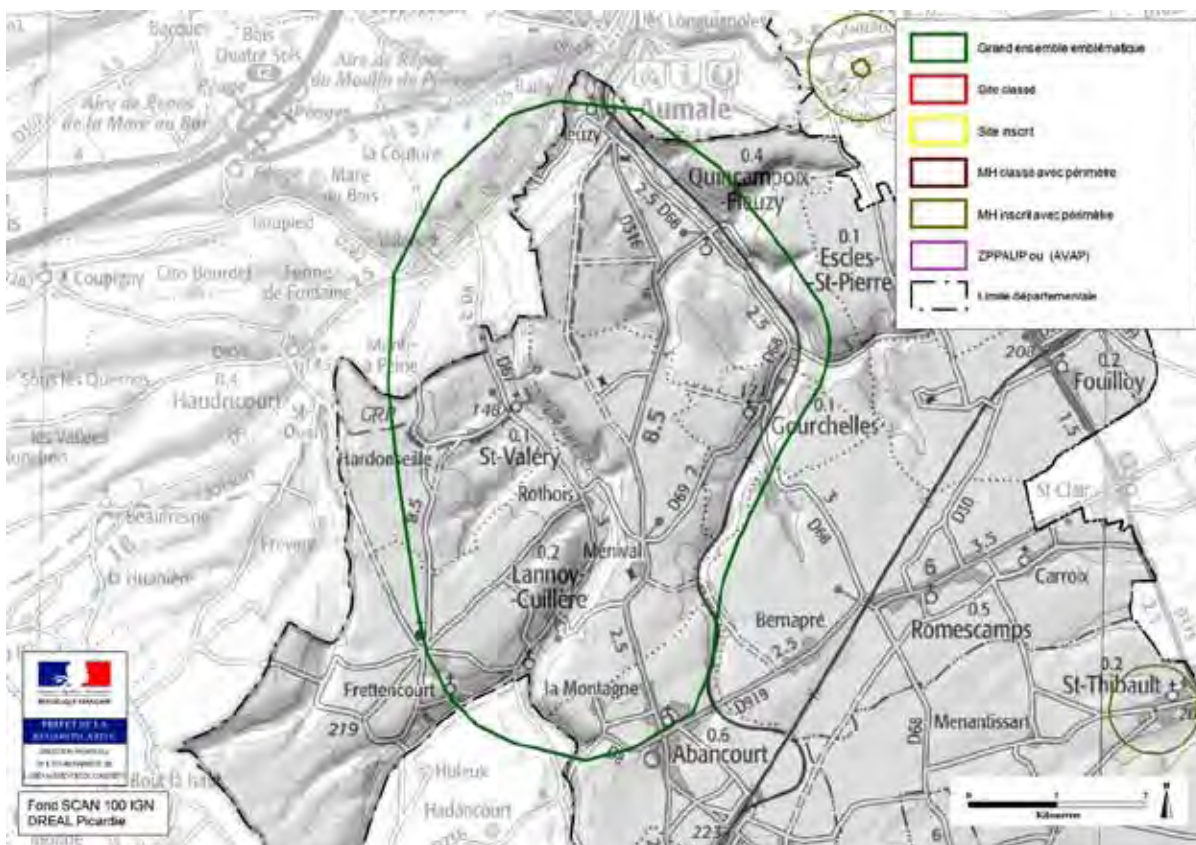
ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une fermeture progressive des coteaux

La principale évolution concerne le devenir des larris issus de l'activité pastorale. Ce paysage était très répandu au début du siècle dans l'Oise alors que l'élevage ovin était encore développé. Mais depuis 1920-1930 l'abandon des pratiques pastorales entraîne une fermeture des coteaux, les bois calcicoles progressant sur la pelouse, faisant disparaître ce milieu spécifique. A cette évolution naturelle s'ajoutent d'autres menaces liées aux activités humaines : carrières de craie, plantation de pins et urbanisation. Il n'existe plus de grands secteurs de larris mais une multitude de petits sites, isolés et de surface réduite. Il reste aujourd'hui en Picardie moins de 5% des surfaces en larris qui existait au début du siècle. Le vallon de Lannoy-Cuillère constitue l'un des derniers ensembles de ces milieux particuliers. Le maintien des derniers larris et l'ouverture des coteaux calcaire est donc ici un enjeu fort.

Le recul des courtils et du bocage

Sur le plateau l'évolution la plus marquante est le fort recul des herbages et des prés-vergers au profit des cultures. L'extension des bourgs se fait aussi au dépend des courtils herbagers et les extensions bâties soulèvent un enjeu architectural et urbain sur les villages de Gourchelle, Abancourt et Quincampoix.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Retrouver des espaces ouverts sur les coteaux

L'abandon du pâturage ovin sur les coteaux se traduit par une fermeture progressive du paysage par enfrichement ou par plantation forestière. Le paysage des vallées perd alors une partie de son attrait. Une stratégie de reconquête paysagère serait à mettre en place afin de rouvrir et de maintenir des belvédères depuis les coteaux et de retrouver un entretien des larris par pâturage. Une attention doit également être portée aux multiples petites carrières de craie dont l'impact visuel n'est pas négligeable.

Préserver la forme urbaine des villages-rue

Ce secteur ne subit pas une pression urbaine importante, mais on observe ici ou là des maisons, dont la construction a été autorisée en rupture avec la forme originelle des villages. Ces maisons isolées viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations en milieu de parcelles, déconnectées des implantations du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Maintenir les courtils et les vergers pâturés autour des villages

Ces couronnes de prés et de vergers autour des villages font aujourd'hui tout le charme de ces communes. Leur évolution doit être réfléchie afin de préserver cet écrin de prés-vergers des extensions urbaines anarchiques ou d'agrandissements parcellaires démesurés.

Tenir le maillage des haies

Les haies, souvent taillées basses, accompagnent les routes et les chemins, donnant un aspect bien géré et rentretenu au paysage. L'adaptation des parcelles aux évolutions des techniques agricoles doit se faire en maintenant un maillage de haies suffisant et notamment le long des voies.

Mettre en valeur les cours d'eau

Dans ces vallées au paysage bocager, la présence de l'eau est un atout à valoriser, notamment par des cheminements en bord de rivière, mais également par un dégagement des cours d'eau aux abords des ponts et par une gestion de la ripisylve.



Maintenir le maillage de haies le long des voies. Lannoy-Cuillère



Retrouver des espaces ouverts sur les coteaux. Limiter l'enfrichement des larris comme sur ce coteau où la végétation arborée progresse. Rothois, Lannoy-Cuillère



Préserver la forme urbaine des villages-rue. Eviter d'implanter comme ici des maisons isolées ou déconnectées du bourg qui mitent le paysage. Rothois, Lannoy-Cuillère



Maintenir les courtils et les prés-vergers autour des villages. Quicampoix-Fleury



Mettre en valeur les cours d'eau par une ripisylve et des berges bien entretenues comme ici à Quicampoix-Fleury

Grand ensemble paysager n°2



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : plateau Picard

Famille de paysage : plaine

Caractéristiques paysagères : plaine cultivée, courtils herbagers, village-rue, routes rectilignes.

Site représentatif : Sarnois

Composantes du paysage : champ, bois, prairie, haie bocagère, verger pâturé, courtil, tour de village.

Plaine de Sarcus - Picardie Verte

SITUATION

Le nord ouest du Plateau Picard
La plaine de Sarcus appartient à la Picardie Verte, portion nord-ouest du plateau picard.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage d'urbanisme herbager de la Picardie Verte a été jugé emblématique de l'entité du Plateau Picard car il est représentatif de la structure paysagère du plateau de grandes cultures, entaillé de fonds herbagers et regroupant les motifs identitaires de l'entité. Ainsi sont rassemblés dans les villages-rue, les mares, les courtils et près vergers formant une couronne herbagère, les usoirs, les tours de ville et les fermes.

Une plaine cultivée ponctuée d'îlots herbagers

Le plateau crayeux de Picardie possède un paysage ondulé composé de vallons secs qui convergent vers les vallées humides. L'épaisse couche de limons confère au plateau sa richesse agronomique. En Picardie verte la couverture limoneuse plus irrégulière laisse place à des affleurements argileux qui sont propices aux herbages. Ainsi la Picardie Verte comprend des paysages ruraux de grandes cultures et des poches herbagères et bocagères en pourtour des villages ou dans les vallons, parfois boisés.

Un courtil bocager autour des villages

L'urbanisme de la Picardie Verte présente des particularités liées à sa spécialisation herbagère. C'est le courtil, composé de prairies bocagères et de près vergers, qui forme une gangue bocagère autour des villages, constituant une transition



Une vaste plaine cultivée, ponctuée d'îlots bocager et boisés. Sarcus



Vu de loin, les villages semblent enfouis dans le courtil bocager. Romescamps



Les prairies bocagères et les près-vergers qui constituent le courtil forment un paysage intime autour du village. Saint-Thibault



Le tour de village, enserrant le Courtil, forme un chemin de desserte agricole et de promenade. Saint-Thibault



Des villages-rue aux constructions alignées le long de l'usoir. Sarnois

entre village et cultures. Le tour de village, quand a lui, est un chemin qui enserre le courtil.

Des villages-rue

Les sous-sols crayeux ont conduit au regroupement de l'habitat en villages. Cette organisation permet de partager les dispositifs de captage et de collecte des eaux : puits, châteaux d'eau, mares. L'habitat est regroupé en villages-rue (dont Sarnois est un exemple représentatif). L'urbanisation en alignement des villages-rue offrait à l'origine une parcelle à chaque habitation pour l'herbage ou la production fruitière. Le village est essentiellement constitué de fermes alignées sur la rue. La ferme herbagère est caractéristique de cet ensemble. La grange, la maison d'habitation, l'étable et l'écurie forment un quadrilatère, ouvert sur la rue et qui délimite une cour. La maison fait face à la rue ainsi que les pignons des bâtiments d'exploitation. Le bâti de petite taille, est construit en terre et en bois avec un soubassement de pierre ou de brique. Le pignon des maisons est constitué d'un bardage horizontal de bois, d'ardoises ou d'un dessin appelé «Couteau Picard» associant briques et pierres formant des dents de scie.

Usoirs et mails en coeur de village

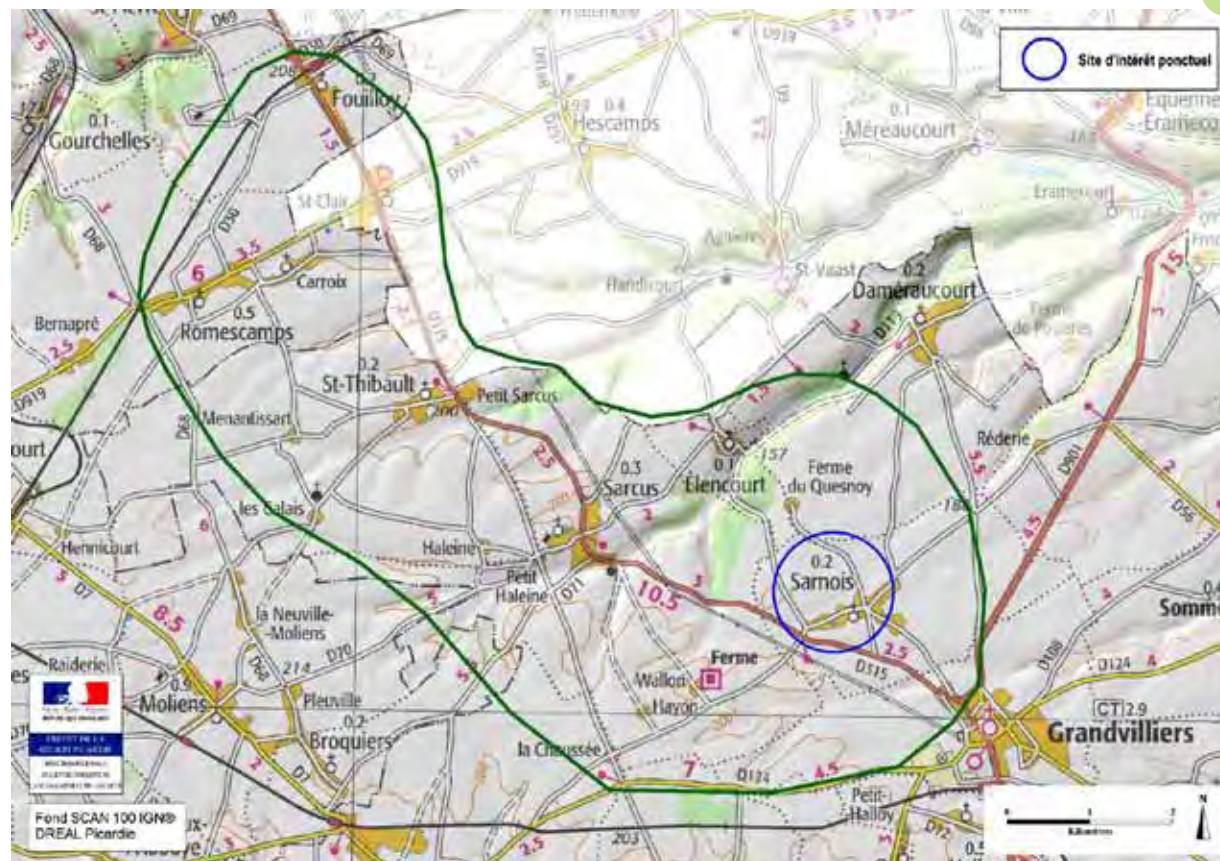
Les villages possèdent les attributs communs du Plateau Picard tel que les usoirs et les mails centraux bordés d'arbres. Le mail est une vaste place enherbée et plantée d'arbres. L'usoir est une bande de terrain communale comprise entre les bâtiments et la voie centrale et qui était traditionnellement utilisée pour les marchés et l'entrepôt de bois ou de machines. Ils constituent dorénavant des espaces publics ou des zones de stationnement automobile.

Quelques grandes fermes isolées

Néanmoins des fermes isolées ponctuent le plateau sous forme de grandes fermes à cours carrée (tel que la Ferme Wallon) témoignant de la richesse agricole du plateau.



Le mail, espace public au coeur des villages. Sarnois



Communes concernées :

- BROMBOS
- DAMERAUCOURT
- ELENCOURT
- FOUILLOY
- GRANDVILLIERS
- ROMESCAMP
- SAIN'T-THIBAULT
- SARCUS
- SARNOIS

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Préserver la forme urbaine des villages-rue

Ce secteur ne subit pas une pression urbaine importante, mais on observe ici ou là des maisons, dont la construction a été autorisée en rupture avec la forme originelle des villages. Ces maisons isolées viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations en milieu de parcelles, déconnectées des implantations du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Maintenir les courtils et les vergers pâturés autour des villages

Ces couronnes de prés et de vergers autour des villages font aujourd'hui tout le charme de ces communes. Leur évolution doit être réfléchie afin de préserver cet écrin des extensions urbaines anarchiques ou d'agrandissements parcellaires démesurés. Il convient notamment de réfléchir aux possibilités d'extension du courtil lors d'opérations d'extensions bâties.

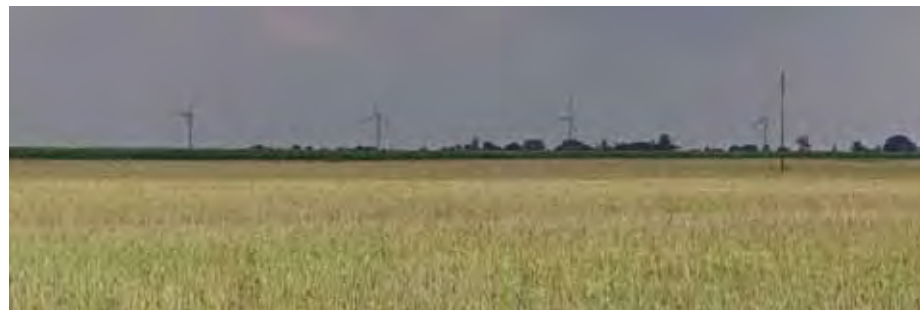
Maintenir et soigner les espaces publics villageois : tour de village, usoir, mare et mail

Autour du courtil, le tour de village est à la fois un chemin agricole et une promenade publique, il convient donc de prendre en compte ces deux usages dans sa gestion et sa mise en valeur.

Les mares ponctuent bien souvent l'usoir dans le village, mais leurs abords ne sont pas toujours très valorisés. Le mail constitue le coeur de l'espace public, il convient donc de lui porter une grande attention.

Prendre en compte l'impact visuel des projets éoliens dans ces paysages ouverts

Dans ce paysage de plaine agricole cultivée, les vues portent loin et les projets éoliens ont donc un impact visuel potentiel important. L'analyse paysagère devra être vigilante sur les risques éventuels de saturation visuelle liée à la multiplication des parcs éoliens ou de domination des silhouettes des bourgs.



Être vigilant sur les impacts visuels des projets éoliens dans ces paysages très ouverts. Fouillooy



Un bel exemple de courtil formant un écrin de prés et de vergers autour du village de Romescamps



Maintenir et soigner le chemin de tour de village, à la fois chemin agricole et promenade publique. Romescamps



Mettre en valeur les mares en coeur de village. Eviter les enrochements de berges ou les clôtures peu valorisantes. Sarnois



Soigner l'aménagement de l'usoir comme ici à Romescamps

Grand ensemble paysager n°3



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : plateau Picard

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : plaine cultivée, versants cultivés, bois, fond humide herbager, villages groupés.

Site représentatif : Doméliers

Composantes du paysage : champ, bois, prairie, rideaux, tour de village.

Vallée de la Selle

SITUATION

Le nord ouest du Plateau Picard

La vallée de la Selle appartient au plateau du pays de Chaussée, portion nord du plateau picard.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la vallée de la Selle a été jugé emblématique de l'unité du plateau Picard car il est représentatif des vallons de grandes cultures soulignés par des bosquets et des rideaux et regroupe les motifs identitaires de l'unité. Ainsi sont rassemblés dans les villages : les mares, les usoirs, les mails, les châteaux d'eau mais aussi les alignements de granges des fermes picardes.

Une vallée cultivée

Le plateau crayeux de Picardie possède un paysage ondulé composé de vallons secs qui convergent vers les vallées humides telle la vallée de la Selle. Les grandes cultures couvrent indifféremment les replats et les vallonnements. Le paysage oscille entre des paysages vallonnés de grandes cultures cernées de bandes boisées et des étendues planes de grandes cultures ponctuées de bosquets surplombant la vallée de la Selle. A l'instar des cultures, les villages se sont installés indifféremment dans les vallons ou sur le plateau. Dans le fond de vallée alternent boisements, prairies, peupleraies et cultures.

Boisements et rideaux soulignent le relief

Les boisements, présents dans le paysage, sont accrochés aux reliefs. Il s'agit de bosquets localisés au niveau des rebords de plateaux et des versants des vallons souvent sur des affleurements de craie. Des rideaux soulignent le relief des versants. Les



Une vallée cultivée cernée de boisements. Crèvecœur-le-Grand



Un fond de vallée au paysage majoritairement ouvert, dans lequel alternent prairies, cultures et bois. Fontaine Bonneleau



Les rideaux, talus antiérosifs parfois accompagnés de haies, soulignent le parcellaire cultivé du versant. Le Saulchoy

rideaux (ou royens) sont des talus destinés à lutter contre l'érosion par ruissellement et ayant pour résultat la formation de terrasses. Ils sont souvent soulignés par des haies arbustives ou boisées. Leur morphologie est caractéristique des versants crayeux cultivés.

Des villages

Les sous-sol crayeux a conduit au regroupement de l'habitat en villages. Cette organisation permet de partager les dispositifs de captage et de collecte des eaux : puits, châteaux d'eau, mares. L'urbanisme de cette vallée présente un bâti agricole de grande taille au sein des villages, caractérisé par des fermes picardes avec granges alignées sur la rue. La ferme picarde s'organise autour d'une cours avec la maison d'habitation installée au fond de cour et séparant du jardin.

Le pignon des maisons est constitué d'un bardage horizontal de bois, d'ardoises ou d'un dessin appelé «Couteau Picard» associant briques et pierres formant des dents de scie.

Usoirs et mails en coeur de village

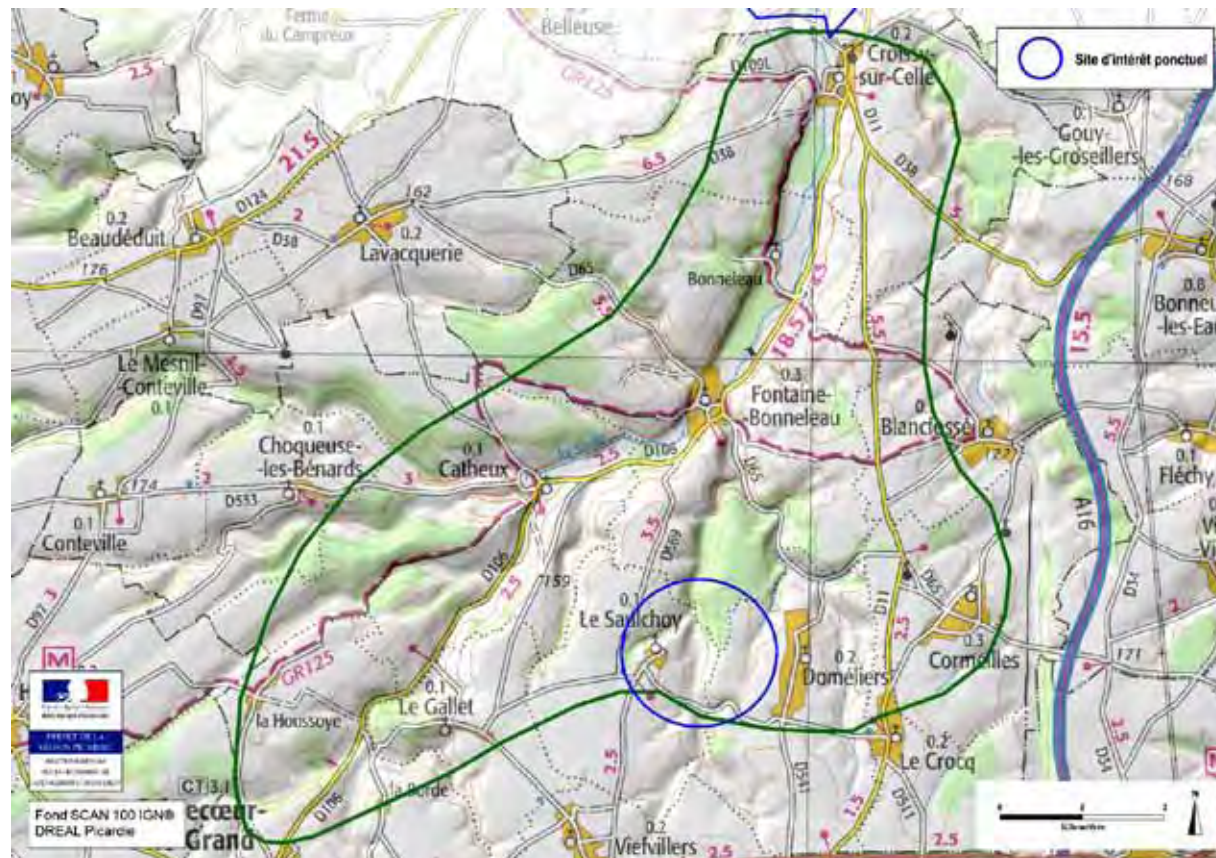
Les villages possèdent les attributs communs du Plateau Picard tel que les usoirs et les mails centraux bordés d'arbres. Le mail est une vaste place enherbée et plantée d'arbres. L'usoir est une bande de terrain communale comprise entre les bâtiments et la voie centrale et qui était traditionnellement utilisée pour les marchés et l'entrepôt de bois ou de machines. Ils constituent dorénavant des espaces publics ou des zones de stationnement automobile.



La mare et l'usoir, au coeur des villages. Cormeilles



Des fermes aux granges alignées sur la rue. Cormeilles



Communes concernées :

- BLANCFOSSE
- CATHEUX
- CORMEILLES
- CREVECOEUR-LE-GRAND
- CROISSY-SUR-CELLE
- DOMELIERS
- FONTAINE-BONNELEAU
- LE GALLET
- LE SAULCHOY

Vallée de la Selle

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Le réseau de coteaux et la vallée de la Selle offrent une mosaïque de vallées sèches et humides typiques du plateau picard, associant un réseau de pelouses calcicoles et un réseau fluviatile de ruisseaux à cours vif. De ce fait, la vallée est comprise dans des ZNIEFF de type 1 et 2. De plus, une zone Natura 2000 a été mise en place au titre des Sites d'Importance Communautaire.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le recul des rideaux

Sur les versants l'évolution la plus marquante est le fort recul des herbages.

La simplification des paysages cultivés

Sous une apparente stabilité, le paysage de grandes cultures évolue. Le remembrement agricole et l'évolution des techniques culturales ont entraîné progressivement une simplification des paysages : agrandissement des parcelles, réduction des chemins, raréfaction des éléments arborés, suppression de rideaux. Le risque est d'aboutir à un paysage banalisé sans jalons ni repères. Sur les versants, l'aplanissement des rideaux renforce les risques d'érosion de sols.

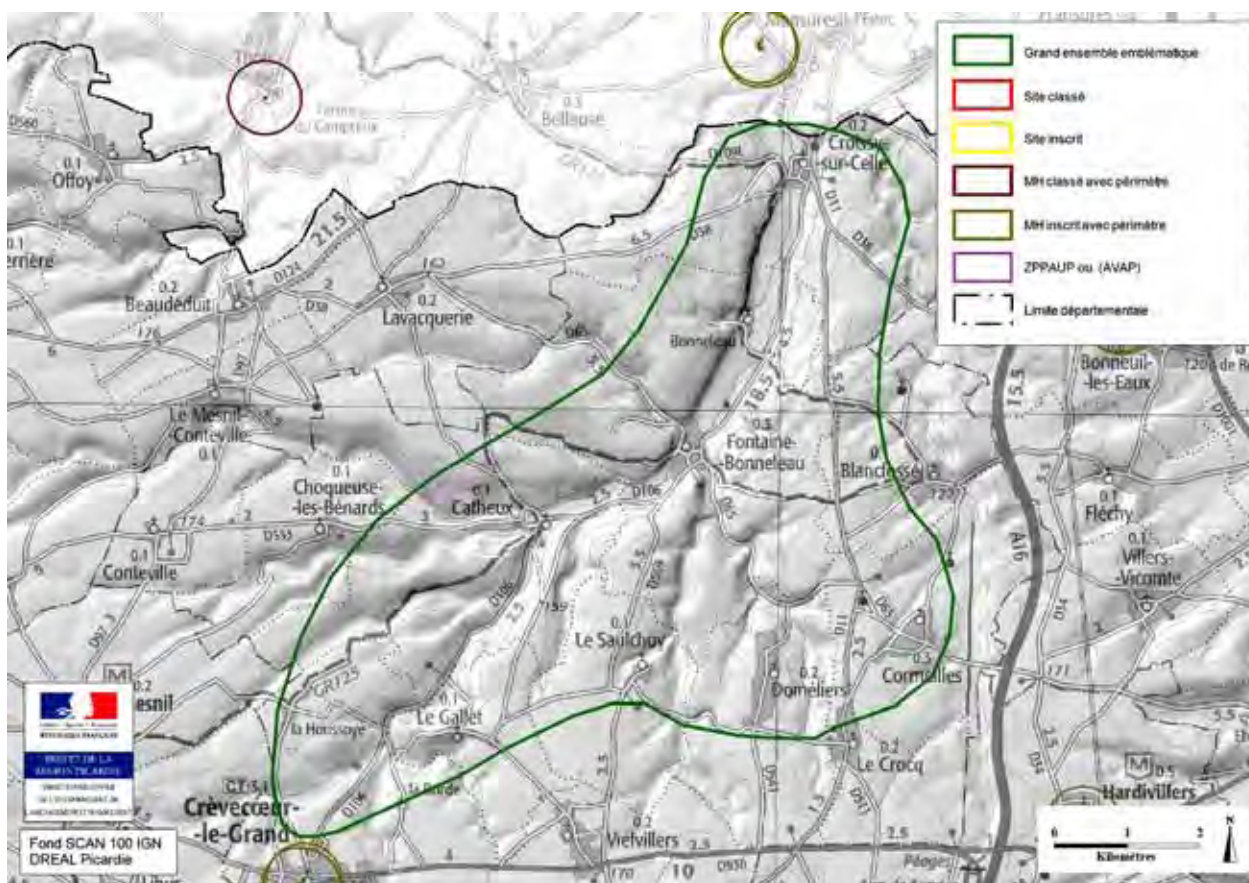
L'apparition des parcs éoliens et diverses antennes

Dans ce paysage très ouvert, tout élément vertical se voit de très loin. L'installation de parcs éoliens ou d'antennes radiotéléphoniques soulève un fort enjeu paysager.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Eviter la fermeture paysagère de la vallée

La qualité paysagère du fond de vallée de l'Oise dépend d'un équilibre entre ouverture et fermeture paysagère. Maîtriser les



peupleraies, favoriser l'élevage pour maintenir un paysage bocager, retrouver une ouverture sur la rivière aux abords des ponts et des villages par une gestion appropriée de la ripisylve.

Préserver la forme urbaine des villages-rue

Ce secteur ne subit pas une pression urbaine importante, mais on observe ici ou là des maisons, dont la construction a été autorisée en rupture avec la forme originelle des villages. Ces maisons isolées viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations en milieu de parcelles, déconnectées des implantations du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Maintenir et soigner les espaces publics villageois : tour de village, usoir, mare et mail

Autour du courtil, le tour de village est à la fois un chemin agricole et une promenade publique, il convient donc de prendre en compte ces deux usages dans sa gestion et sa mise en valeur.

Les mares ponctuent bien souvent l'usoir dans le village, mais leurs abords ne sont pas toujours très valorisés. Le mail constitue le coeur de l'espace public il convient donc de lui porter une grande attention.

Prendre en compte l'impact visuel des projets éoliens dans ces paysages ouverts

Dans ce paysage de plaine agricole cultivée, les vues portent loin et les projets éoliens ont donc un impact visuel potentiel important. L'analyse paysagère devra être vigilante sur les risques éventuels de saturation visuelle liée à la multiplication des parcs éoliens ou de domination des silhouettes des bourgs.



La suppression des rideaux provoque une simplification des paysages et augmente les risques d'érosion des versants cultivés. Catheux



Maîtriser l'extension des peupleraies pour éviter la fermeture paysagère du fond de vallée. Fontaine Bonneleau



Être vigilant sur les impacts visuels des projets éoliens dans des paysages très ouverts. Viefvillers



Maintenir et soigner le chemin de tour de village, à la fois chemin agricole et promenade publique. Le Saulchoy



Mettre en valeur les mares en coeur de village comme ici à Dorméliers

Grand ensemble paysager n°4



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Le plateau picard et la boutonnière du Bray

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée entourée de plateaux cultivés, coteaux cultivés et forestiers, fond humide, villages de bas de versants, villages de fond de vallée, village en belvédère.

Site patrimonial : Gerberoy

Sites représentatifs : Sully à Hémécourt, Chapelle-sous-Gerberoy, Martincourt.

Composantes du paysage : rivière, étang, peupleraie, bocage, domaines, châteaux, lotissement, fermes, étangs, bâtiments industriels anciens.

Vallée du Thérain et plateau bocager du Haut-Bray

SITUATION

Entre le Plateau Picard et de la Boutonnière du Bray

Ce paysage de la vallée du Thérain amont et du plateau bocager du Haut-Bray se situe entre la limite départementale et les abords de Beauvais

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la partie amont de la vallée du Thérain et d'une partie du plateau bocager du Haut-Bray est considéré comme emblématique car il est représentatif de la structure paysagère de plateau bocager surplombant une vallée asymétrique aux versants doux et accueillant diverses cultures et herbages. Ce paysage regroupe également les motifs identitaires des deux entités : le petit bâti industriel (notamment les moulins en fond de vallée), la diversité des matériaux du bâti traditionnel et les prés bocagers.

Une vallée bien lisible entre plateaux et collines bocagères

La vallée-amont du Thérain offre des versants ouverts sur la Picardie Verte et une partie du Bray. Elle présente des paysages composés de versants cultivés, de prés et de polyculture en fond de vallée. En amont de Songeons, la vallée ouverte possède des versants à structure asymétrique, doux à plus abrupts et plus ou moins découpés par des vallons secs. Le versant sud et le fond de vallée partagent un paysage bocager qui contraste avec les grandes cultures descendant du plateau de la Picardie Verte. En aval de Songeons, la vallée est bordée des deux côtés par le plateau de la Picardie Verte. Ses deux versants sont colonisés



En aval, une vallée du Thérain bien lisible : des coteaux de grandes cultures parsemés de boisements et un fond de vallée en prairies, ponctué d'étangs. Les villages en pied de coteau sont signalés par la flèche du clocher en ardoise. Martincourt



Sur le plateau en bombements successifs du Haut-Bray, un bocage graphique et diversifié. Gerberoy



Des centres bourgs harmonieux : alignements d'arbres accompagnant la route, traitement simple mettant en valeur l'église. Fontenay Torcy



Une rivière mise en valeur par les anciens moulins restaurés en habitation. Bonnières

par les cultures descendant du plateau, mais son fond de vallée offre un paysage d'herbage plus ouvert, ainsi que des étangs.

Le Haut Bray, un plateau bocager animé d'amples collines

Au sud de la vallée du Thérain, le plateau bocager du Haut Bray est animé d'un relief doux, formé de multiples bombements. Des prés installés à proximité des villages et des cultures occupent ce plateau au gré du relief, formant une libre mosaïque. Ce paysage composite alterne des fonds humides intimes qui contrastent fortement avec les paysages ouverts des hauts cultivés, sans arbres. De nombreux belvédères offrent de larges vues, notamment sur la vallée du Thérain.

Des prairies cernées de haies aux formes variées

Autour des villages, sur les versants et les fonds de vallées ou au sein des collines, les bocages et les herbages se retrouvent comme un motif identitaire important. Les haies sont de différents types : libres, taillées, arborées, mixtes, sur talus ou non. Les arbres isolés, souvent très développés, ponctuent le parcellaire. Il en ressort par endroits un aspect graphique qui anime le paysage, participant grandement à son charme.

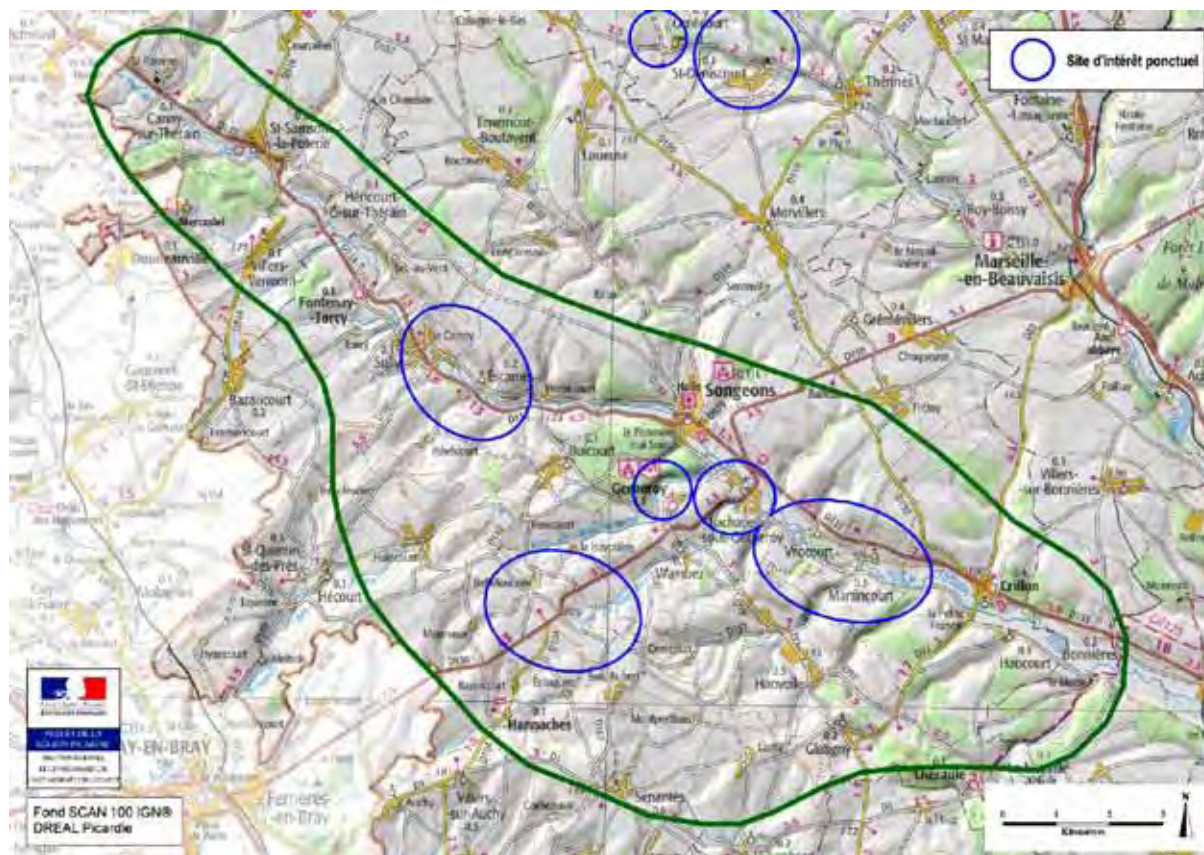
Une ancienne vallée artisanale

Les villages qui jalonnent la vallée, se sont implantés en pied de coteau, de part et d'autre du Thérain. Depuis les hauts, le bâti est relativement discret mêlé à la végétation du fond de vallée. Les clochers élancés en ardoise, sont par contre visibles de loin, émergeant sur les versants cultivés. En aval de Songeons, la rivière a un débit modeste mais suffisant pour fournir de l'énergie à la

petite industrie qui s'y est développée jusqu'au XIXe. Elle a laissé des petits moulins et des fabriques le long de la rivière, comme l'ancienne briqueterie de Saint Samson-La-Poterie. Plus en aval, d'anciens moulins sont encore présents le long du Thérain. Le village de Gerberoy, soigné et atypique, s'est installé en belvédère en marge de la vallée.



Le village de Gerberoy en belvédère, en marge de la vallée du Thérain. Des vallons bocagers plus intimes. Gerberoy



Communes concernées :

- BONNIERES
- BUICOURT
- CANNY-SUR-THERAIN
- CRILLON
- ESCAMES
- FONTENAY-TORCY
- GERBEROY
- HANNACHES
- HANVOILE
- HAUCOURT
- HECOURT
- HERICOURT-SUR-THERAIN
- LACHAPPELLE-SOUS-GERBEROY
- LHERAULE
- MARTINCOURT
- SAINT-QUENTIN-DES-PRES
- SAINT-SAMSON-LA-POTERIE
- SENAUTES
- SONGEONS
- SULLY
- VILLEMURAY
- VILLERS-VERMONT
- VROCOURT
- WAMBEZ

Vallée du Thérain et plateau bocager du Haut-Bray

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Le château de Songeons fait partie des Sites Inscrits, tout comme la commune de Gerberoy et ses alentours. Seule la promenade plantée d'arbres enserrant Gerberoy est en Site Classé.

Environnement

La rivière du Thérain amont, ainsi que ses affluents débouchant du sud, sont compris dans un zonage de ZNIEFF de type 1. De plus, Le Pays de Bray et les vallées du Thérain et du Petit Thérain en amont de Troissereux forment deux grandes ZNIEFF de type 2 qui recourent le paysage emblématique. Enfin un espace Natura 2000 compris dans l'ensemble des Sites d'Importance Communautaire « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval » est inclus à l'est de l'unité.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La diminution des prairies bocagères

L'évolution la plus marquante de cet ensemble est la régression des herbages et du bocage dans les vallons secs et les vallées. Cette évolution a été forte dans les années 1950 avec l'arrachage des haies et l'agrandissement des prés. Ces prairies restent encore très présentes dans la vallée du Thérain ou sur le plateau du Bray mais elles sont menacées par l'extension des cultures.

La fermeture partielle de la vallée du Thérain

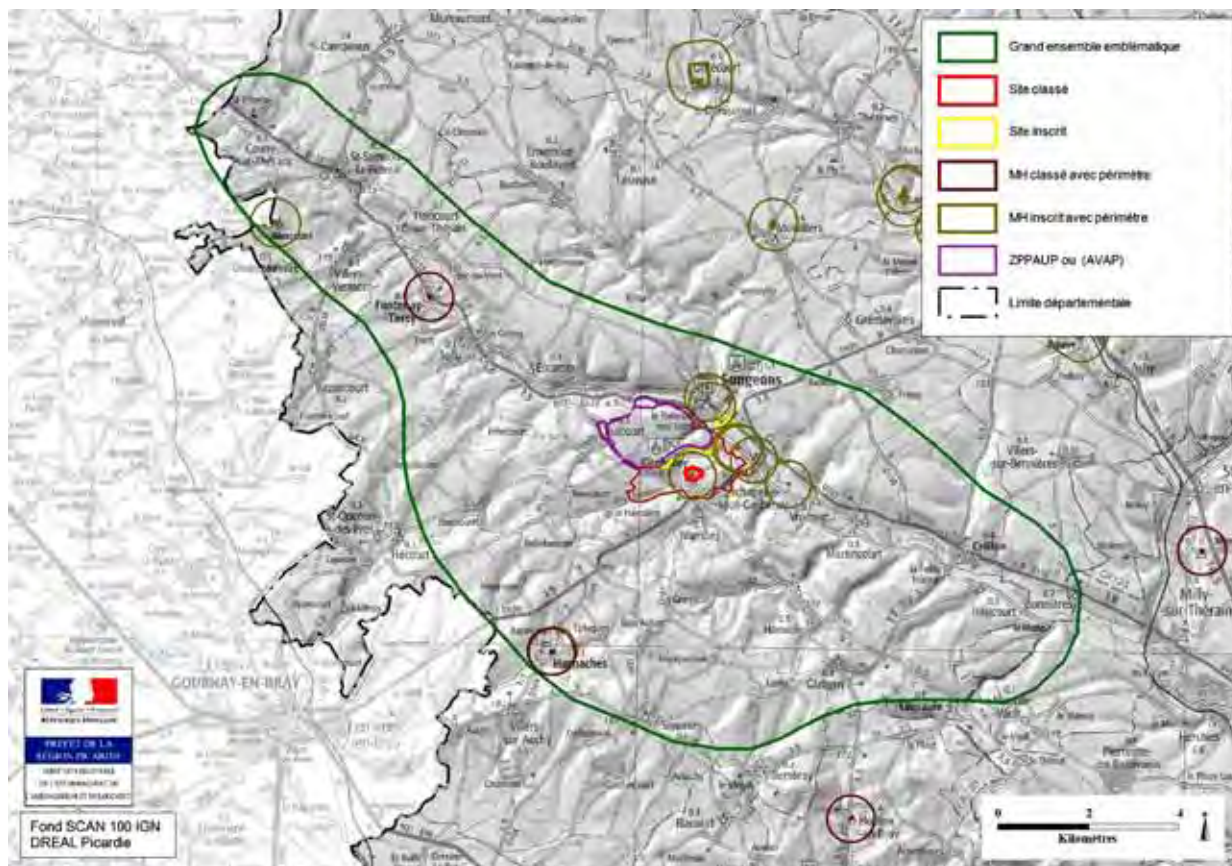
Des peupleraies ont été plantées notamment à Martincourt. Leur présence referme le paysage en créant des écrans, amoindrissant la présence de la vallée et la lecture de ses coteaux. Depuis les fonds, la présence du cours d'eau et les perspectives sont ainsi masquées.

L'extension de l'urbanisation

Même si elle reste mesurée, l'urbanisation linéaire ou isolée le long des routes s'est développée localement. Ces extensions posent la question de leur organisation par rapport au reste du village et de leur visibilité dans le paysage. La pression urbaine soulève un enjeu architectural et urbain sur le devenir du caractère rural de ce site emblématique. Les modalités de réhabilitation ou de mutation de l'ancien bâti de grande taille (moulins, fermes, fabriques) sont aussi importantes à considérer.

La simplification des versants de grandes cultures

Sous une apparente stabilité, le paysage de grandes cultures évolue : agrandissement des parcelles, raréfaction des chemins et des éléments arborés. Les coteaux de la vallée du Thérain ont ainsi vu la présence des arbres et des haies diminuer.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Préserver les prairies et le bocage

Les prairies bocagères offrent des ambiances et un cadre de vie à la qualité indéniable. Leur préservation est à prendre en compte tant à des fins paysagères qu'environnementales. Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait également des paysages parfois trop simplifiés : arbres isolés, haies ourlant le relief, arbres signalant des carrefours...

Maîtriser les peupleraies du fond de la vallée

Une vigilance est nécessaire pour maîtriser le développement des peupleraies dans le fond de la vallée. Ce phénomène est pour l'instant limité mais les parties déjà plantées permettent de se rendre compte du fort impact visuel et de la fermeture du paysage. La préservation des prairies constitue une bonne alternative à la menace des plantations de haut jet.

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages en respectant leur forme urbaine originelle, qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent parfois altérer les silhouettes villageoises ou leur organisation par des implantations déconnectées du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Valoriser la RD 133

Dans la partie aval de la vallée, la RD 133 longe la vallée à mi-coteau et offre de nombreuses vues sur la vallée. Dans la partie amont, cette départementale passe dans le fond de la vallée, à proximité du cours d'eau. Cet itinéraire constitue un vecteur de découverte du site important à mettre en valeur.

Valoriser le patrimoine bâti ancien

Les possibilités de réhabiliter le bâti industriel et rural traditionnel ou de reconverter des sites d'activités sont des atouts à considérer. Le patrimoine lié à l'eau (ponts, moulins) mérite d'être mis en valeur par des accès publics en fond de vallée et le long de la rivière. L'architecture vernaculaire qui combine de multiples matériaux de construction (grès ferrugineux, moellons, tout venant, silex, bois, terre, brique, torchis...) est également à prendre en compte dans les réhabilitations.



Attention à ne pas laisser les peupliers refermer le fond de la vallée du Thérain, comme sur cet exemple. Crillon



Soigner la qualité des itinéraires routiers en belvédère sur le paysage, ici la RD133. Crillon



Maîtriser les extensions urbaines en lotissement qui remontent sur le coteau et transforment la silhouette des villages. Crillon



Gérer les abords du Thérain pour maintenir des ouvertures et la présence d'une ripisylve comme ici à Escames



Maîtriser l'agrandissement des parcelles et veiller au maintien d'un maillage bocager minimal. Gerberoy

Grand ensemble paysager n°5



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Boutonnière du Bray

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée douce entouré de plateaux cultivés, fond humide, villages de versants, villages de plateau.

Sites représentatifs : Armentières, Lhuyères.

Composantes du paysage : église, lotissement, ferme fortifiée, peupleraie, petit boisement, prairie humide, grande culture, belvédère.

Bois et bocages du Bray

SITUATION

Entre le plateau picard et la Cuesta du Bray
Cet entité appartient à une formation géologique appelée boutonnière qui s'étend des rivages de la Manche, en Normandie, jusqu'à l'Oise. Il s'agit d'un vaste plissement orienté nord-ouest/sud-est dont le bombement (anticlinal) a été érodé pour laisser place à une large dépression offrant une grande diversité géologique et topographique

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ces paysages boisés du Haut-Bray et d'herbages du fond du Bray ont été jugé emblématique car cette mosaïque de paysages contrastés, de boisements et d'herbages gras reflètent la diversité géologique de l'entité de la Boutonnière du Bray. De plus, ils regroupent les motifs identitaires de l'entité : le réseau des haies formant le bocage brayon et la multiplicité des matériaux issus de cette géologie complexe et combinée dans le bâti traditionnel.

Des collines bocagères mouvementées

Le Haut-Bray présente un relief accidenté et boisé (secteurs de Savignies, Armentières, Lachapelle-aux-Pots) qui évoque des paysages de basse montagne. On passe sur de courtes distances, de situations en léger belvédère, à des traversées forestières pentues, mêlées des prairies bocagères organisées en petites parcelles.

Des fonds humides intimes

L'Avelon coule au cœur du pays du Bray, alimenté par les multiples sources et rus qui descendent des versants du Haut-Bray au nord et de la cuesta du Bray au sud. Cette hydrographie en chevelu dense donne à l'eau une présence diffuse au sein



Une petite plaine cultivée entre Saint-Germain-la-Poterie, adossée aux boisements de la Haute Bray et Le Mont-Saint-Adrien, en belvédère sur une côte bordant le plateau picard. Saint-Paul



Un paysage vallonné caractérisé par une forte présence de l'arbre : bocage, arbres isolés, forêt. Lachapelle-aux-Pots en léger belvédère



Des prairies bocagères bordées de reliefs boisés. Lachapelle-aux-Pots



L'ambiance intime des fonds humides aux abords de Blacourt

des herbages humides, dont le parcellaire est souligné de haies et de ripisylves (bois et forêts localisés de part et d'autre des cours d'eau).

Le bord du plateau picard : un versant bordant une petite plaine

Près de Saint-Paul, un versant offre un pan incliné de prairies et de cultures très graphique. Il surplombe une petite plaine qui est un prolongement du plateau picard. Celle-ci est limitée à l'ouest par les boisements du Haut Bray.

Un bocage affirmé

Le bocage brayon, motif identitaire du site, est présent dans les fonds du Bray et en pied de versant du Haut-Bray. Il comprend un réseau de haies qui semble s'inscrire en continuité avec le couvert boisé, bordant des prairies plus ou moins humides, ponctuées de mares. Les haies sont de différents types : libres, taillées, arborées, mixtes, sur talus ou non. Les arbres isolés, souvent très développés, rythment également le parcellaire.

Des villages aux implantations diversifiées

Les variations du relief ont permis une diversité d'implantation des villages: en surplomb sur une petite cote (Le Mont-Saint-Adrien), en léger belvédère adossé aux boisements des collines, ou bien encore dans les fonds (Hameau d'Avelon). Les clochers en ardoise sont souvent visibles de loin



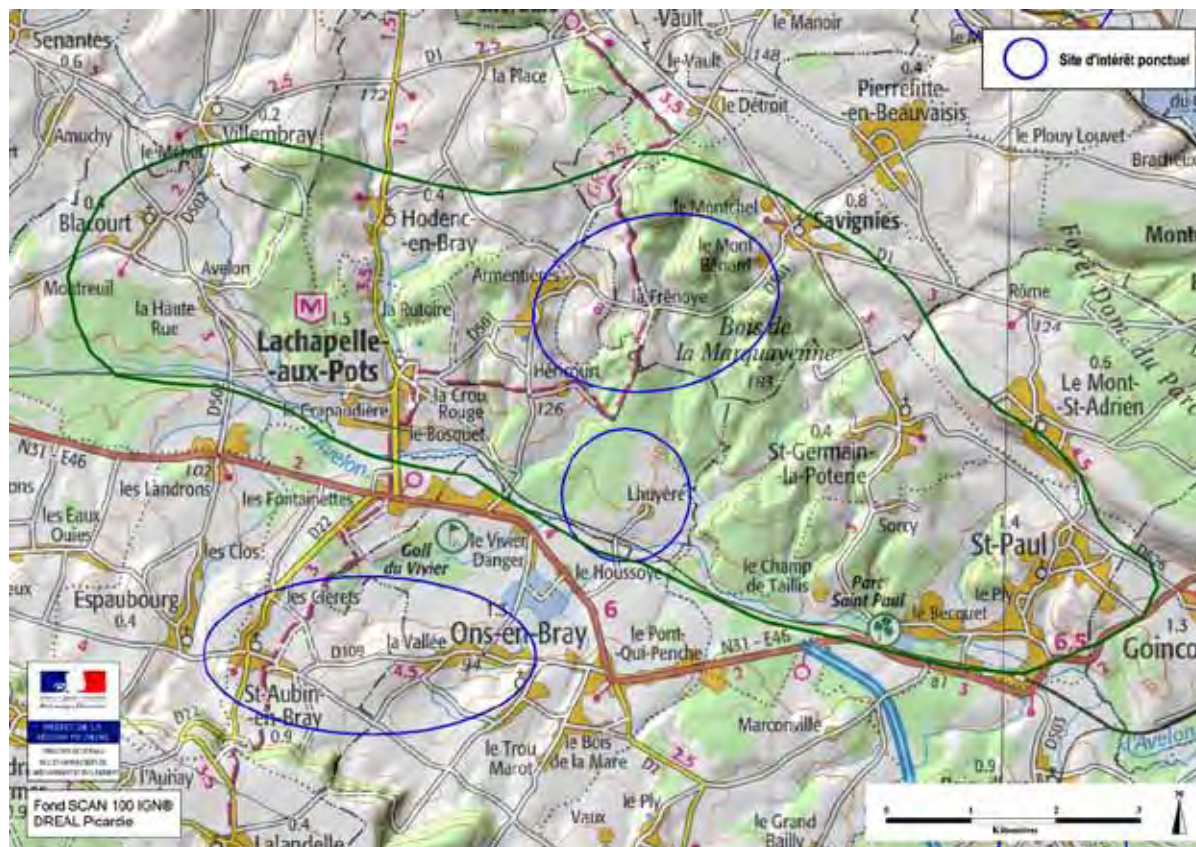
De petites traversées forestières. Savignies



Une route intime épousant le relief. Savignies



Des chemins à travers le bocage. Savignies



Communes concernées :

- BLACOURT
- HODENC-EN-BRAY
- LACHAPPELLE-AUX-POTS
- LE MONT-SAINT-ADRIEN
- PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS
- SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE
- SAINT-PAUL
- SAVIGNIES

Bois et bocages du Bray

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce site emblématique ne bénéficie pas de protection au regard du paysage.

Environnement

Ces paysages boisés du Haut-Bray et d'herbages du fond du Bray présentent un grand intérêt écologique pour leurs milieux boisés et humides inventoriés dans trois ZNIEFF de type 1 (« Bois d'Avallon et Landes de Lachapelle-aux-Pots », « Prairies, landes et bois humides du bas Bray de St Germer-de-Fly à Lachapelle-aux-Pots » et « Massif forestier du Haut-Bray de l'Oise et bois de Crène ») et regroupés dans une vaste ZNIEFF de type 2 couvrant tout le Pays de Bray. De plus, deux sites font

l'objet d'une protection de Sites d'Importance Communautaire : les « Massifs forestiers du Haut Bray de l'Oise » et les « Landes et forêts humides du bas Bray de l'Oise ».

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La régression du bocage et des herbages

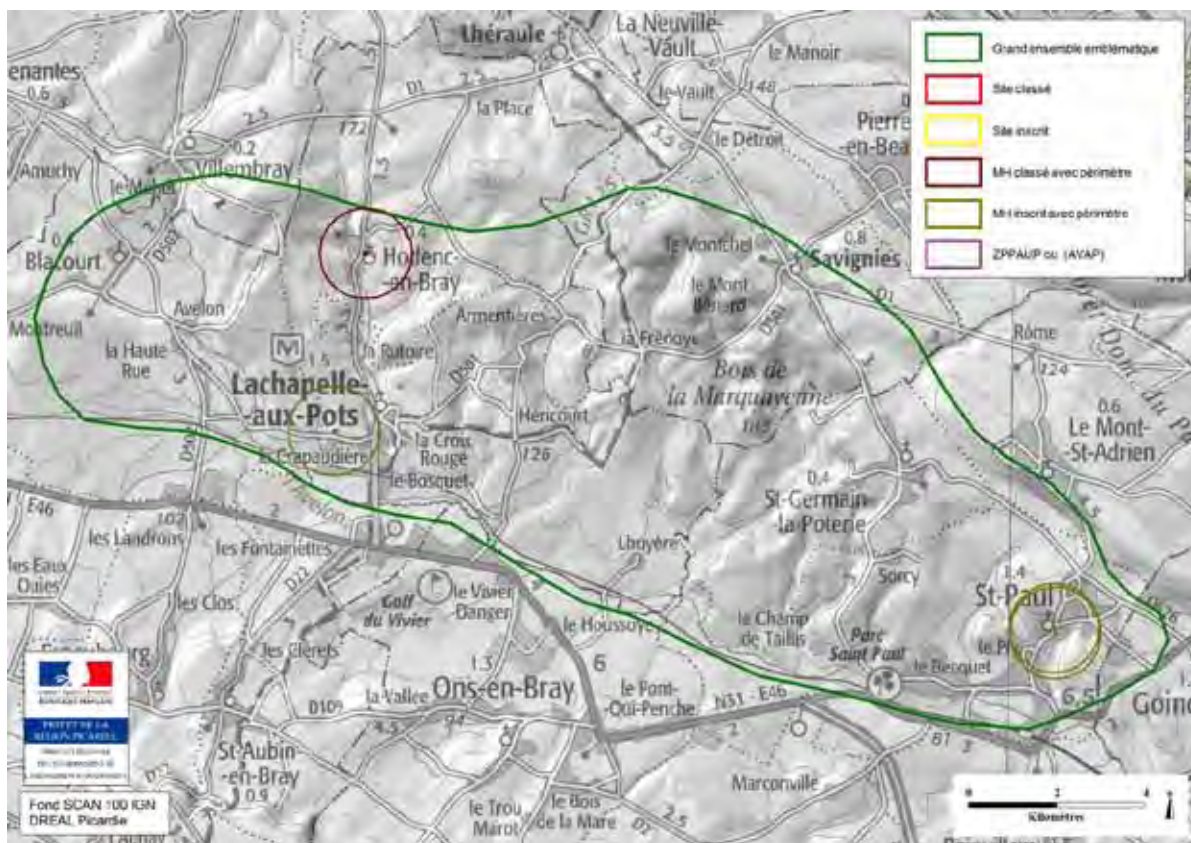
Cette transformation du paysage prend plusieurs formes : développement des cultures fourragères (ensilage de maïs), modification du bocage par agrandissement des parcs et arrachage des haies (très forte régression depuis les années 1950). Ce phénomène s'accompagne par ailleurs, d'un abandon des terres les moins fertiles (enfrichement et boisement), régression des prés au profit des extensions bâties en pourtour de villages (quasi disparition des prés-vergers depuis les années 1950).

La simplification du paysage des grandes cultures

Sous une apparente stabilité, le paysage de grandes cultures évolue : agrandissement des parcelles, réduction des chemins, raréfaction des éléments arborés. Les parties cultivées ont ainsi vu la présence des arbres et des haies diminuer.

Une extension de l'urbanisation

Plusieurs villages se sont développés en périphérie par des lotissements bien visibles qui transforment la silhouette villageoise. Ces extensions s'affranchissent des logiques initiales d'implantation du village, comme par exemple dans le Haut-Bray (Lachapelle-aux-Pots et Savignies).



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Etant donné la pression urbaine, il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle, qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires le long des routes viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations déconnectées du bourg ou bien trop prégnantes dans le paysage. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux. Il est également important de veiller à la qualité et au positionnement des zones artisanales ou d'activité ou de l'impact visuel des plus anciennes.

Préserver les prairies et le bocage

Les prairies bocagères offrent des ambiances et un cadre de vie à la qualité indéniable. Leur préservation est à prendre en compte tant à des fins paysagères qu'environnementales. Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait également des paysages parfois trop simplifiés : arbres isolés, haies ourlant le relief, arbres signalant des carrefours...

Maintenir un réseau de chemins

Ce paysage bocager au relief changeant est propice à une découverte « douce » (vélo, marche, cheval). Le réseau de chemin mérite d'être maintenu, entretenu et développé.

L'ancienne voie ferrée mériterait une mise en valeur pour découvrir les paysages de la Bray, et offrir sur le secteur une diversité d'activité en complément du parc de loisirs de Saint-Paul.

Soigner les espaces publics villageois et les traversées

Il est important de conserver des espaces publics simples en adéquation avec la qualité des bâtiments anciens, et surtout de conserver une identité rurale. L'urbanisation le long des routes pose la question de l'aménagement de la voie qui devient rue ou boulevard, mais en tous les cas ne devrait plus être une route.

Veiller à la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords

Les bâtiments agricoles anciens, ou à venir (mise aux normes), méritent une attention. Leur facture et leur volume, ainsi que leurs abords, participent à la qualité des paysages ruraux de la Bray, et à la qualité de la silhouette des villages.



Attention à la simplification du bocage par arrachage des haies et agrandissement des parcelles comme sur ce versant. Blacourt



Maîtriser le développement urbain sous forme de lotissement sur de grandes parcelles consommatrices d'espace. Créer des transitions entre ville et champs. Le Mont-Saint-Adrien



Maîtriser les implantations de maisons très visibles sur les reliefs. Saint-Paul



Soigner la qualité des espaces publics en conservant un caractère rural. Eviter l'utilisation systématique des enrobés peu qualifiants pour la place. Blacourt



Valoriser l'emprise de l'ancienne voie ferrée. Lachapelle-aux-Pots



Restaurer le patrimoine bâti comme cette ferme. Savignies

Grand ensemble paysager n°6



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : plateau de Thelle et Boutonnière du Bray

Famille de paysage : relief

Caractéristiques paysagères : crête boisée, villages de bords de plateau, coteaux forestiers, terrasse de grandes cultures, villages de bas de versant, pied de versant bocager.

Site patrimonial : Saint Germer-de-Fly

Site représentatif : Saint Aubin-en-Bray

Composantes du paysage : Grandes cultures, prairies bocagères, lotissement, larris.

Cuesta du Bray

SITUATION

Une côte dominant le plateau de Thelle
Ce site emblématique représente la limite sud de la formation géologique appelée boutonnière du Bray avec le plateau de Thelle.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

La Cuesta du Bray et les paysages étagés des terrasses du Bray ont été jugés emblématiques car les différentes strates du paysage (l'ourlet forestier, la bande de cultures sur les terrasses et les prés bocagers en limite des fonds du Bray) sont représentatifs de l'entité de la boutonnière du Bray. De plus, ils regroupent les motifs identitaires de l'entité : le réseau des haies formant le bocage brayon et les multiples matériaux issus de cette géologie complexe, combinés dans le bâti traditionnel.

Une cuesta qui forme une longue ligne de force

La cuesta forme le rebord boisé du plateau du Thelle, surplombant et délimitant la combe du Bray. Il s'agit d'un vaste plissement orienté nord-ouest/sud-est dont le bombement (anticlinal) a été érodé pour laisser place à une large dépression ouverte. Cette côte forme un relief légèrement incliné comportant un front abrupt dû à l'interruption par l'érosion d'une couche géologique résistante. Cette ligne de relief, assimilable à une marche, est très perceptible dans le paysage et se prolonge sur plusieurs kilomètres. Les crêtes, majoritairement boisées, offrent tout de même quelques ouvertures. De larges vues depuis les hauts s'ouvrent ainsi sur la Boutonnière de la Bray.



Le relief de la cuesta s'identifie de loin en venant du nord, telle une ligne de crête régulière formant une ligne de force. La chapelle-aux-Pots



Des villages implantés au pied du relief. Des points de vue depuis la cuesta vers les bombements bocagers de la Boutonnière de la Bray. Saint-Aubin-en-Bray



Un relief en terrasse cultivée, surplombé par la crête boisée de la Cuesta.

Un paysage étagé, en marches successives

Du haut de la cuesta jusqu'aux fonds du Bray, le paysage est composé de strates. Les bois couronnent la cuesta et surplombent des replats appelés « terrasses », où un large ruban de cultures couvre les sols profonds accumulés au pied de la côte. Il laisse place à des herbages intercalés entre les villages à l'approche des fonds du Bray.

Des prairies bocagères qui offrent différents visages

Autour des villages, au pied de la cuesta, les bocages et les herbages se retrouvent comme un motif identitaire important (Saint-Aubin-en-Bray, Espaubourg). Il comprend un système dense de prairies plus ou moins humides et un réseau de haies qui semble s'inscrire en continuité avec le couvert boisé. Les haies sont de différents types : libres, taillées, arborées, mixtes, sur talus ou non. Les arbres isolés, souvent très développés, ponctuent également le parcellaire. Il en ressort par endroits un aspect graphique qui anime le paysage et participe grandement à son charme intimiste.

Des villages de plateaux ou au pied de la cuesta

Ce site présente deux types d'implantation de villages. Il a tout d'abord les villages du rebord du plateau de Thelle, situés au-dessus de la Cuesta. Les autres villages se sont développés au pied de la Cuesta, à l'articulation entre les terrasses cultivées et les prairies bocagères de la Bouttonnière du Bray. Le bâti présente un caractère identitaire : il a su incorporer avec liberté les multiples matériaux rendus accessibles par une géologie complexe et singulière (grès

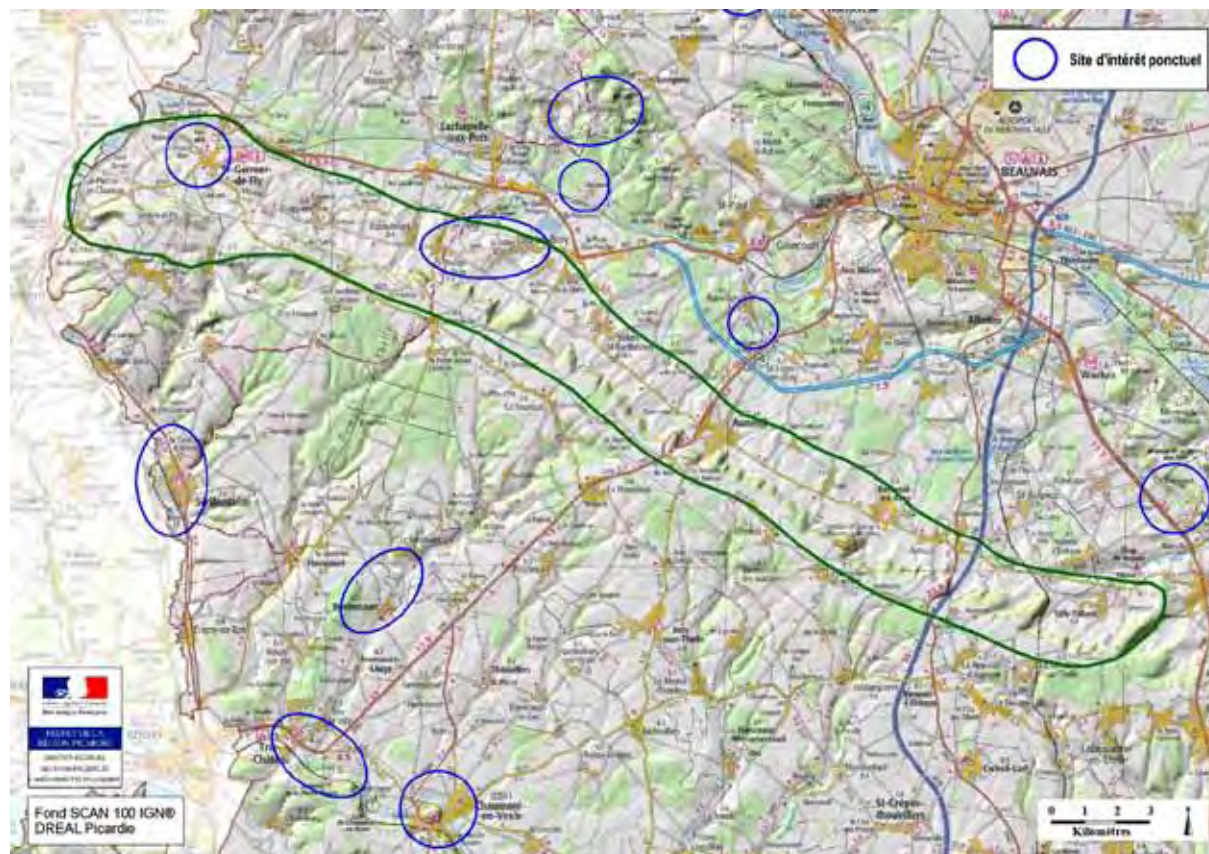
ferrugineux, moellons, tout venant, silex, bois, terre, briques, torchis...).

Le système viare se compose de routes longeant le relief, reliant les villages situés le long de la cuesta, en position haute ou basse (RD2, RD129). Des routes perpendiculaires à la cuesta offrent des points de vue panoramiques remarquables.



La progression de l'urbanisation transforme les silhouettes des villages. Cuigy-en-Bray/Le Coudray-Saint-Germer

Communes concernées :



- AUNEUIL
- AUTEUIL
- BERNEUIL-EN-BRAY
- LE COUDRAY-SAINT-GERMER
- LE COUDRAY-SUR-THELLE
- CUIGY-EN-BRAY
- ESPAUBOURG
- HODENC-L'ÉVEQUE
- LALANDELLE
- LA NEUVILLE-D'AUMONT
- LA NEUVILLE-GARNIER
- ONS-EN-BRAY
- PONCHON
- PUISEUX-EN-BRAY
- SAINT-AUBIN-EN-BRAY
- SAINT-GERMER-DE-FLY
- SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS
- SAINT-SULPICE
- SILLY-TILLARD
- TROUSSURES
- LE VAUROUX
- VILLERS-SAINT-BARTHELEMY
- VILLOTRAN

Cuesta du Bray

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce site emblématique ne bénéficie pas de protection au regard du paysage.

Environnement

Ce paysage emblématique de la cuesta du Bray présente un fort intérêt écologique. En effet, cette région compte sur son territoire cinq ZNIEFF de

type 1 (pour son bocage brayon, ses rus salmonicoles, ses pelouses et bois de la cuesta ou les « coteaux du Mont Ste-Hélène, du Mont de Répis et des communaux de Montel ») qui sont regroupés dans une vaste ZNIEFF de type 2 couvrant tout le Pays de Bray. De plus, depuis mars 1999, la « Cuesta du Bray » est déclarée Site d'Importance Communautaire, car outre ses intérêts floristiques et faunistiques, ce site linéaire joue un rôle majeur de corridor. Enfin, ce paysage emblématique comporte une réserve naturelle régionale sur la côte

Sainte-Hélène qui préserve la faune et la flore particulière des pelouses calcicoles, ainsi qu'un site gallo-romain.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La régression du bocage et des prés

En limite avec le fond du Bray, la régression du bocage prend plusieurs formes : extension des cultures fourragères (maïs), agrandissement des prés et arrachage des haies (très forte régression depuis les années 1950), abandon des terres moins fertiles (enfrichement et boisement) et extensions bâties en pourtour de villages (quasi disparition des prés-vergers depuis les années 1950).

La fermeture paysagère de la cuesta

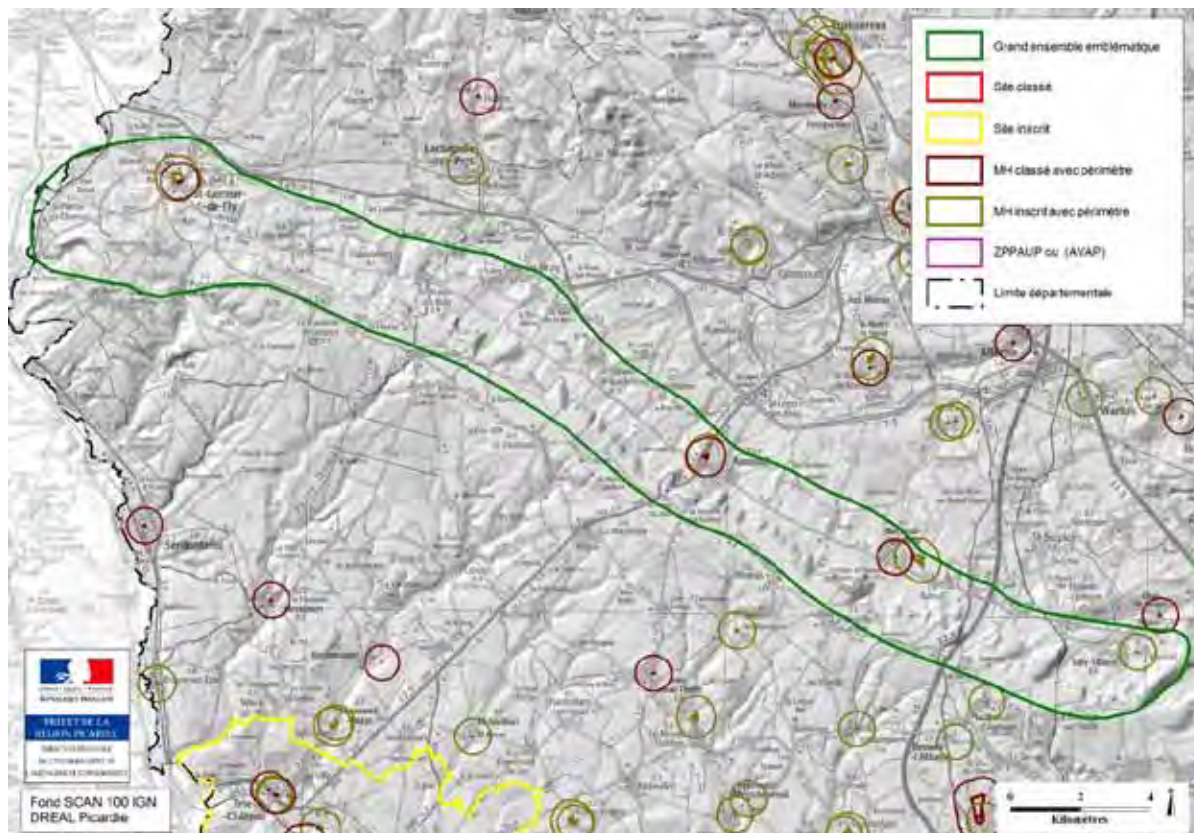
Les pelouses calcaires, présentes dans les années 1950 entre Espaubourg et St-Aubin-en-Bray, et dans une moindre mesure en aval de St-Aubin-en-Bray, se sont boisées suite à la disparition de l'activité pastorale. Cette évolution soulève un fort enjeu quant au devenir de la diversité paysagère de la cuesta.

La simplification des terrasses cultivées

Sous une apparente stabilité, le paysage de grandes cultures évolue : agrandissement des parcelles, raréfaction des chemins et des arbres.

Une extension de l'urbanisation

Les extensions pavillonnaires en périphérie de plusieurs villages sont bien visibles et transforment les silhouettes villageoises. Ces développements s'affranchissent des logiques initiales d'implantation du village, comme par exemple au Courdray-Saint-Germer, où l'urbanisation linéaire jusqu'au rebord du relief, rend ainsi très visible une rangée de maisons sur la cuesta. On retrouve



cette urbanisation linéaire à Saint-Aubin-en-Bray le long de la RD 22, ou bien encore Onsen-Bray ont vu également se développer des zones d'activités à proximité de la RN 31. Cette urbanisation forme par endroits des écrans, offrant des façades arrières sans qualité.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions de bourgs

Etant donné la pression urbaine, il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Préserver les prés bocagers, animer les grandes cultures

Les prairies bocagères offrent des ambiances et un cadre de vie à la qualité indéniable. Leur préservation et leur restauration sont à prendre en compte. Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier de plus en plus : arbres isolés, haies ourlant le relief, arbres signalant des carrefours...

Mettre en valeur les vues depuis le rebord de la cuesta

Quelques points de vue dominant le pays de Bray tendent à se refermer par boisement naturel. Le maintien des ouvertures constitue un

enjeu pour conserver certains panoramas remarquables.

Maintenir les transitions autour des villages

Autour des villages, un petit parcellaire est encore présent, parfois en régression ou en friche. Il forme une transition de qualité avec les champs cultivés ou les pâtures. Sa préservation constitue donc un atout pour le cadre de vie des habitants, en formant un tour de village attractif.

Soigner les espaces publics villageois

Il est important de conserver des espaces publics simples en adéquation avec la qualité des bâtiments anciens, et l'identité rurale. L'urbanisation le long des routes pose la question de l'aménagement de la voie qui devient rue ou boulevard, mais en tout cas ne devrait plus être une route.



Créer des transitions plantées entre les nouveaux quartiers, les zones d'activités et les champs. Réhabiliter les anciennes emprises artisanales près du centre bourg. Saint-Aubin-en-Bray



Maintenir une diversité arborée au sein des paysages de grandes cultures pour éviter comme ici une banalisation du paysage de la terrasse. Gérer le haut du coteau boisé pour conserver des points de vue. Espaubourg



Trouver un équilibre entre les prairies et les grandes cultures. Cuigy-en-Bray



Conserver et mettre en valeur les chemins, véritables espaces publics ruraux. Saint-Germer-de-Fly



Eviter l'urbanisation linéaire qui plante les habitations le long d'une route, et non d'une rue, loin du centre bourg comme ici à Saint-Aubin-en-Bray

Grand ensemble paysager n°7



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Clermontois

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée entourée de plateaux cultivés, coteaux cultivés et forestiers, forêts de crête, fond humide fermé, villages de versants, villages de fonds de vallées, villages de bord de plateau.

Site patrimonial : Cirès-les-Mello

Sites représentatifs : Uilly-Saint-Georges, Saint-Félix, Berthécourt, Ansacq.

Composantes du paysage : rivière, étang, peupleraie, domaine, château, lotissement, ferme importante, étang, bâtiment industriel ancien.

Basse Vallée du Thérain

SITUATION

Une vallée qui s'étend entre Beauvais et Creil

La basse vallée du Thérain est encadrée par les plateaux calcaires de Mouy et de Montataire. Elle s'étend à l'ouest de la vallée de l'Oise dont elle est affluente.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la basse vallée du Thérain est considéré comme emblématique car cette vallée offre des paysages post-industriels de qualité. Les nombreux vallons affluents qui découpent ses versants constituent des espaces à caractère rural affirmé. Enfin le bâti associant brique et pierre est très représentatif de l'entité du Clermontois.

Une vallée au relief ample au sein des plateaux

La basse vallée du Thérain entaille le vaste massif calcaire du Clermontois. Les plateaux environnants, contrairement au fond de la vallée, ont gardé un caractère très rural et accueillent de grandes cultures avec quelques poches de polyculture. La vallée amont comporte encore des coteaux cultivés. En aval, la vallée se resserre et son fond humide boisé sépare visuellement les deux versants, découpés par de nombreux vallons affluents. L'exploitation du sous-sol a été intense dans la vallée pour l'utilisation du sable et du gravier. Elle laisse aujourd'hui de nombreux étangs de pêche. Entre boisements et étangs, le secteur de Villers-St-Sépulcre est le seul à avoir conservé un paysage avec quelques pâtures.



Une vallée urbanisée complexe, parfois banalisée par une fermeture de fond et la progression anarchique de l'urbanisation sous forme de lotissement. Thury-sous-Clermont



La partie amont de la basse vallée du Thérain : des ouvertures agricoles sur les versants encore présentes entre les parties urbanisées. Un fond de vallée totalement fermé par la végétation. Mouy



Des espaces publics simples entourés de bâtiments anciens restaurés et habités. Mouchy-le-Chatel



Le Thérain enfoui sous la végétation, bordant une ancienne sablière invisible bien qu'à deux pas. Maysel



Un patrimoine industriel à proximité du centre et au bord du Thérain. Mouy

Un fond de vallée complexe avec peu de repères, fermé par la végétation

Bois et forêts sont présents dans ce paysage sous différentes formes. La sylviculture est pratiquée dans la forêt domaniale de Hez-Froidmont et dans les nombreux bois situés sur les versants et dans le fond de vallée. Les versants cultivés sont les seuls espaces ouverts de la vallée. Il faut s'élever sur les coteaux cultivés pour comprendre l'organisation de la vallée. Les fonds humides et plats sont colonisés par de nombreuses peupleraies ou par la végétation naturelle. Les vues y sont donc souvent très limitées, coupant toute perspective. Les contacts visuels avec la rivière ou les étangs sont rares car le plus souvent masqués par la végétation. L'eau n'est pourtant souvent qu'à quelques pas...

Une urbanisation du fond de vallée et des versants

Le resserrement de la vallée a conditionné les implantations urbaines. Les villages se sont étirés le long des routes de part et d'autre du fond de vallée. Les deux versants ont été mis en relation par de nombreuses traversées qui ont été industrialisées et urbanisées. Certains villages ont leur centre historique implanté au bord de l'eau (Hermes) ou dans le fond humide (Mello). Enfin, les coteaux ont été des sites privilégiés pour des implantations de châteaux et de grands domaines clôturés par des murs d'enceinte. En marge du site se situent des villages de plateau.

Un patrimoine industriel bien présent

La vallée du Thérain a hérité d'un patrimoine industriel important qui date notamment du XIXe siècle et qui fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt nouveau. C'est le cas de l'ancienne broserie et moulin de St-Félix transformés

en écomusée. A Balagny-sur-Thérain et St-Epin, l'habitat ouvrier individuel et en bande témoigne d'un style constructif et d'une histoire encore vivante de la vallée. Les sablières et gravières, exploitées depuis le XXe siècles ont, quant à elles, été progressivement reconverties pour le loisirs au cours des dernières décennies.



Différentes vagues d'urbanisation au sein de la vallée : les anciennes maisons ouvrières bien ordonnées en ligne, prolongées par des lotissements successifs de plus en plus éloignés des centres anciens. Balagny-sur-Thérain

Communes concernées :



- ANGY
- ANSACQ
- BALAGNY-SUR-THERAIN
- BERTHECOURT
- BURY
- CAMBRONNE-LES-CLERMONT
- CIRES-LES-MELLO
- CRAMOISY
- HEILLES
- HERMES
- HONDAINVILLE
- MAYSEL
- MELLO
- MONTATAIRE
- MOUCHY-LE-CHATEL
- MOUY
- LA NEUVILLE-EN-HEZ
- ROUSSELOY
- SAINT-FELIX
- SAINT-VAAST-LES-MELLO
- THIVERNY
- THURY-SOUS-CLERMONT

Basse Vallée du Thérain

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce site emblématique ne bénéficie pas de protection au regard du paysage.

Environnement

La basse vallée du Thérain n'est pas

concernée par une importante protection du milieu naturel. Sur les franges de la vallée, le « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » est classé Site d'Importance Communautaire car cette forêt historique est d'une grande richesse biologique. D'autres sites ont aussi été inventoriés par des ZNIEFF de type 1 comme les étangs de St-Félix, les marais de St-Vaast-lès-Mello, les prairies humides des Halgreux et les coteaux de Mérard et de Cambronne-les-Clermont.

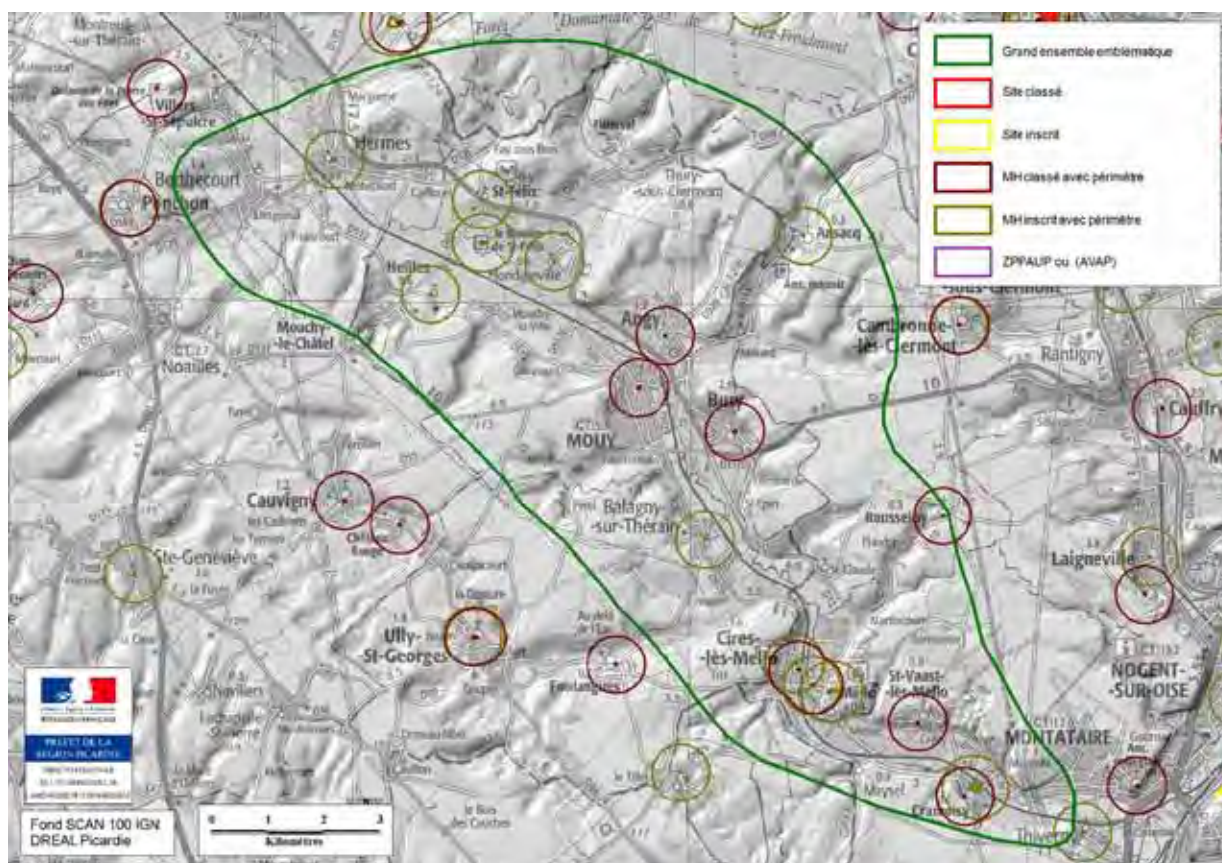
ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La fermeture du fond de la vallée

La principale évolution qui a marqué les paysages de la vallée du Thérain depuis la guerre a été le considérable développement des peupleraies et de la végétation naturelle au détriment des pâtures. Cette évolution a pour conséquence une uniformisation des milieux naturels et une importante fermeture paysagère. A cela il faut ajouter la plantation systématique des pourtours des étangs, réalisée souvent lors de la reconversion des anciennes gravières. Cela participe à la fermeture des paysages de la vallée et masque la présence de l'eau.

L'extension de l'urbanisation et l'extraction de granulat

Dans la vallée du Thérain, les extensions de bourgs (Mouy, Angy, Bury, Balagny-sur-Thérain) se sont développées jusqu'à constituer de véritables conurbations de fond de vallée. Sur les versants, l'urbanisme des villages est parfois marqué par les extensions par lotissement, sous forme d'urbanisation linéaire ou de maisons isolées. Au fil de la vallée, de nombreux bâtiments d'activités se sont implantés. Le fond de la vallée a été largement creusé pour exploiter les granulats, laissant à la place de vastes étangs privés.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les plantations et ouvrir les fonds de vallée

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux abords immédiats des villages. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage et d'éviter les replantations. Une réflexion est à engager sur cet enjeu qui permettrait de retrouver la lisibilité de la vallée du Thérain et d'améliorer ainsi la qualité du cadre de vie des habitants.

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Etant donné la pression urbaine, il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle, qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent trop souvent altérer la perception de la vallée par des implantations déconnectées du bourg ou bien trop prégnant dans le paysage. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux. Il est important de créer de vrais quartiers plutôt que des lotissements déconnectés du centre bourg. La question de la densité et de la limitation des nouvelles constructions à proximité de Creil mérite d'être posée.

Clarifier l'aménagement des routes

En raison de l'étalement de l'urbanisation (individuel et industriel) de nombreuses voies

n'ont pas un statut clair et ne sont pas en adéquation avec un contexte devenu urbain. Certaines voies oscillent entre une route ou une rue. Les conurbations gommant les entrées et les sorties de bourg. Il est donc important d'aménager les voies en accord avec les habitations riveraines (plantations, stationnement, contre-allée, circulations douces...).

Valoriser le patrimoine bâti ancien, les espaces publics et l'eau

Les possibilités de réhabiliter le bâti industriel et rural traditionnel ou de reconverter des sites d'activités en friche (Cirès-les-Mello, Cramoisy) sont des atouts à considérer. Le patrimoine lié à l'eau (ponts, sablières) mérite d'être mis en valeur par des accès publics en fond de vallée et le long de la rivière. Cela pourrait être complété par l'aménagement d'espaces publics de qualité des abords du Thérain quand il passe dans les villages.



Une entrée de bourg qui mériteraient d'être mieux aménagée. Bethancourt



Maîtriser la progression de l'urbanisation sur les terres agricoles, garder des unités agricoles viables. Saint-Félix



Réfléchir à l'urbanisation pour créer de nouveaux quartiers bien reliés au bourg. Eviter les lotissements de plus en plus déconnectés du centre, comme ici à Hondainville



Mettre en valeur les traversées du Thérain sans utiliser un vocabulaire routier. Maysel



Soigner les espaces publics au bord de l'eau dans le centre bourg. Hermes



Restaurer le patrimoine artisanal ou industriel au bord de l'eau. Mouy

Grand ensemble paysager n°8



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : plateau du Vexin Français

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : grandes cultures, cuesta, coteaux forestiers, fonds humides fermés, villages de pieds de versant, villages en belvédère.

Site patrimonial : Chaumont-en-Vexin

Sites représentatifs : Liancourt-Saint-Pierre; Trie-Château.

Composantes du paysage : rivière, prairie, étang, peupleraie, domaine et château, lotissement, saule têtard, ferme isolée.

Cuesta du Vexin et Vallée de la Troësne

SITUATION

Entre Vexin Français et plateau de Thelle

Au sud du département de l'Oise, la vallée de la Troësne constitue la limite entre le plateau de Thelle et le Vexin Français.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Les paysages de la Cuesta du Vexin et de la Vallée de la Troësne ont été jugés emblématiques car cette structure paysagère de cuesta, dominant la vallée humide de la Troësne, est représentative de l'entité du Plateau de Thelle. De plus, la vallée de la Troësne est composée de deux paysages caractéristiques de vallée humide l'un naturel et l'autre canalisé et cultivé par l'homme.

Une cuesta qui forme une marche

La cuesta du Vexin forme le rebord boisé du plateau de Thelle surplombant la Vallée de la Troësne. Cette cuesta au relief légèrement incliné comporte un front abrupt dû à une couche géologique résistante. Cette ligne de relief, assimilable à une marche, est très perceptible dans le paysage et se prolonge sur plusieurs kilomètres. Les crêtes, majoritairement boisées, offrent tout de même quelques ouvertures. Depuis les hauts, de larges vues s'ouvrent ainsi sur le plateau de Thelle.

Une vallée dissymétrique

Au pied de la cuesta du Vexin, la vallée humide de la Troësne forme une vaste dépression humide et anciennement marécageuse qui recueille les eaux du plateau de Thelle. En effet, depuis le haut du plateau, de nombreux vallons parfois



La cuesta du Vexin forme une longue marche boisée bien lisible dans le paysage. Fay-les-Etangs



Le village de Liancourt étagé sur le coteau de la vallée de la Troësne. Fay-les-Etangs



De larges panoramas vers le plateau de Thelle depuis le coteau sud de la vallée de la Troësne. On note ici la forte dissymétrie de la vallée, caractérisée par l'absence de coteau vers le nord. Chaumont-en-Vexin



Une ferme importante nichée au pied du coteau, surplombée par une crête cultivée. Chaumont-en-Vexin



La vallée aval de la Troësne : un fond en prairie traversé par un cours d'eau discret ponctué de saules têtards. Chaumont-en-Vexin

secs collectent les eaux vers la rivière de la Troëсне. Au sud, la cuesta forme un relief abrupt, mais au nord, le relief ne reprend de l'altitude que très progressivement, laissant une impression de platitude. Le contraste entre les deux rives est donc très fort, l'absence de vis-à-vis des coteaux atténuant la lisibilité de la vallée.



Une fermeture du paysage par la végétation et l'habitat individuel qui essaime dans la vallée de la Troëсне. Monts



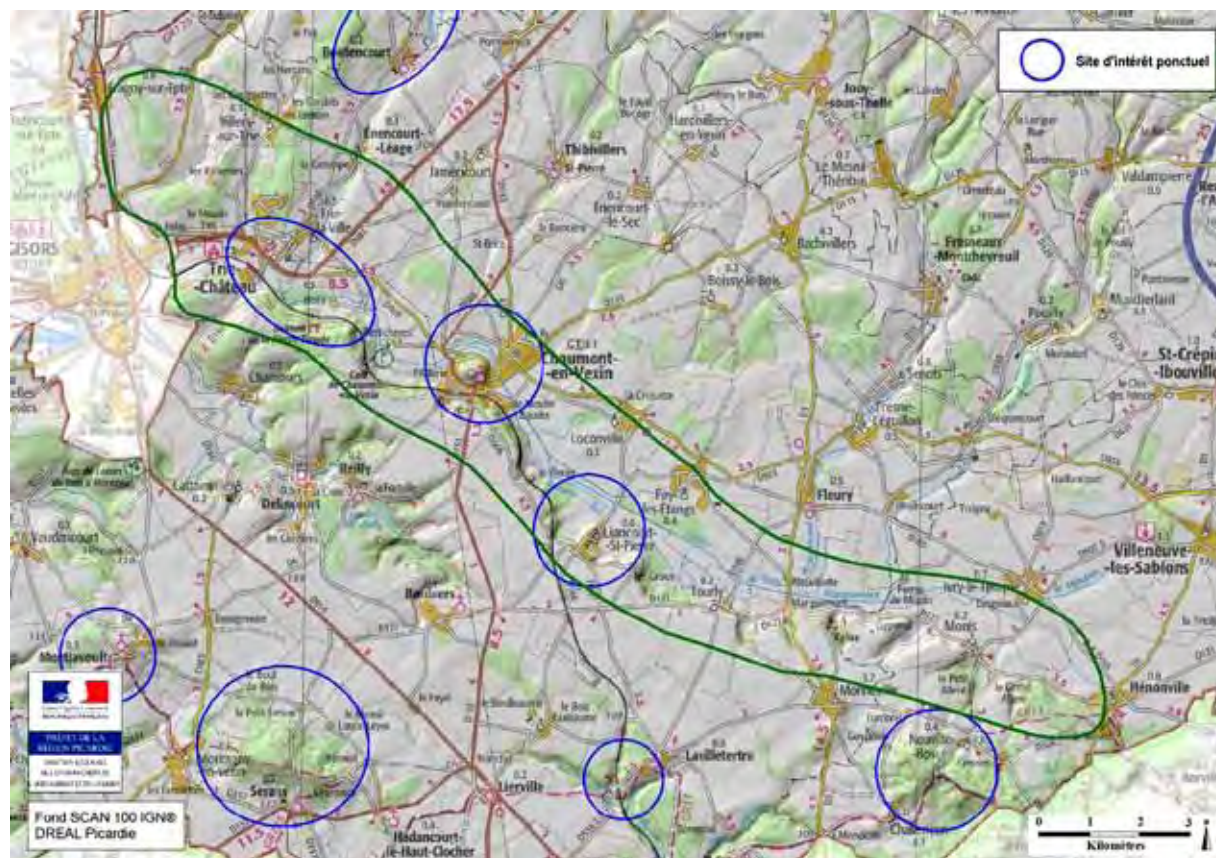
Un équilibre à trouver entre la progression des peupleraies et des cultures et le maintien des prairies et des marais. Ivry-le-Temple

Un fond de vallée varié

La vallée présente deux types de paysages. Les uns sont bocagers et caractéristiques des vallées humides. Ils sont composés de pâturages, d'herbages et de boisements où la rivière a gardé son cours sinueux (Chaumont-en-Vexin et Gisors), ponctué de quelques marais (en aval de Gomerfontaine). Les autres, plus artificiels, résultent du drainage partiel de la vallée afin d'assainir les sols et de favoriser l'agriculture. Ils composent un paysage de canaux, notamment à Hénonville à Marquemont et de grandes cultures s'étendant jusqu'au pied du coteau.

Des villages de coteaux

Ce site emblématique, comme pour le reste du Vexin Français, a conservé un bâti traditionnel et une cohérence vernaculaire remarquable. La cuesta du Vexin accueille de nombreux villages mais implantés sur différentes situations. Chaumont-en-Vexin s'est installé entre le coteau et l'avancée d'une butte témoin. Liancourt est étagé sur le relief. Tourly ou Monts ont investi le pied du coteau. Sur la rive nord, les villages prennent une typologie de village de plateau, avec leur clocher visible de loin. Plusieurs fermes importantes ou des domaines isolés des villages ponctuent également le paysage.



Communes concernées :

- CHAUMONT-EN-VEXIN
- ENENCOURT-LEAGE
- ERAGNY-SUR-EPTE
- FAY-LES-ETANGS
- FLEURY
- HENONVILLE
- IVRY-LE-TEMPLE
- LIANCOURT-SAINT-PIERRE
- LOCONVILLE
- MONNEVILLE
- MONTs
- NEUVILLE-BOSC
- TOURLY
- TRIE-CHATEAU
- TRIE-LA-VILLE
- VILLERS-SUR-TRIE

Cuesta du Vexin et Vallée de la Troësne

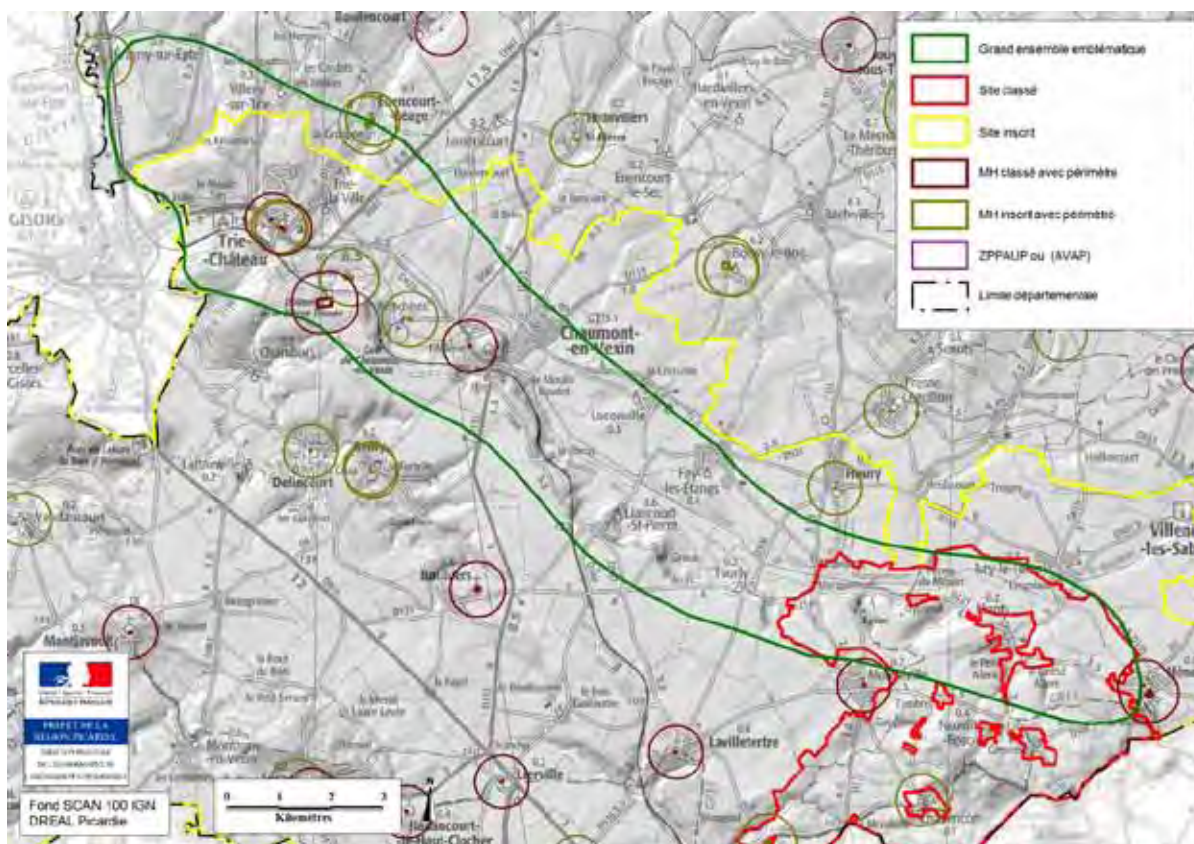
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ces paysages emblématiques de la cuesta du Vexin et de la Vallée de la Troësne sont presque entièrement couverts par la protection du Site inscrit du Vexin Français, appliquée depuis 1974. La pointe orientale est aussi incluse dans le Site de la butte de Rosne, classé en 1996.

Environnement

Cette cuesta boisée compte sur son territoire pas moins de quatre ZNIEFF de type 1 inventoriées : la source de la Garenne, les cours d'eau salmonicoles de la vallée de l'Aunette, les pelouses calcaïques du Vivray à Chaumont et la Cuesta d'Ile-de-France et le bois de la Garenne.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une extension de l'urbanisation

La proximité de l'agglomération parisienne génère une pression urbaine croissante. Plusieurs villages s'entourent ainsi d'extensions pavillonnaires sur de grandes parcelles qui transforment leur silhouette. La zone d'activité intercommunale de Fleury a créé d'importants volumes bâtis dans la vallée. La transformation des bâtiments agricoles crée aussi des impacts visuels localisés, mais perceptibles au sein des grandes cultures ou en crête du coteau.

Une progression des grandes cultures

L'extension des grandes cultures, par le drainage, l'assèchement des sols et la canalisation des rivières, s'est faite au détriment des herbages et des zones humides. Cette évolution a tendance à effacer les contrastes entre le plateau et la vallée et à amoindrir la lisibilité du paysage.

La plantation des peupleraies dans la vallée

Des peupleraies ont été implantées ponctuellement dans une partie de la vallée de la Troësne, cloisonnant ainsi le paysage du fond de vallée alors que dans les années 1950, les herbages occupaient entièrement ce territoire.

La régression des vergers

La disparition des jardins et des vergers est visible en pourtour des villages de coteaux de la cuesta du Vexin. Cette évolution se poursuit depuis les années 1950. Ils constituent pourtant un élément intéressant des tours de villages.

La progression des boisements sur la cuesta

La disparition de l'activité pastorale a entraîné un boisement spontané des pelouses calcaïres sur les coteaux de la cuesta. Cette évolution n'a cependant

affecté qu'une faible part de la cuesta, déjà largement boisée dans les années 1950. Les quelques pelouses calcaires qui y subsistent soulèvent un enjeu écologique mais aussi paysager en raison des points de vue qu'elles permettent depuis les versants.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions de bourgs

Etant donné la pression urbaine, il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux. Il est également important de veiller à la qualité et au positionnement des nouveaux bâtiments agricoles.

Mettre en valeur la Troësne

La Troësne n'est guère valorisée que se soit dans les villages ou dans la partie canalisée où les cultures viennent jusqu'à la berge. Un espace plus conséquent pourrait lui être donné afin de la mettre en valeur : chemin, bande enherbée, ripisylve, milieux naturels tampons.

Favoriser les pâtures

Les pâtures, outre leur intérêt environnemental, apportent une diversité paysagère qui contraste avec les cultures. Elles sont souvent accompagnées de haies et d'arbres de haut jet qui animent l'espace.

Limiter les peupleraies

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture du paysage. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage et d'éviter les replantations.

Mettre en valeur les vues depuis le rebord de la cuesta

Quelques points de vue dominant le plateau de Thelle tendent à se refermer par boisement naturel. Le maintien des ouvertures constitue un enjeu pour conserver certains panoramas remarquables.

Maintenir les transitions autour des villages

Autour des villages, un petit parcellaire est encore présent, parfois en régression ou en friche. Il constitue une transition de qualité avec les champs cultivés ou les pâtures. Sa préservation constitue donc un atout pour le cadre de vie des habitants, en formant un tour de village attractif. La présence de vergers constitue également un atout à ne pas négliger.

Soigner les espaces publics villageois

Il est important de conserver des espaces publics simples en adéquation avec la qualité des bâtiments anciens, et l'identité rurale.



Aménager des espaces publics simples : mail d'arbres et esplanade enherbée comme ici à Hénonville



Les peupleraies viennent concurrencer la perception du coteau et refermer le fond de la vallée. Chaumont-en-Vexin



La Troësne, réduite à sa plus simple expression, entre mur de thuya et grandes cultures : redonner une place au cours d'eau dans le paysage avec des berges plus naturelles et une ripisylve. Chaumont-en-Vexin



Favoriser la présence des prairies et de quelques arbres repères en bordure de la Troësne, qui pourrait être accompagnée d'une ripisylve pour en souligner le tracé. Gypseuil



De nouvelles constructions très voyantes qui transforment la silhouette du village. Fay-les-Etangs



Maîtriser la qualité et les volumes des nouvelles constructions dans les villages. Monts



Améliorer la qualité des plantations en limite des parcelles privées et éviter de former des écrans dans le paysage. Ivry-le-Temple

Grand ensemble paysager n°9



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : plateau du Vexin Français

Famille de paysage : plateau / relief

Caractéristiques paysagères : Plateau de grandes cultures, petite vallée, buttes, coteaux cultivés et forestiers, villages de pied de versant, village en belvédère.

Site patrimonial : butte de Montjavoult.

Site représentatif : butte de la Molière.

Composantes du paysage : rivière, prairie, étang, peupleraie, domaines/châteaux, lotissement, fond humide fermé.

Buttes du Montjavoult et de la Molière

SITUATION

Au sud du département de l'Oise dans le Vexin Français

Situées au sud de la vallée de la Troesne qui marque la limite avec le plateau de Thelle, les Buttes de Montjavoult et la Molière représentent le début du Vexin Français, en limite sud-ouest du département de l'Oise.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Les paysages des buttes du Montjavoult et de la Molière ont été jugés emblématiques car cette structure paysagère de buttes témoins et de vallon humide est représentative de l'entité du Vexin Français. Les villages de versant sont regroupés dans le vallon ou en pourtour des buttes avec un bâti rural calcaire homogène.

Des buttes boisées dominant le plateau du Vexin

Le Vexin Français est un plateau calcaire recouvert de limons fertiles propices aux grandes cultures. Il est ponctué de quelques buttes témoins et découpé par des vallons humides, sur les versants desquels se concentrent l'essentiel des habitations. Les buttes de Montjavoult (207 m) et de la Molière (213 m) dominent le plateau de 80 à 100 m, mais leur profil très étendu les apparente à de simples bombements. Elles constituent un témoin de couches géologiques plus résistantes. Ces buttes, majoritairement siliceuses et calcaires, sont chapotées par une couche très dure de meulière de Beauce qui est inculte et donc plus propice au boisement. Les pâtures investissent les versants et le pied argileux des buttes.



La butte de Montjavoult forme un large bombement sur le plateau. C'est la seule butte qui comporte un village à son sommet, dont le clocher forme un point de mire. Montjavoult



La partie aval de la vallée du Cudron forme un sillon ouvert au sein du plateau. Parnes



Des vues panoramiques depuis la butte de Montjavoult. Montjavoult



Le village de Serans au pied de la butte de la Molière, bordé du château et de ses communs, et surplombé par l'église. Serans

La vallée du Cudron fermée en amont, bien lisible en aval

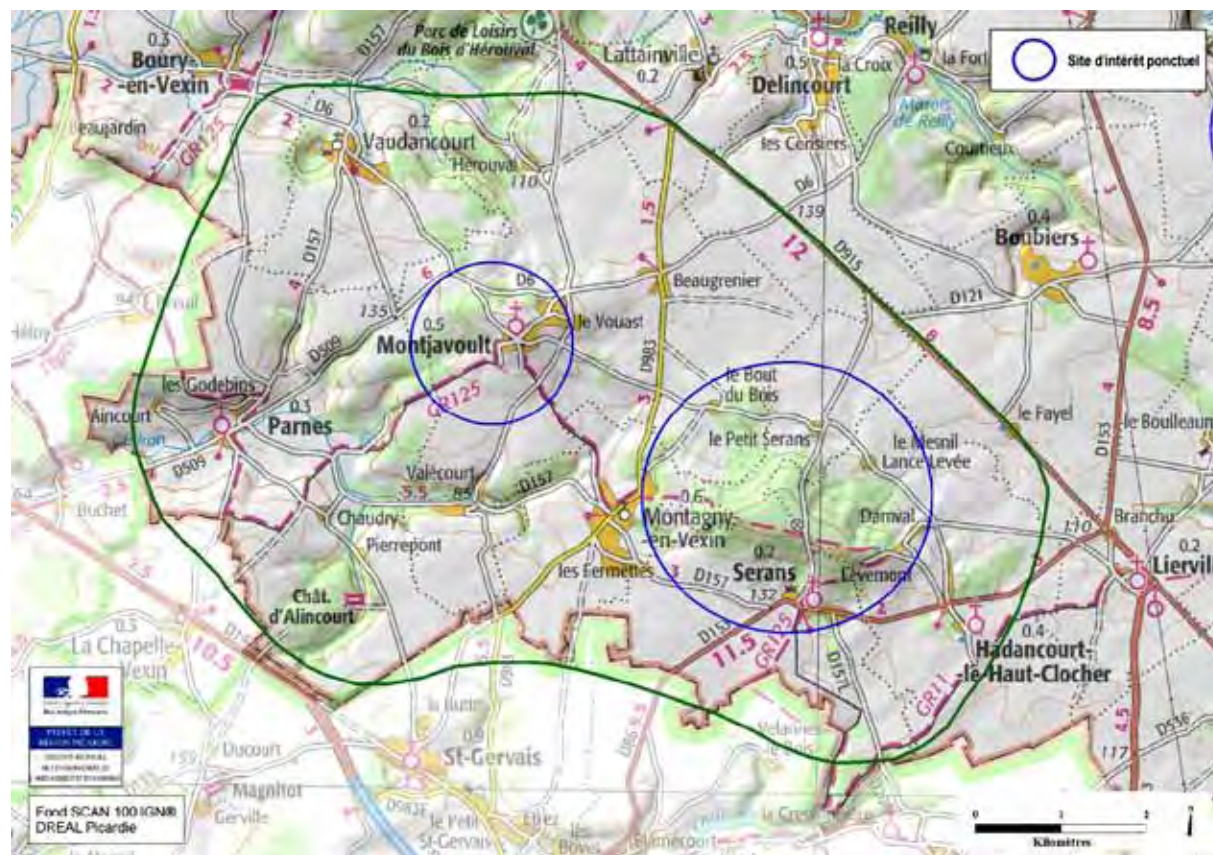
Le vallon du Cudron, affluent de l'Epte, est alimenté par de nombreuses petites sources et dessine une vallée courte, à fond plat et humide. Sa partie amont est refermée par la végétation (peupleraies). Un peu à l'est de Parnes, le paysage s'ouvre. La vallée accueille alors une petite polyculture-élevage (bovins, équins, occasionnellement ovins). Depuis la limite des plateaux, elle devient bien lisible tel un sillon ouvert, aux douces courbes des coteaux, qui serpente dans le paysage. Les versants les plus pentus montrent des prairies dont les limites sont encore ourlées de petites haies.

Un habitat groupé dominé par une église

L'habitat est majoritairement groupé et se localise essentiellement sur les versants des vallons (Valécourt, Vaudancourt) et plus exceptionnellement dans leur fond (Parnes). Mais les buttes témoins accueillent aussi des villages sur leur périphérie tel que Serans sur la butte de la Molière. La présence de hameaux à ce niveau (Petit-Serans, Damval) est liée à des défrichements tardifs. Montjavoult est le seul village installé au sommet d'une butte témoin. Le bâti rural est articulé autour d'éléments structurants, le plus souvent des églises ou des fermes à cour installées au coeur des villages comme à Beaugrenier, Petit-Serans ou Serans. Les maisons sont construites en calcaire taillé ou en moellons. Elles sont le plus souvent alignées sur la rue et, dans le cas contraire, un mur de clôture de la même pierre assure la continuité à l'alignement. Il en résulte des villages d'une grande homogénéité formelle, imposant leur volumétrie et leur minéralité.



Une urbanisation qui transforme la silhouette du village. Hardancourt-le-Haut-Clocher



Communes concernées :

- BOUBIERS
- BOURY-EN-VEXIN
- DELINCOURT
- HADANCOURT-LE-HAUT-CLOCHER
- LATTAINVILLE
- MONTAGNY-EN-VEXIN
- MONTJAVOULT
- PARNES
- SERANS
- VAUDANCOURT

Buttes du Montjavoult et de la Molière

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ces paysages emblématiques du Vexin possèdent globalement une bonne protection paysagère et ont conservé un fort caractère rural. En effet, cette entité est entièrement couverte par la protection du Site inscrit du Vexin Français, appliquée depuis 1974. De

plus, une étude est actuellement en cours d'élaboration pour le classement de la Butte de Montjavoult, de la butte de la Molière de Serans et de leurs abords.

Environnement

Ce secteur présente un intérêt environnemental pour la richesse de ces massifs forestiers dont trois sont inventoriés en ZNIEFF de type 1 : le massif boisé d'Hérouval, le bois Houtelet et la butte de la Molière.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La régression des herbages et des vergers

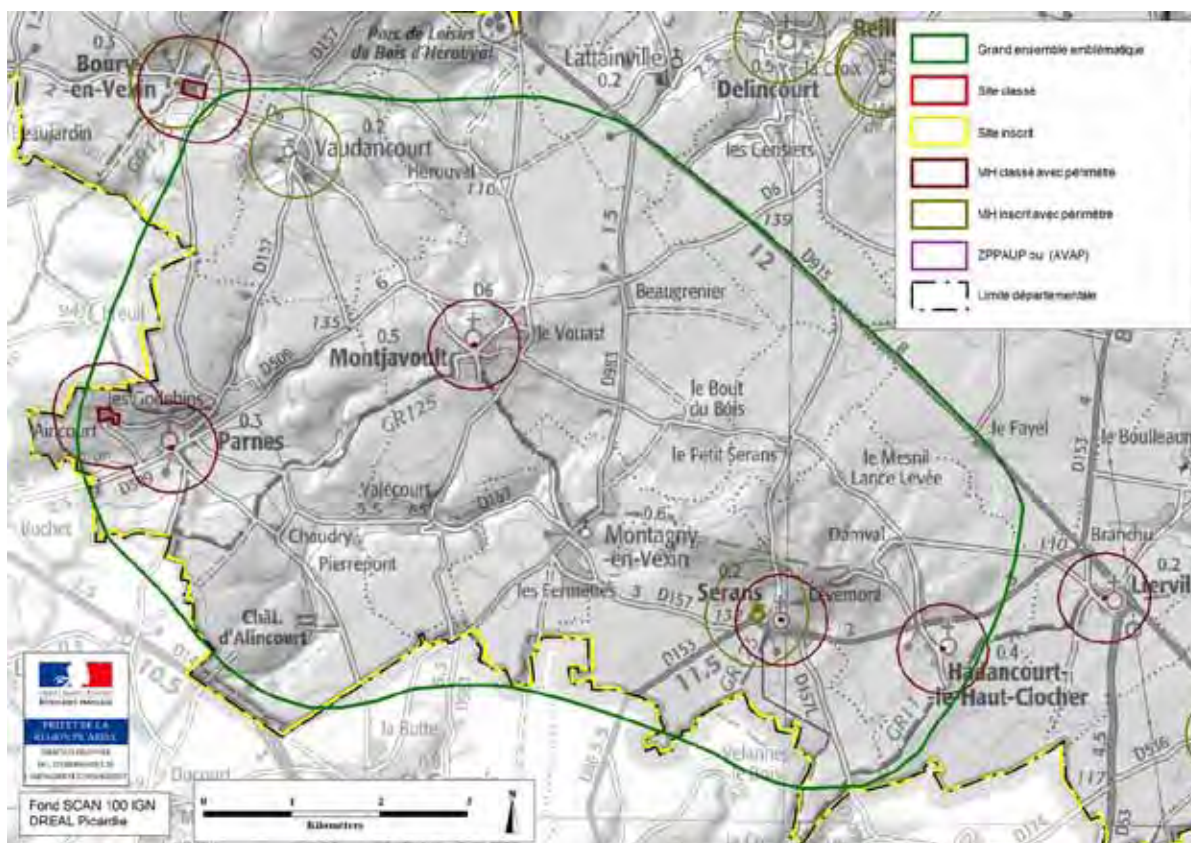
Les pâtures, les bords enherbés de chemin, les zones humides, les vergers et les jardins ont fortement régressé. Seules quelques pâtures subsistent en périphérie des buttes, autour des villages et dans la vallée, alors qu'elles étaient très présentes vers 1950. Ceci tient à l'extension des cultures, la disparition de l'élevage et le lotissement des jardins. Cette régression des herbages conduit à une dualité bois/culture et contribue à l'appauvrissement du paysage.

La fermeture de la vallée amont du Cudron

La plantation de peupliers engendre la fermeture du paysage dans la vallée du Cudron. Leur taille imposante anéantit les vues sur les coteaux et limite les perspectives dans le fond de vallée.

Une extension modérée de l'urbanisation

Les extensions de bourgs sont encore ponctuelles. Mais la proximité de l'agglomération parisienne et l'accès aisé à Cergy-Pontoise génèrent une pression bâtie croissante. Montigny-en-Vexin et Hadancourt-le-Haut-Clocher sont particulièrement concernés. Les extensions de bourgs font petit à petit évoluer la perception de la silhouette du village. Les parcelles villageoises sont divisées et loties avec des voiries en cul de sac. Cette densification tend à déstructurer l'urbanisme villageois et à faire disparaître les jardins et les vergers. Quelques bâtiments agricoles dans les villages (Parnes) ne sont plus entretenus.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions des bourgs développement de l'urbanisation

La pression urbaine rend nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle, qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations déconnectées du bourg et très prégnantes dans le paysage. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux. Il importe également de veiller à l'architecture et au positionnement des nouveaux bâtiments agricoles.

Maîtriser les plantations pour rouvrir la vallée du Cudron

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des fonds. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage et d'éviter les replantations. Une réflexion est à engager sur cet enjeu afin de retrouver la lisibilité de la partie amont de la vallée du Cudron qui apporte une ambiance originale au sein du plateau cultivé.

Mettre en valeur les vues depuis la butte de Montjavoult

Quelques points de vue dominant le Vexin à partir de la Butte de la Molière à Serans et de la Butte de Montjavoult tendent à se refermer par la progression des boisements. La gestion de la végétation constitue un enjeu pour conserver ces panoramas remarquables.

Préserver les pâtures

Les pâtures soulignent le pied des buttes témoin. Outre leur intérêt environnemental, leur présence apporte une certaine diversité paysagère au sein des plateaux de grandes cultures. Elles sont souvent accompagnées de haies et d'arbres de haut jet qui animent l'espace. Elles apportent également un cadre agréable pour se promener.

Maintenir les transitions avec les champs

Autour des villages, un petit parcellaire de jardins et de vergers constitue une transition de qualité avec les champs cultivés ou les pâtures. Sa préservation constitue donc un atout pour le cadre de vie des habitants, en formant un tour de village attractif.

Soigner les espaces publics villageois

Il est important de conserver des espaces publics simples en adéquation avec l'identité rurale des villages. Celle-ci passe par des aménagements sobres utilisant des matériaux simples mais de qualité : pierre calcaire, enherbement, arbres. Les abords des églises, souvent en point haut, sont particulièrement concernés.



Une nouvelle urbanisation très voyante et sans transition avec les champs. Montigny-en-Vexin



Des prairies et des vergers encore présents autour du village de Montjavoult : un cadre de vie à préserver. Montjavoult



Rouvrir la partie amont de la vallée du Cudron (à gauche de l'image) colonisée par les peupleraies. Parnes



Valoriser les abords du Cudron dans les espaces publics du village de Parnes.



Valoriser les espaces publics en belvédère. Serans



Améliorer l'impact visuel des bâtiments agricoles ou artisanaux près du centre du village. Parnes

Grand ensemble paysager n°10



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : plateau du Vexin Français

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : plateau de grandes cultures, petite vallée, fond humide fermé, butte boisée, coteau cultivé et forestier, forêt de crête, villages de plateau, village en belvédère.

Site patrimonial : Lavilletterte.

Site représentatif : butte de Rosne.

Composantes du paysage : rivière, prairie, étang, peupleraie, domaine/château, lotissement, ferme imposante.

Butte de Rosne et Haute Vallée de la Viosne

SITUATION

La partie sud du département de l'Oise dans le Vexin Français

Situé au sud de la vallée de la Troesne qui marque la limite avec le plateau de Thelle, la Butte de Rosne et la Haute Vallée de la Viosne représente le début du Vexin Français, en limite sud ouest du département de l'Oise.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Les paysages de la butte de Rosne et de la Haute Vallée de la Viosne ont été jugés emblématique car cette butte témoin et ce vallon humide sont représentatifs de l'unité du Vexin Français. Les villages de versant sont regroupés dans le vallon ou en pourtour des buttes avec un bâti rural calcaire.

Un plateau de grandes cultures ponctué de buttes boisées

Le Vexin Français est un plateau calcaire recouvert de limon fertile qui est favorable aux grandes cultures. Il est ponctué de quelques buttes témoins et découpé par des vallons humides. La butte de Rosne, qui est la plus élevée avec ses 217 m, surplombe le plateau, mais son profil très étendu l'apparente à un simple bombement. Elle constitue un témoin non-érodé de couches géologiques plus résistantes. Ces buttes sont majoritairement siliceuses et calcaires et sont chapotées par une couche très dure (meulière de Beauce) qui est inculte et donc propice aux boisements. Les pâtures investissent les versants et le pied argileux de la butte.



De vastes panoramas sur l'étendue du plateau depuis les buttes témoins. Chavençon



Une urbanisation regroupée en villages soulignés par leur clocher. Quelques fermes importantes jalonnent ce territoire. Lavilletterte



L'étang de Bachaumont, une ouverture dans la vallée de la Viosne. Lavilletterte



Des centres de villages simples révélant une architecture de pierre calcaire. Lavilletterte



Le château de Saint-Cyr accompagné d'un mail planté. Lavilletterte

La vallée de la Viosne intime et boisée

La haute vallée de la Viosne, qui est un affluent de l'Oise, est alimentée par de nombreuses petites sources et dessine une vallée courte, à fond plat et humide. Elle accueille une petite polyculture-élevage (bovins, équins, occasionnellement ovins) qui y maintient quelques pâtures. Les versants laissent affleurer des formations calcaires propices aux boisements dont les frondaisons marquent la limite avec le plateau. Des petits étangs ponctuent la vallée dont les fonds sont souvent refermés par la végétation.



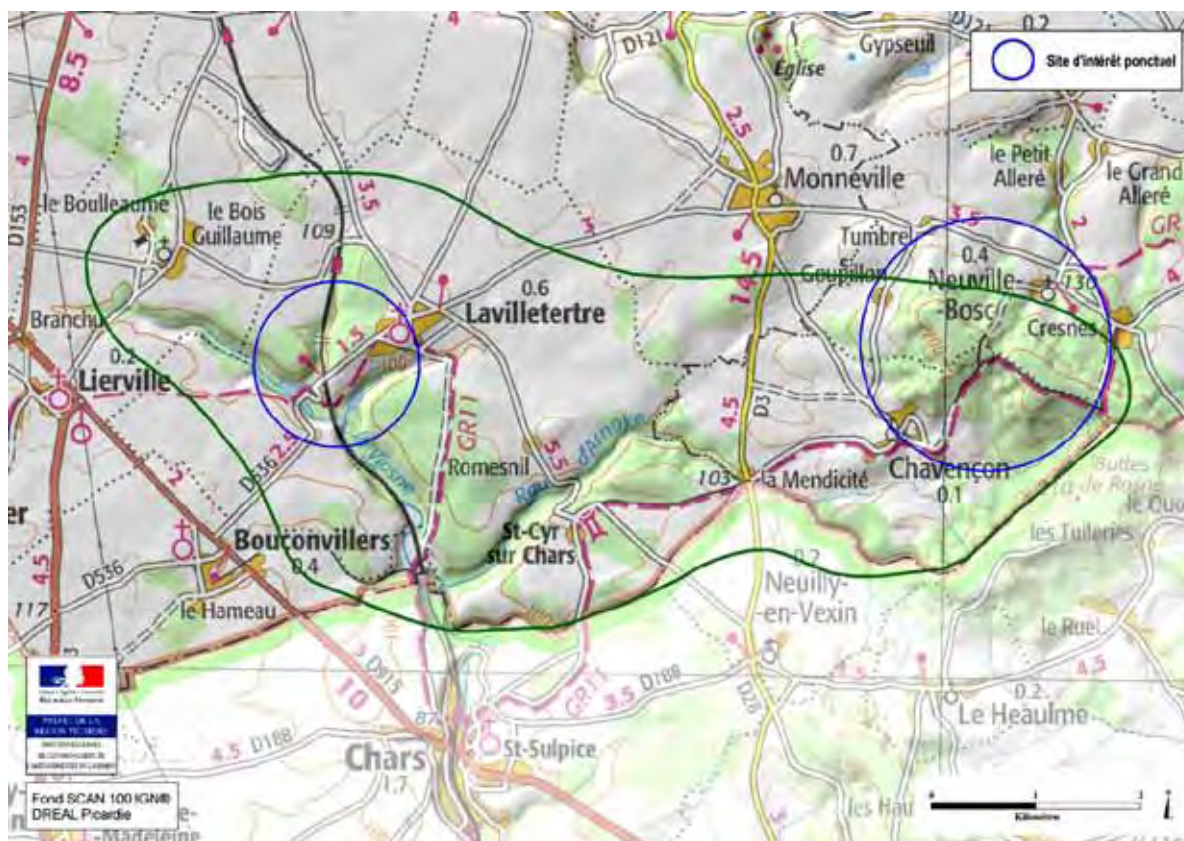
Un développement des constructions parfois hétéroclite. Chavençon



Une diversité apportée par les arbres et les prairies qui tend à disparaître. Chavençon

Un habitat groupé

Ce site emblématique, comme le reste du Vexin Français, a conservé un bâti traditionnel remarquable. L'habitat est majoritairement groupé et se localise essentiellement sur les versants ou les plateaux. Les buttes accueillent aussi des villages sur leur périphérie, tel que Chavençon sur la butte de Rosne. Le bâti rural est articulé autour d'éléments structurants, le plus souvent des églises ou des fermes à cours installées au coeur des villages comme à Lavilletterte. Elles sont le plus souvent alignées sur la rue et, dans le cas contraire, un mur de clôture de la même pierre assure la continuité de l'alignement. Il en résulte des villages d'une grande homogénéité formelle, imposant leur volumétrie et leur minéralité (pierre calcaire, argile, plâtre). Sur les versants, pâtures, pelouses calcaires, et landes forment des transitions avec les villages.



Communes concernées :

- CHAVENCON
- LAVILLETERTRE
- LIERVILLE
- MONNEVILLE
- NEUVILLE-BOSC

Butte de Rosne et Haute Vallée de la Viosne

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique est entièrement couvert par la protection du Site inscrit du Vexin Français appliquée depuis 1974 et sa moitié orientale est incluse dans le Site de la butte de Rosne, classé en 1996.

Environnement

La vallée de la Viosne et les bois de Tumbrel et de Chavençon situés sur la butte de Rosne sont inventoriés au sein de ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La régression des herbages et des vergers

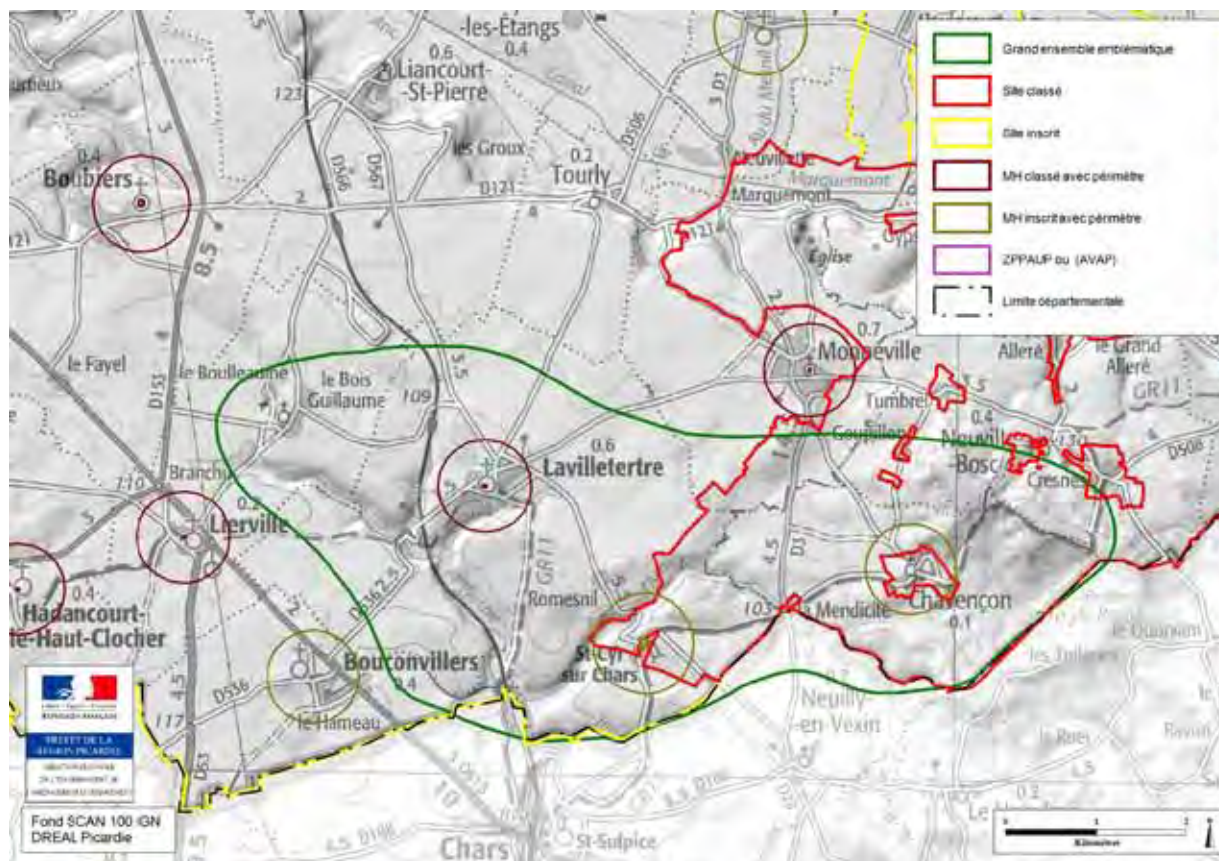
Les pâtures, bords de chemin, zones humides, vergers et jardins de villages ont très fortement régressés. Seules quelques pâtures subsistent, en périphérie de la butte de Rosne, autour des villages et dans la vallée, alors qu'elles étaient très présentes dans les années 1950. Ceci tient à la rationalisation des cultures, à la disparition de l'élevage et au lotissement des jardins. Ainsi, cette régression des herbages et des vergers conduit à une dualité bois/culture et contribue à l'appauvrissement du paysage. Le maintien de ces milieux constitue donc un fort enjeu d'identité pour ce paysage emblématique.

La fermeture de la vallée de la Viosne

La plantation de peupleraies provoque une fermeture du paysage dans la vallée de la Viosne. C'est également le cas autour des étangs où plantations et terrains ne sont pas entretenus. Ils ménagent pourtant quelques ouvertures sur le miroir d'eau.

Une extension modérée de l'urbanisation

Les extensions de bourgs sont encore relativement ponctuelles. Mais la proximité de l'agglomération parisienne et l'accès de plus en plus aisé à Cergy-Pontoise génère une pression urbaine croissante. Les extensions de bourgs (Lavilletterte) font petit à petit évoluer la perception de la silhouette du bourg. Les parcelles villageoises sont divisées et loties avec formation de voies en cul de sac. Ces extensions tendent à déstructurer l'urbanisme villageois et à faire disparaître les jardins et les vergers. Quelques bâtiments agricoles déconnectés du bourg voient également le jour çà et là.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Etant donné la pression urbaine, il est nécessaire de définir les modalités d'extension des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent trop souvent altérer la perception de la vallée par des implantations déconnectées du bourg, très prégnantes dans le paysage. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux. Il est également important de veiller à la qualité et au positionnement des nouveaux bâtiments agricoles.

Maîtriser les plantations et ouvrir la vallée de la Viosne

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des fonds. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage et d'éviter les replantations. Une réflexion est à engager sur cet enjeu afin de retrouver la lisibilité de la vallée de la Viosne qui apporte une ambiance intime et atypique au sein des plateaux de grandes cultures.

Conserver ou retrouver des pâtures

Les pâtures soulignent le pied des buttes témoin. Outre leur intérêt environnemental, leur présence apporte une diversité au sein des plateaux de grandes cultures. Elles sont souvent accompagnées de haies et d'arbres de haut jet qui animent l'espace. Elles apportent également un cadre agréable pour se promener.

Maintenir et les transitions avec les champs

Autour des villages, de petites parcelles de prés, vergers et jardins sont encore présentes, parfois en régression ou en friche. Elles constituent une transition de qualité avec les champs cultivés ou les pâtures. Leur préservation constitue donc un atout pour le cadre de vie des habitants, en formant un tour de village attractif.

Soigner les espaces publics villageois

Que ce soit à Lavilletterte ou Chavençon, il est important de conserver des espaces publics simples en adéquation avec la qualité et les matériaux calcaires des bâtiments anciens, et surtout avec l'identité villageoise. Des mares ponctuent également les abords des villages et constituent des lieux de promenade à valoriser dans les espaces publics.



Un développement urbain qui transforme la perception du village. Lavilletterte



Attention à ne pas altérer la silhouette de village par l'implantation de nouveaux bâtiments. Lavilletterte



Un exemple intéressant de traitement des bas cotés enherbé mis en valeur par un mur restauré. Lavilletterte



Des mares en bordure de village à mettre en valeur comme ici à Bois-Guillaume, Lierville



Rouvrir le fond de vallée et mettre en valeur les ouvrages d'art. Lavilletterte



Soigner les abords du centre d'enfouissement. Bois-Guillaume, Lierville

Grand ensemble paysager n°11



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Plateau Picard

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : petite vallée à fond plat, humide, fond boisé, villages de versants, vallons secs, coteaux cultivés.

Sites représentatifs : Bulles, ferme de Mauregard.

Composantes du paysage : mail, ferme isolée, peupleraie, prairie, marais, étang, lisière.

Vallée de la Brèche

SITUATION

Entre Plateau Picard et Clermontois

Cette partie amont de la Vallée de la Brèche draine le sud du Plateau Picard, au contact du Clermontois.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la vallée de la Brèche a été jugé emblématique de l'entité du plateau Picard car il est représentatif de la structure paysagère de petite vallée à fond plat, humide, boisée et post industrielle. Les villages des versants rassemblent également des motifs identitaires de l'entité comme les usoirs et les maïls.

Une vallée boisée à travers le plateau

Le plateau crayeux de Picardie forme un relief ondulé, composé de vallons secs, qui convergent vers les vallées humides telle que la vallée de la Brèche. Les versants sont le plus souvent asymétriques et cultivés, seuls les plus pentus restant forestiers. La nappe phréatique affleure dans le fond de vallée et lui confère une humidité permanente propice aux marais, aux boisements naturels et à la plantation de peupleraies. Le fond humide et boisé de la vallée de la Brèche se détache nettement du plateau cultivé du Pays de Chaussée.

Une vallée contrastée

La vallée de la Brèche présente deux séquences paysagères bien distinctes. Elle est agricole en amont de Coiseaux, où la rivière a été en partie canalisée pour permettre la mise en culture du fond de vallée. Elle devient boisée et humide en aval de Coiseaux, notamment à partir de Bulles où



Vers l'aval, le fond boisé de la vallée forme un cordon forestier qui se détache nettement du plateau cultivé. Bulles



En amont de Coiseaux, la vallée s'ouvre, les versants sont cultivés et seul un mince cordon boisé accompagne le cours d'eau. Le Plessier-sous-Bulles



Des vallons secs forment une transition vers les paysages très ouverts du plateau. Bulles



Les villages sont implantés au dessus du fond humide, sur le versant ensoleillé. Bulles

d'anciennes sablières et tourbières, cachées dans les boisements, couvrent le fond de vallée. Mais ce fond de vallée est aussi majoritairement planté: la populiculture quasi généralisée s'associe de part en part avec des taillis. Le paysage de fond de vallée très fermé, ne laisse que très rarement percevoir la présence de l'eau et les poches d'herbages restent ponctuelles.

Des vallons secs en transition vers le plateau

Entre plateau et fond de vallée, les vallons secs offrent des paysages de transition. Le paysage, orienté comme dans une vallée, est d'abord cadré et intime mais il va en s'ouvrant de plus en plus largement au fur et à mesure de la progression vers plateau.

Des villages de versants

L'humidité du fond de vallée a conduit à une implantation des villages en pied du versant exposé au sud. La vallée, certes encore rurale, est très influencée par le pôle urbain de Clermont qui diffuse une périurbanisation dans la basse vallée comme à Etouy et Litz.

Usoirs et mails en coeur de village

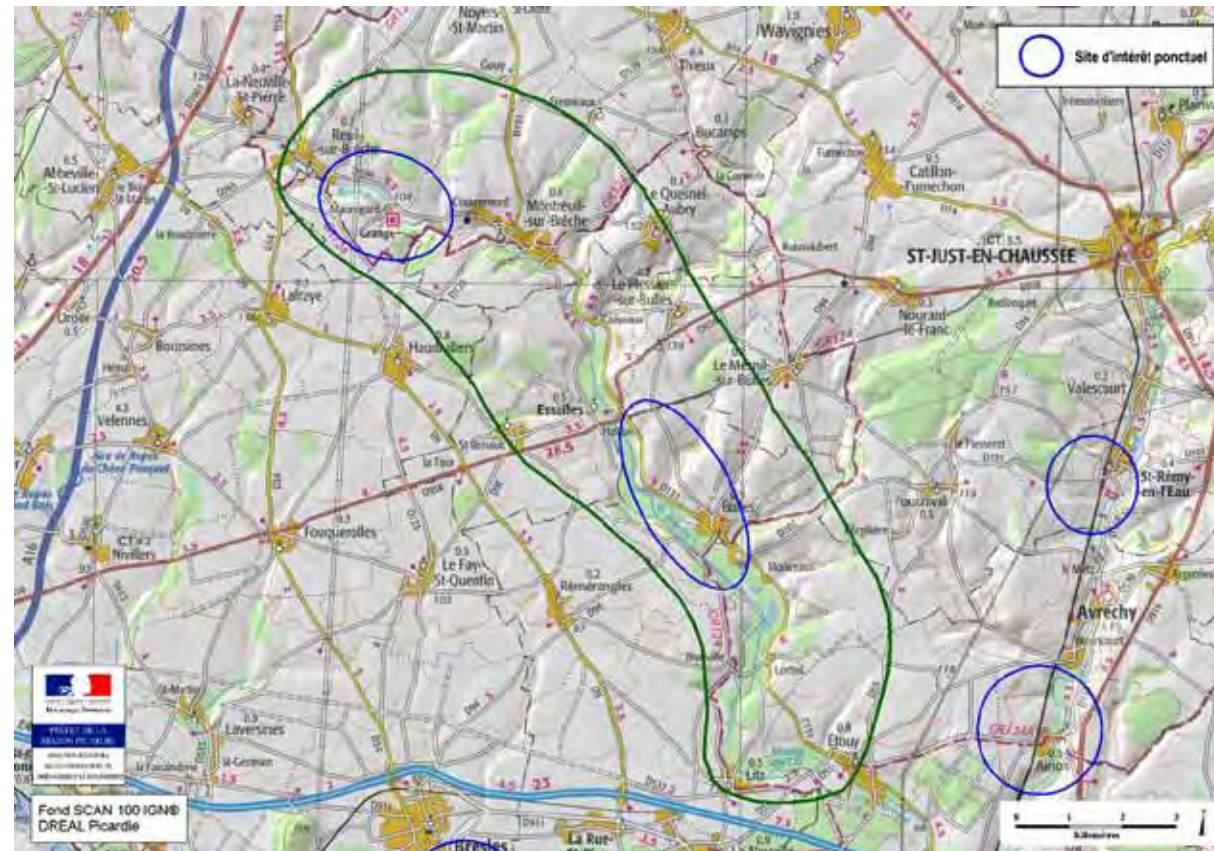
Les villages de cet ensemble possèdent quelques attributs communs du Plateau Picard tel que les usoirs et les mails centraux bordés d'arbres. Le mail est une vaste place enherbée et plantée d'arbres. L'usoir est une bande de terrain communale comprise entre les bâtiments et la voie centrale et qui était traditionnellement utilisée pour les marchés et l'entrepôt de bois ou de machines. Ils constituent dorénavant des espaces publics ou des zones de stationnement automobile.

Des fermes isolées

Bien que l'habitat soit regroupé en villages, quelques fermes isolées ponctuent la vallée et attestent de la fertilité des terres de ce secteur. Un bel exemple se situe à la Ferme de Mauregard, à Reuil-sur-Brèche.



Plusieurs fermes isolées imposantes ponctuent le paysage. Montreuil-sur-Brèche



Communes concernées :

- BUCAMPS
- BULLES
- ESSUILES
- ETOUY
- LITZ
- LE MESNIL-SUR-BULLES
- MONTREUIL-SUR-BRECHE
- NOYERS-SAINT-MARTIN
- LE PLESSIER-SUR-BULLES
- LE QUESNEL-AUBRY
- REUIL-SUR-BRECHE

Vallée de la Brèche

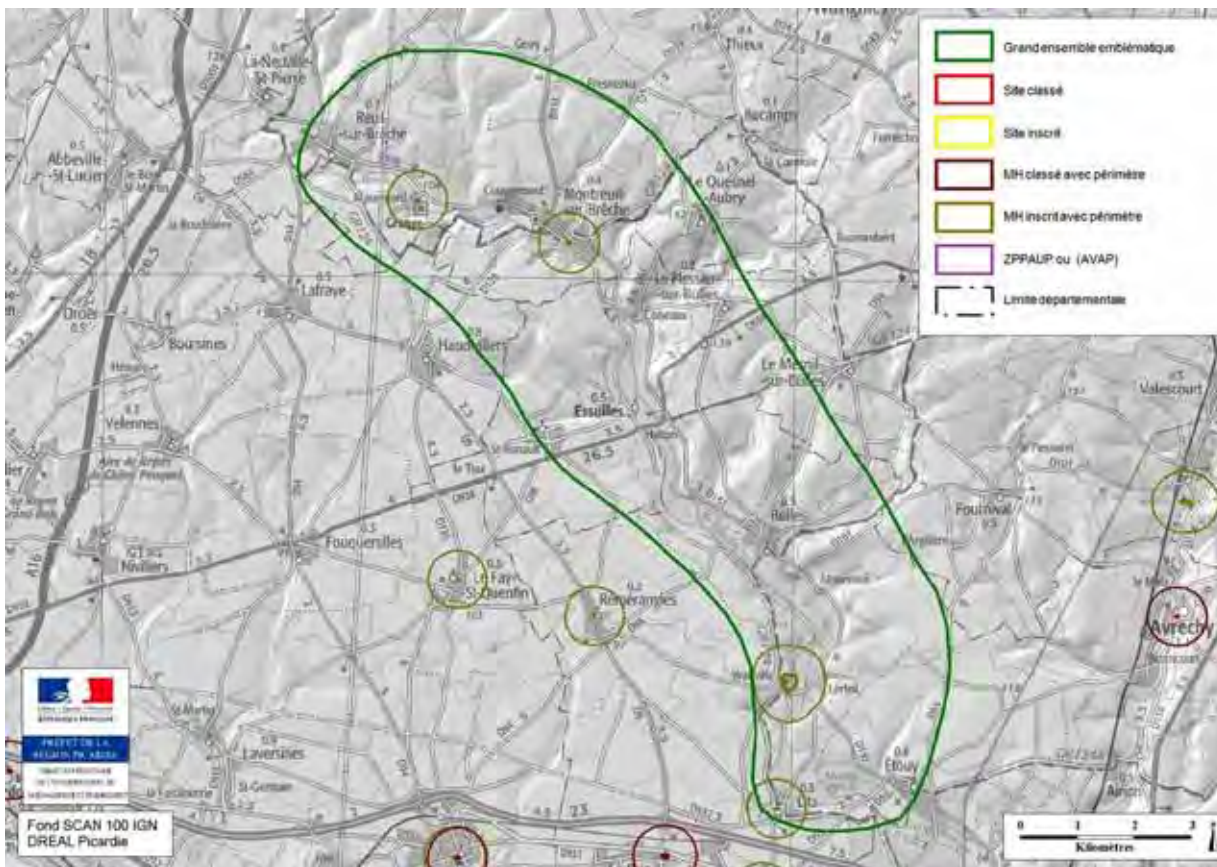
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

La Vallée de la Brèche présente un intérêt écologique vis-à-vis de son cours d'eau et de ses coteaux crayeux. En effet, le Larris de Cul de Lampe a été inventorié en ZNIEFF de type 1 et se trouve inclus dans le réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval, protégé en tant que Site d'Importance Communautaire depuis 1999. La rivière de la Brèche a été inventoriée en zone de ZNIEFF de type 1 pour son intérêt biologique de cours d'eau salmonicole.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La généralisation des peupleraies

Les peupleraies, qui ont colonisé la quasi-totalité du fond de vallée, ont suivi le recul de l'élevage dans ces fonds humides. Associées aux friches humides, elles contribuent à une fermeture complète du fond de vallée, lui faisant perdre une grande partie de son intérêt paysager et environnemental.

L'érosion de l'identité villageoise

Les motifs identitaires, usoirs ou mails, ont tendance à disparaître ou à être dénaturé. De même l'organisation des villages est souvent déstructurée par les nouvelles constructions implantées sans réelle prise en compte du contexte et notamment de la trame urbaine.

Une forte présence éolienne

Un important parc éolien s'est implanté sur le plateau, au sud ouest de la vallée. Ce parc polarise les regards et domine la vallée. Toutefois il ne crée pas d'effet d'écrasement visuel des bourgs, ce qui pourrait se passer si un parc s'implantait de l'autre côté de la vallée, où la plupart des villages sont situés.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les peupleraies

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux

abords immédiat des villages. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage. Une réflexion est à engager sur cet enjeu qui permettrait de retrouver la lisibilité de la vallée.

Maîtriser la périurbanisation

Une réflexion est à mener sur le développement des villages de versant, dans le respect de leur forme urbaine. Lotissements, maisons isolées viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations en milieu de parcelles, déconnectées des implantations du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Préserver des chemins au sein des grandes cultures et le long de la rivière

Les villages sont implantés entre la vallée boisée et les champs cultivés. Dans ces paysages très arborés la présence de l'eau reste un atout à valoriser, notamment par des cheminements en bord de rivière et d'étangs.

En contrepoint de la vallée, de vastes espaces de promenade se situent au sein des parcelles cultivées, d'où la nécessité de préserver un maillage de chemins suffisamment dense en périphérie des villages et dans les vallons secs.

Valoriser les espaces publics villageois

Usoirs et mails constituent des espaces publics originaux, caractéristiques du plateau picard. Leur gestion doit permettre leur maintien par un entretien soigné et régulier. L'adaptation aux usages contemporains doit se faire sans altérer leur unité.



Limiter l'extension des peupleraies qui comme ici masque les vues sur la vallée, notamment aux abords des villages. Bulles



Préserver les chemins permettant un accès au cours d'eau et aux étangs comme ici à Bulles



Maîtriser l'urbanisation linéaire le long des routes et soigner les espaces publics. Reuil-sur-Brèche



Bien évaluer l'impact visuel des projets éolien sur la vallée pour éviter les éventuels effets d'écrasement visuel des silhouettes villageoises. Bulles

Grand ensemble paysager n°12



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Plateau Picard

Famille de paysage : plaine

Caractéristiques paysagères : grandes cultures, villages groupés, vallons secs.

Site patrimonial : ferme d'Ereine.

Site représentatif: de Ravenel à Cressonsacq.

Composantes du paysage: grande ferme isolée à cour carrée, arbre isolé, calvaire, fruitier, bois, route droite, silhouette villageoise, mare, puit, usoir, mail.

Plaine d'Estrées-Saint-Denis

SITUATION

Une plaine du plateau picard

La Plaine d'Estrées-St-Denis est l'image exacte du Plateau Picard et se situe dans sa partie basse et plane, au sud-est de l'entité. Elle se trouve limitée entre deux vallées humides : la vallée de l'Arré et celle de l'Aronde.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la plaine d'Estrées-St-Denis a été jugé emblématique de l'unité du Plateau Picard car il est représentatif des paysages de plaine de grandes cultures à champs ouverts et qu'il regroupe les motifs identitaires de l'unité. Ainsi de l'étendue des grandes cultures émergent les grandes fermes à cours isolées.

Une vaste plaine agricole

La plaine d'Estrées-St-Denis présente des paysages largement ouverts sur l'étendue des grandes cultures. Seul quelques arbres et de rares bois ponctuent ce paysage aux horizons dégagés. La plaine d'Estrées, en pente douce jusqu'à la vallée de l'Oise, possède une couche de limon pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur qui confère aux terres sa grande fertilité et fait de ce secteur du Plateau Picard, le plus propice aux grandes cultures. La rationalisation de l'agriculture s'affranchit des milieux intermédiaires (bermes des bords de routes, friches, fossés...) et génère un paysage uniforme à grande échelle.



Une vaste plaine agricole occupée par les grandes cultures. Grandvillers-aux-Bois



Des villages groupés implantés dans les vallons, près de points d'eau. Angivillers



De grandes fermes à cour carrée. Pronleroy



L'usoir, bande de terrain communale comprise entre le bâti et la rue, ici aménagé comme un parc arboré. Ereine



Le bâti ancien se caractérise par un style de brique et pierre dont l'une des formes est le « couteau picard ». Pronleroy

Des villages groupés

La formation crayeuse sous-jacente a conduit au regroupement de l'habitat en villages, implantés sur le plateau ou les versants des vallons humides ou secs. Cette organisation permet de partager les dispositifs de captage et de collecte des eaux : présence de châteaux d'eau au sein même des villages, de puits et de mares, illustrant la problématique de l'eau dans cette région.

Usosirs et mails en coeur de village

Ces villages sont composés autour d'espaces publics tel que les usosirs situés en bord de rue ou les mails centraux bordés d'arbres. Le mail est une vaste place enherbée et plantée d'arbres. L'usoir est une bande de terrain communale comprise entre les bâtiments et la voie centrale et qui est traditionnellement utilisée pour les marchés et l'entrepôt de bois ou de machines. Ils constituent dorénavant des espaces publics ou des zones de stationnement automobile. Le bâti traditionnel de ce riche secteur se caractérise par un style de brique et pierre dont l'une des formes est le « couteau picard ».

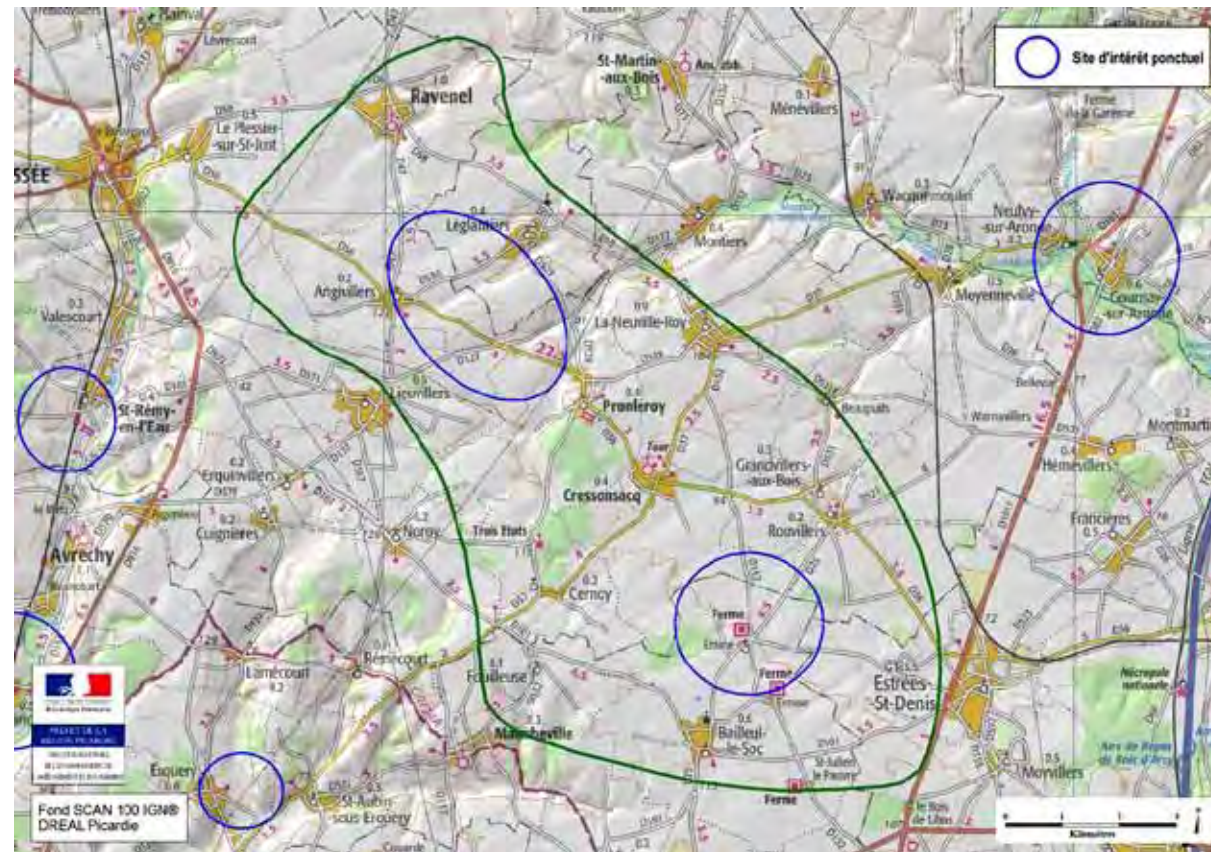
De grandes fermes isolées

Bien que l'habitat soit ici majoritairement groupé, de grandes fermes isolées caractérisent ce paysage. Ces grandes fermes à cours carrée correspondent souvent à d'anciens domaines monastiques (Ferme Eruse, Ferme Eraine, Ferme de St-Julien-Le-Pauvre). Elles s'agglomèrent parfois en hameau. L'architecture complexe combine les bâtiments fonctionnels et de vie. Elles

s'habillent d'ornements ostentatoire et statuaire qui en font un patrimoine différent de la ferme de production classique. La pierre remplace le bois ou la terre pour s'associer à la brique.



De grandes fermes fortifiées ponctuent le territoire. Eraine



Communes concernées :

- ANGIVILLERS
- BAILLEUL-LE-SOC
- CERNOY
- CRESSONSACQ
- ESTREES-SAINT-DENIS
- FOUILLEUSE
- GRANDVILLERS-AUX-BOIS
- LEGLANTIERS
- LIEUVILLERS
- MAIMBEVILLE
- LANEUVILLEROY
- PRONLEROY
- RAVENEL
- ROUVILLERS

Plaine d'Estrées-Saint-Denis

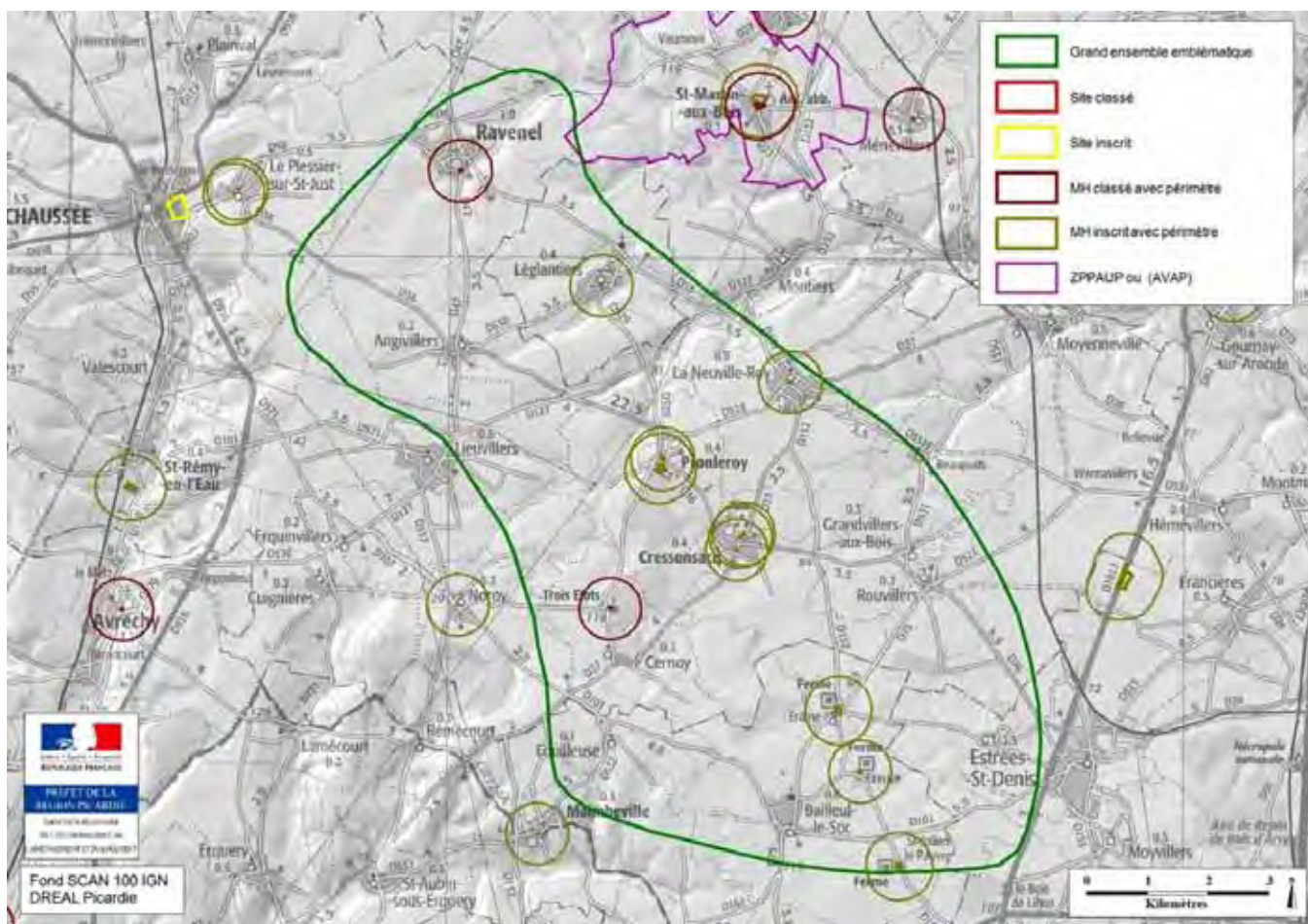
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

La plaine d'Estrées-St-Denis présente un intérêt écologique limité. Une seule zone est inventoriée dans une ZNIEFF de type 1 : il s'agit des bois de Trois Etots et de Pronleroy au cœur de ce paysage emblématique.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une simplification des paysages

La plaine d'Estrées est marquée par la quasi-stabilité des paysages de grandes cultures. Cependant le remembrement agricole et l'évolution des techniques culturales ont entraîné progressivement une simplification excessive des paysages : agrandissement des parcelles, réduction des chemins, raréfaction des éléments arborés. Cependant, les problèmes récurrents de pollution des eaux et de ruissellement pourraient favoriser la réintroduction de fossés, bandes enherbées ou de haies dans certains secteurs.

L'érosion de l'identité villageoise

Les motifs identitaires, usoirs ou mails, ont tendance à disparaître ou à être dénaturés. De même l'organisation des villages est souvent déstructurée par les nouvelles constructions implantées sans réelle prise en compte du contexte et notamment de la trame urbaine.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maintenir l'originalité des espaces publics villageois

Usoirs et mails constituent des espaces publics originaux, caractéristiques du plateau picard. Leur gestion doit permettre leur maintien par un entretien soigné et régulier. L'adaptation aux usages contemporains doit se faire sans altérer leur unité.

Maintenir la structure urbaine villageoise

Une réflexion et à mener sur le développement des villages dans le respect de leur forme urbaine. Lotissements, maisons isolées viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations en milieu de parcelles, déconnectées des implantations du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

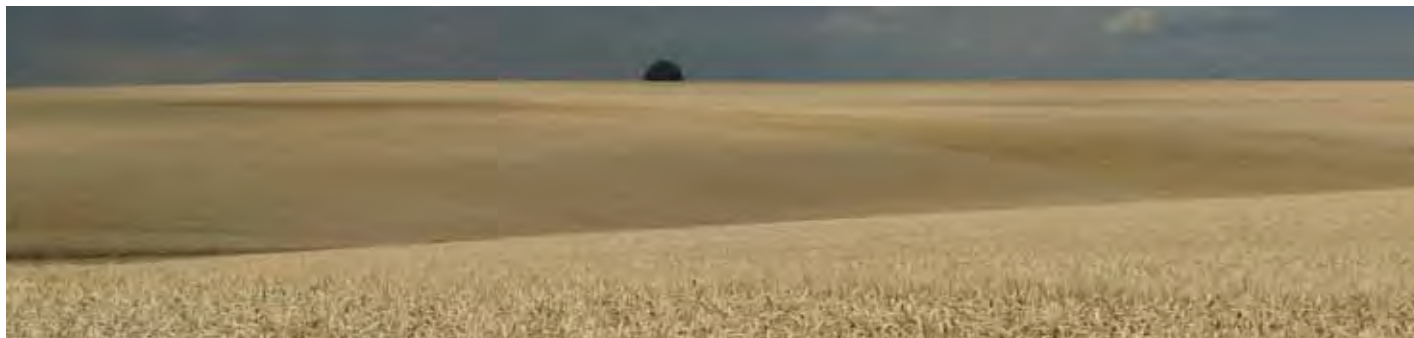
Maintenir des repères dans les paysages de grandes cultures

Les vastes horizons, offrant des vues lointaines peuvent certes avoir un pouvoir attractif. Mais cela ne fonctionne que lorsqu'il y a en contrepoint des éléments apportant une diversité : arbre isolé, calvaire, bosquet, fruitiers... L'uniformité est source de monotonie. La présence arborée focalise le regard, anime l'étendue, ponctue les déplacements. Elle module l'échelle du paysage et lui donne des repères.

Dans cette plaine cultivée, les seuls espaces de promenade se situent au sein des champs, d'où la nécessité de préserver un maillage de chemins suffisamment dense en périphérie des villages.

Limiter l'impact des réseaux aériens

L'ouverture du paysage met en exergue tout élément vertical, lui donnant un fort impact paysager. C'est tout particulièrement le cas des réseaux aériens dont la prégnance peut être particulièrement forte.



Maintenir des repères et des chemins dans les paysages ouverts de grandes cultures. Grandvillers-aux-Bois



Un exemple intéressant de village qui est resté groupé mais qui pourrait aménager son tour de village avec des plantations afin d'harmoniser les nouvelles constructions avec leur environnement. Léglantiers



Soigner la qualité des aménagements des espaces publics et des entrées de bourg. Pronleroy



Etre vigilant sur les impacts visuels des réseaux aériens et des mât ou antennes, visibles de très loin. Angivillers



Maintenir la qualité des espaces publics qui font la convivialité des centres bourgs. Grandvillers-aux-Bois

Grand ensemble paysager n°13



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Plateau Picard

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : petite vallée à fond plat, humide, fond boisé, villages de versants, coteaux cultivés.

Site patrimonial : Gournay

Composantes du paysage : mail, peupleraie, bois, marais, étang, lisière.

Vallée de l'Aronde

SITUATION

Entre plateau Picard et vallée de l'Oise
La vallée de l'Aronde draine l'extrémité sud est du plateau picard en direction de la vallée de l'Oise qu'elle rejoint juste avant Compiègne.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la vallée de l'Aronde a été jugé emblématique de l'entité du Plateau Picard car il est représentatif de la structure paysagère de petite vallée à fond plat, humide et boisé. Quelques motifs identitaires de l'entité sont également rassemblés dans les villages de versant comme les usoirs, les mails.

Une vallée humide à fond plat

Le plateau crayeux de Picardie favorise la formation d'un réseau hydrographique composé de vallons secs qui convergent vers les vallées humides comme la vallée de l'Aronde. La résurgence de la nappe phréatique baigne le fond de cette petite vallée et lui confère une humidité permanente propice aux marais, aux boisements naturels et à la plantation de peupleraies. La pureté des eaux a favorisée la formation de tourbières, exploitées dans le passé (pisciculture, cressonnières), qui laissent aujourd'hui place à des étangs.

Un long cordon boisé en fond de vallée

L'un des motifs identitaires de cette vallée est également son ambiance de fond de vallée à dominante boisée et humide. Ce fond de vallée est majoritairement planté : la populiculture quasi généralisée s'associe de part en part



Le fond boisé de la vallée de l'Aronde se détache nettement du plateau crayeux, occupé par les grandes cultures. Ce rideau boisé coupe visuellement la vallée en deux. Moyenneville



Les villages prennent place de part et d'autre de la vallée, au dessus du fond humide. Gournay-sur-Aronde



Le fond de vallée boisé coupe la vallée en deux. Le paysage très fermé, ne laisse que très rarement percevoir la présence de l'eau. Moyenneville



L'Aronde disparaît, enfouie sous la végétation du fond de vallée. Moyenneville



Les villages, implantés sur le versants, offrent quelques vues dominantes sur la vallée. Gournay-sur-Aronde

avec des taillis. Le paysage de fond de vallée très fermé, ne laisse que très rarement percevoir la présence de l'eau et les poches d'herbages restent ponctuelles. Ce rideau boisé ferme les vues transversales entre les versants. Le fond boisé de la vallée de l'Aronde se détache nettement du plateau crayeux, occupé par les grandes cultures.



Le mail forme une vaste place enherbée et plantée d'arbres au coeur des bourg et villages. Gournay-sur-Aronde

Des villages de versants

L'humidité du fond de vallée a conduit à une implantation des villages et des hameaux sur les versants cultivés. La proximité de pôles urbains ou d'axes de liaisons a donné à la basse vallée un caractère « rurbain ». Dans l'Aronde, l'influence de l'urbanisation de la vallée de l'Oise et celle de la RN17 marquent les villages en aval de Monchy-Humière.

Usoirs et mails en coeur de village

Les villages de cet ensemble possèdent quelques attributs communs du Plateau Picard tel que les usoirs qui sont placés d'un côté ou de l'autre de la route ou les mails centraux bordés d'arbres. Le mail est une vaste place enherbée et plantée d'arbres dont un bel exemple se localise à Gournay-sur-Aronde. L'usoir est une bande de terrain communal comprise entre les bâtiments et la voie centrale et qui était traditionnellement utilisé pour les marchés et l'entrepôt de bois ou de machines. Ils constituent dorénavant des espaces publics ou des zones de stationnement automobile. Enfin, le bâti est caractérisé par l'utilisation de brique et de pierre dans sa construction.



Communes concernées :

- BAUGY
- BRAISNES
- COUDUN
- GOURNAY-SUR-ARONDE
- HEMEVILLERS
- MENEVILLERS
- MONCHY-HUMIERES
- MONTMARTIN
- MOYENNEVILLE
- NEUFVY-SUR-ARONDE
- REMY
- WACQUEMOULIN

Vallée de l'Aronde

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

La Vallée de l'Aronde présente un intérêt écologique pour son milieu hydrographique. En effet, la rivière de la Brèche a été inventoriée en ZNIEFF de type 1 pour son intérêt biologique de cours d'eau salmonicoles. Les étangs tourbeux de Revenne à Braisnes ont également été inclus dans une ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La généralisation des peupleraies

Les peupleraies, qui ont colonisé la quasi-totalité du fond de vallée, ont suivi le recul de l'élevage dans ces fonds humides. Associées aux friches humides, elles contribuent à une fermeture complète du fond de vallée, lui faisant perdre une grande partie de son intérêt paysager et environnemental.

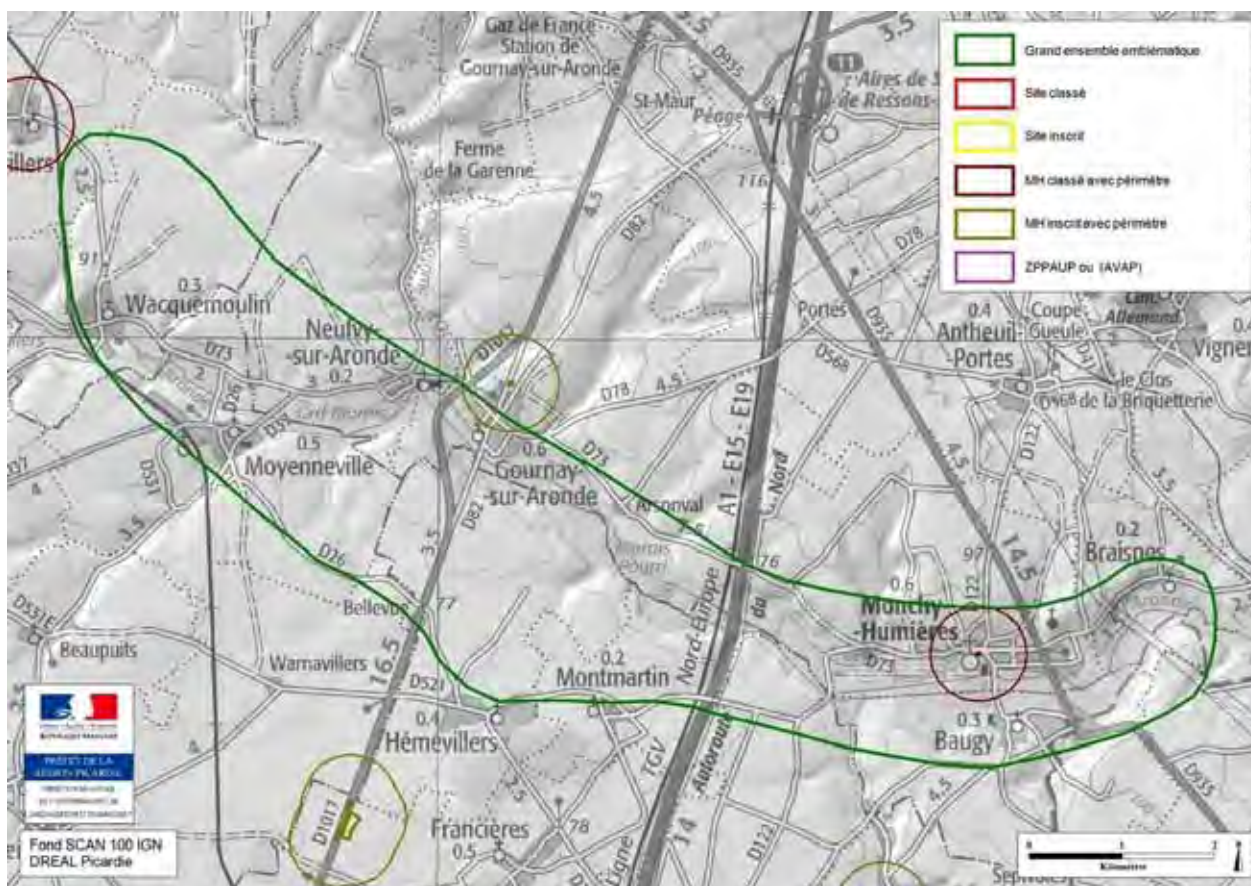
L'érosion de l'identité villageoise

Les motifs identitaires, usoirs ou mails, ont tendance à disparaître ou à être dénaturé. De même l'organisation des villages (villages de versant et organisation en étage : bois/villages/cultures) est souvent déstructurée par les nouvelles constructions implantées sans réelle prise en compte du contexte et notamment de la trame urbaine.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les peupleraies

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux abords immédiat des villages. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage. Une réflexion est à engager sur cet enjeu qui permettrait de retrouver la lisibilité de la vallée.



Préserver des chemins au sein des grandes cultures qui cernent la vallée

Les villages sont implantés entre la vallée boisée et les champs cultivés. La vallée étant inaccessible, les seuls espaces de promenade se situent au sein des parcelles cultivées, d'où la nécessité de préserver un maillage de chemins suffisamment dense en périphérie des villages.

Maîtriser la périurbanisation

Une réflexion et à mener sur le développement des villages de versant, dans le respect de leur forme urbaine. Lotissements, maisons isolées viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations en milieu de parcelles, déconnectées des implantations du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Valoriser les espaces publics villageois

Usoirs et mails constituent des espaces publics originaux, caractéristiques du plateau picard. Leur gestion doit permettre leur maintien par un entretien soigné et régulier. L'adaptation aux usages contemporains doit se faire sans altérer leur unité.



Les peupleraies contribuent à une fermeture totale du paysage de la vallée. Monchy-Humières



Retrouver des ouvertures du fond de vallée, prioritairement aux abords des villages et des routes transversales. Moyenneville



Limiter les extensions bâties linéaires le long des routes, qui dénaturent la silhouette du bourg. Moyenneville



Valoriser les mails, espaces publics caractéristiques du plateau picard. Moyenneville



Préserver des chemins au sein des grandes cultures qui cernent la vallée, notamment aux abords des villages. Wacquemoulin

Grand ensemble paysager n°14



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Noyonnais

Famille de paysage : relief

Caractéristiques paysagères : plateau et collines calcaires à dominante boisée, cultures sur les replats. Deux vallées humides où se concentrent les villages.

Sites représentatifs : secteur de Thiescourt ; Lassigny ; Haute vallée de la Matz.

Composantes du paysage : village avec couronne herbagère, nécropole, village-rue, mail, prairie, verger, belvédère, chemin.

Monts du Noyonnais

SITUATION

Entre Plateau picard et vallée de l'Oise

Les Monts du Noyonnais sont situés au nord-est de l'Oise, bordée par la vallée de l'Oise et formés par un ensemble géomorphologique complexe de plateaux et de collines.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage des Monts du Noyonnais a été jugé emblématique de l'entité car il offre une diversité de paysages caractéristiques de monts calcaires boisés, herbagères et cultivés, alternés avec de petites vallées humides. Quelques motifs identitaires de l'entité sont également présents tel que les couronnes herbagères entourant les villages ou l'architecture en brique de la reconstruction et les monuments aux morts marquant les paysages de la guerre.

Des reliefs boisés qui barrent l'horizon

Les « Monts » et « Montagnes » du Noyonnais forment un ensemble de plateaux et de collines (buttes calcaires) qui est nettement perceptible par la barrière qu'il forme sur l'horizon, vu de l'extérieur. Ils sont boisés et cultivés par poches sur les hauteurs. Les versants cultivés accueillent des villages entourés d'herbages.

Des collines sans direction affirmée

Ce paysage emblématique a la particularité de ne pas être structuré par une orientation déterminée mais de présenter un relief doux et homogène. Il offre une grande diversité de paysages en relation avec la variété de ses terroirs agricoles et de la complexité de son relief et de sa géologie : monts boisés,



Un ensemble de collines boisées dominant des versants agricoles et pâturés. Lassigny



Les villages sont cernés d'une couronne d'herbages et de vergers. Thiescourt



Les sommets offrent de nombreux belvédères sur les vallées. Mareuil-la-Motte



Chemins, clôtures, prairies, vergers composent un paysage à l'échelle intime autour des villages. Béhéricourt

versants cultivés et herbagers, vergers, vallées humides et boisées. Le relief de collines et de vallonnements fait l'unité de ce paysage.

Des vallées habitées

Deux petites vallées humides (vallées du Matz et de la Divette) sillonnent ce paysage emblématique et drainent les versants des collines, pour se jeter dans l'Oise. Elles forment un réseau hydrographique ramifié et sinueux conférant une humidité diffuse à ce paysage rural. Le fond humide accueille des boisements et des peupleraies qui masquent la présence des cours d'eau et ferment leur paysage, tandis que les versants cultivés sont très ouverts.

Des villages entourés de couronnes herbagères

Les herbages accompagnent quasiment tous les villages. Ces couronnes herbagères s'adaptent au relief et aux situations. Comme les villages, elles adoptent des dispositions multiples. Sur les versants, la couronne s'adosse au boisement et s'inscrit dans sa continuité, elle s'étend dans les cultures et parfois fusionne avec celle d'autres villages pour former de petits secteurs herbagers (Porquéricourt, Vauchelles, Labroye, Suzoy du bois des Essarts).

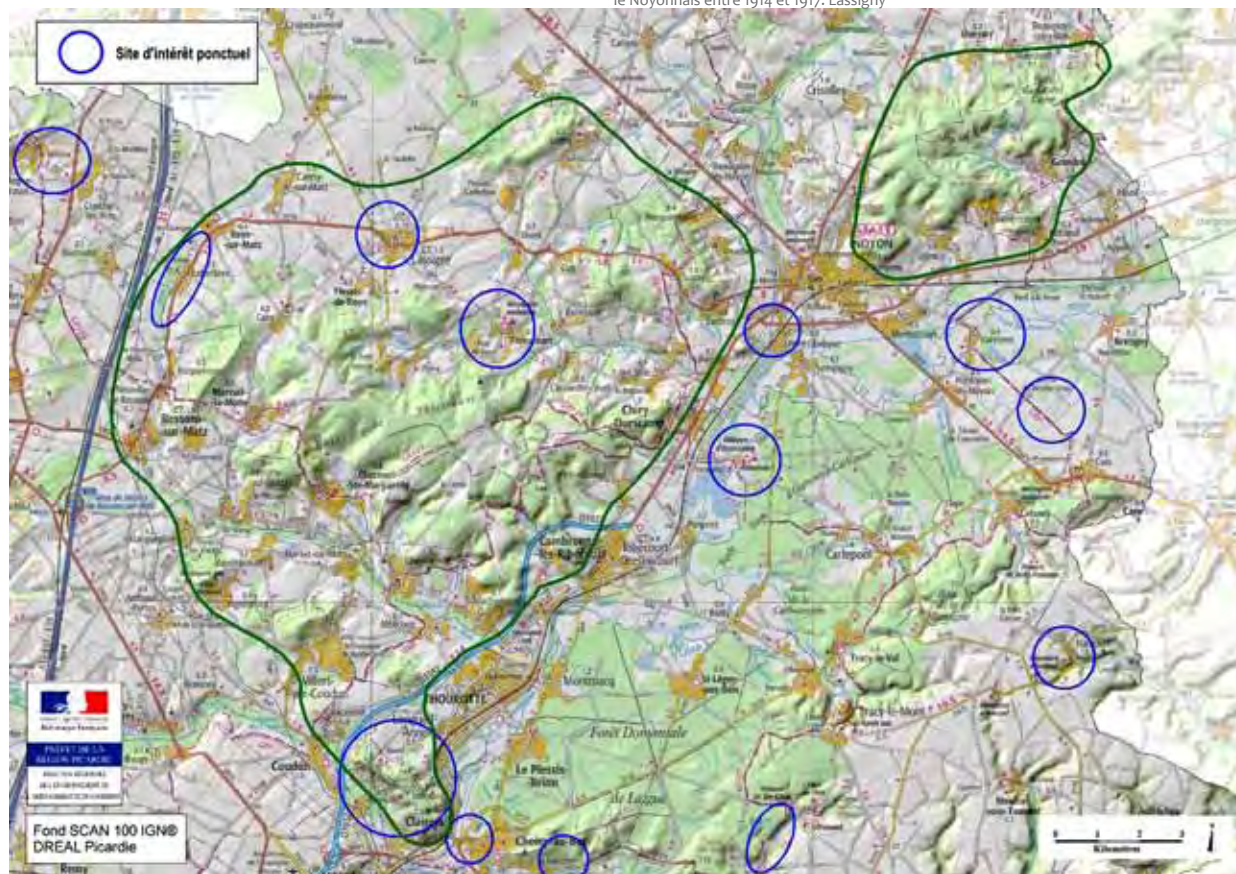
Des paysages qui témoignent de la guerre

De septembre 1914 à mars 1917, le front de l'Oise se figea sur une ligne allant de Lassigny à Tracy-le-Val. Les nombreux cimetières militaires (Thiescourt, Lassigny, Vignemont, Marquéglise), monuments aux morts (Crisolles, Canny-sur-Matz) et nécropoles allemandes (Lassigny, Thiescourt, Vignemont), sont des témoignages visibles de cette période.

L'architecture en briques de la reconstruction est peut-être la marque la plus présente dans les paysages de la guerre puisque, au-delà des beaux exemples de la haute-vallée du Matz (Canny-sur-Matz, Roye-sur-Matz), on la retrouve dans de nombreux villages.



Les nombreux cimetières militaires et nécropoles témoignent de la ligne de front à travers le Noyonnais entre 1914 et 1917. Lassigny



Communes concernées :

- BABOEUF
- BEAUGIES-SOUS-BOIS
- BEHERICOURT
- BIENVILLE
- BIERMONT
- CAMBRONNE-LES-RIBECOURT
- CANDOR
- CANNECTANCOURT
- CANNY-SUR-MATZ
- CHEVINCOURT
- CHIRY-OURS-CAMPS
- CLAIROIX
- COUDUN
- CRISOLLES
- CUY
- DIVES
- ELINCOURT-SAINTE-MARGUERITE
- EVRICOURT
- GIRAUMONT
- GRANDRU
- GURY
- JANVILLE
- LABERLIERE
- LAGNY
- LARBROYE
- LASSIGNY
- LONGUEIL-ANNELE
- MACHEMONT
- MAREST-SUR-MATZ
- MAREUIL-LA-MOTTE
- MARGNY-SUR-MATZ
- MARQUEGLISE
- MAUCOURT
- MELICOCQ
- MONDESCOURT
- LA NEUVILLE-SUR-RESSONS
- NOYON
- PASSEL
- PLESSIS-DE-ROYE
- PORQUERICOURT
- QUESMY
- RESSONS-SUR-MATZ
- RIBECOURT-DRESLINCOURT
- RICQUEBOURG
- ROYE-SUR-MATZ
- SALENCY
- SUZOY
- THIESCOURT
- VANDELICOURT
- VAUCELLES
- VIGNEMONT
- VILLE
- VILLERS-SUR-COUDUN

Monts du Noyonnais

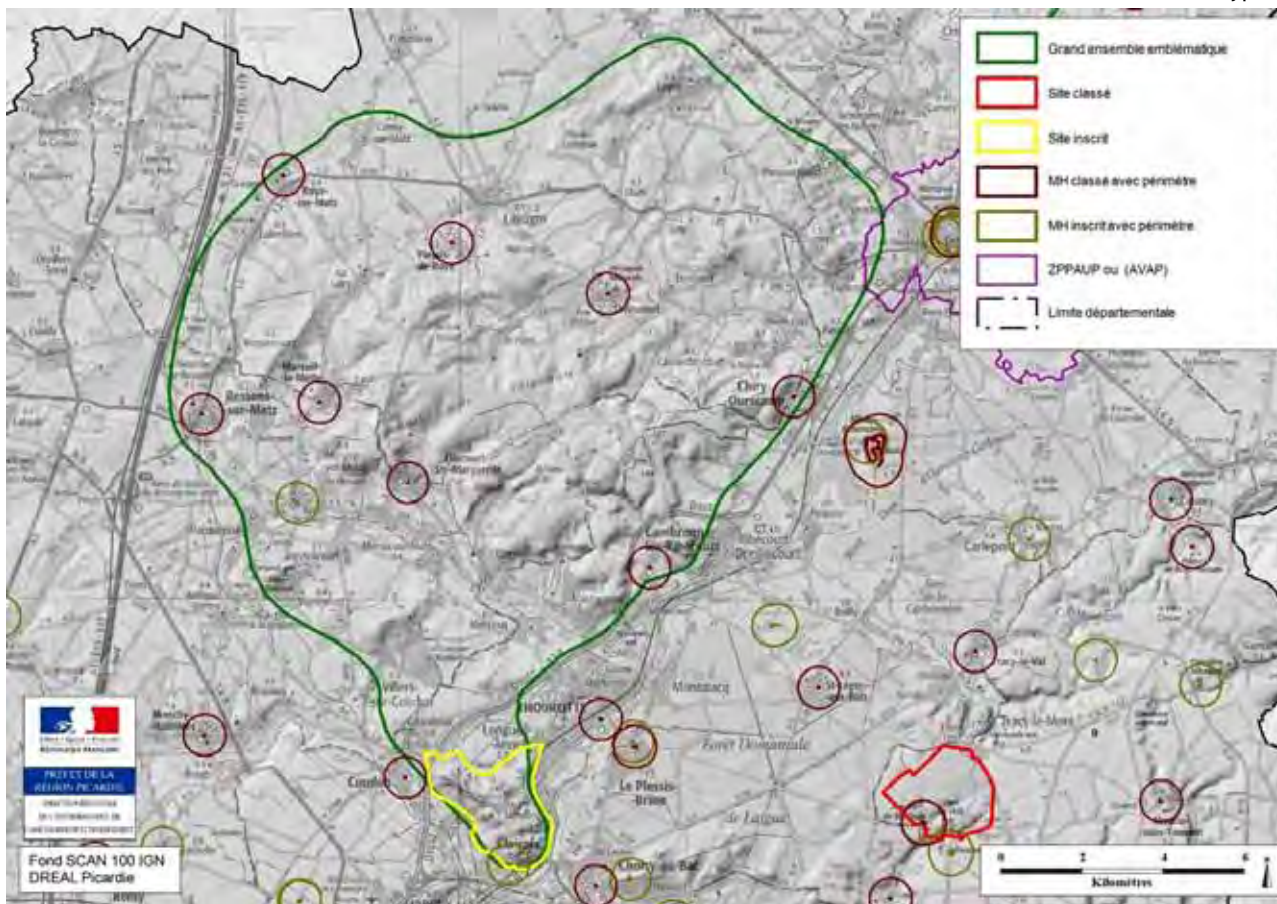
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Les Monts du Noyonnais présentent un intérêt écologique pour ses sommets et ses milieux forestiers associés qui sont riches en biodiversité. Ainsi les monts de Porquericourt et les bois des Essarts, le massif forestier d'Avricourt/Régal et la montagne de Lagny, ainsi que la massif forestier de Thiescourt/Attiche et le bois de Ricquebourg ont été inventoriés en zone de ZNIEFF de type 1.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La régression des herbages

Les paysages herbagers sont en régression constante depuis les années 1950, suite à l'extension des cultures aux dépens de l'élevage. Ils se maintiennent encore sur les pentes et les versants nord où ils contribuent au paysage diversifié, original des monts du Noyonnais.

Le développement des peupleraies

De nombreuses peupleraies, parfois de petites superficies, se sont implantées dans les fonds de vallée et à proximité des villages, refermant le paysage et brouillant sa lecture.

Les extensions urbaines

La pression urbaine remonte à partir de la vallée de l'Oise, autour de Noyon, vers l'embouchure des vallées. Les extensions de bourgs restent toutefois modérées concernant ici et là un lotissement ou quelques maisons.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maintenir les prés et vergers autour des villages

Ces couronnes herbagères constituent un écrin de grande qualité autour des villages. Ils sont liés à l'activité d'élevage dont le maintien constitue un très fort enjeu.

Maîtriser les peupleraies

La qualité paysagère des fonds de vallée dépend d'un équilibre entre ouverture et fermeture paysagère. Maîtriser les peupleraies, retrouver une ouverture sur la rivière aux abords des ponts et des villages par une gestion appropriée de la ripisylve.

Maintenir et mettre en valeur les belvédères

Les versants des monts offrent de nombreux belvédères dont la mise en valeur constituerait un atout indéniable pour ces paysages. Il en va de même pour les abords de plusieurs église implantées en hauteur dominant le village : Thiescourt, Mareuil...

Paysages de la guerre : soigner les abords des cimetières militaires

Si les cimetières sont généralement très bien entretenus, les abords de ceux-ci pourraient parfois être mieux maîtrisés (stockage d'une entreprise face au cimetière de Lassigny par exemple).

Maîtriser les extensions urbaines

L'enjeu est de concilier le développement bâti et le maintien de l'identité rurale des communes. Certains villages, comme Thiescourt, ont une forme urbaine ancienne éclatée qu'il convient aujourd'hui non pas d'étaler encore mais au contraire de densifier par une urbanisation des dents creuses. D'autres ont des formes groupées autour d'une rue principale. Dans tous les cas les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.



Maîtriser l'extension des peupleraies qui comme ici ferment le paysage des vallons. Canny-sur-Matz



Favoriser l'élevage pour maintenir les couronnes herbagères qui mettent en valeur les silhouettes des villages comme ici à Mareuil-la-Motte



Un exemple de construction neuve implantée à l'alignement, en harmonie avec le bâti ancien du village. Béhéricourt



Maîtriser les extensions bâties pour préserver la silhouette groupée des villages. Thiescourt

Grand ensemble paysager n°15



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : vallée de l'Oise

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : rive droite urbanisée, canal, rive gauche agricole bocagère.

Sites représentatifs : Pont l'Évêque, Varesnes.

Site patrimonial : abbaye de Chiry-Ourscamps.

Composantes du paysage : écluse, port, cité batelière, quai, pont, alignement de peupliers, chemindehalage, haie bocagère, prairie, zone humide, méandre de l'Oise, canal de dérivation.

Oise Noyonnaise

SITUATION

Entre vallée de l'Oise et Soissonnais

La vallée de l'Oise est une vallée alluviale à fond plat ayant une forte identité industrielle. Son extrémité nord, appelée l'Oise Noyonnaise, possède un caractère rural. L'Oise très sinueuse et de petit gabarit a été doublée par un canal navigable qui a structuré ce paysage emblématique.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de l'Oise Noyonnaise a été jugé emblématique de l'entité de la vallée de l'Oise car cette section est la seule dans laquelle l'Oise a conservé son cours naturel non recalibré, formant de nombreux méandres. Le fond de vallée humide et agricole offre des paysages ruraux de polycultures et d'herbages parmi les plus étendus de la vallée de l'Oise.

Un contraste entre les deux rives du canal

La construction du canal latéral à l'Oise a structuré le fond de vallée en deux secteurs. L'urbanisation et l'industrie se sont développées sur la rive droite du canal alors que la rive gauche a conservé son caractère humide et agricole.

Une rive droite urbanisée et industrielle

La rive droite, accueille des implantations industrielles (Noyon, Chiry-Ourscamps, Ribécourt...) qui se sont insérées entre le canal latéral à l'Oise et les grandes infrastructures de communication : voie ferrée, RN32.



L'Oise serpente dans une vallée large à fond plat qui conserve un caractère rural. Brétigny



Prairies humides, ripisylve et peupleraies composent un paysage bocager aux horizons proches. Appilly



Alignement de peuplier d'Italie soulignant le tracé rectiligne du canal qui offre une ample perspective. Appilly



De nombreux ponts jalonnent le paysage au dessus du canal et de l'Oise. Appilly



Le canal marque la frontière entre la vallée agricole de la rive gauche et la vallée urbanisée à droite. Écluse et port de Pont l'Évêque

Le canal comme épine dorsale

Le canal latéral, construit en 1821, double l'Oise sur 34 kilomètres, facilitant la navigation en évitant les nombreux méandres naturels. Les infrastructures de navigation (quais, écluses, ponts, ports et cités batelières) sont très présentes dans le paysage. Pont-L'Evêque, à l'urbanisation atypique, est l'un des quelques ports de la vallée de l'Oise qui accueille des écluses. Au total une dizaine de ponts enjambent l'Oise et le canal latéral, marquant ce paysage emblématique bien au-delà du simple tracé du canal. Les chemins de halage longent le canal sur ses deux rives parfois accompagnés d'alignements de peupliers d'Italie.

Une rive gauche agricole et humide

La rive gauche du canal offre des paysages variés : zones humides (secteur de l'abbaye de Chiry-Ourscamps), anciennes gravières (Pontoise-lès-Noyon, Pimprez) ; polycultures (Pontoise-lès-Noyon) et herbages humides (Varesnes). L'Oise et ses bras de décharge dessinent de nombreux méandres qui s'approchent par endroit du canal puis s'en éloignent.

Les prairies humides sont bordées de haies bocagères (frênes). Des ripisylves (saules, hêtres, aulnes) bordent ce réseau hydrographique complexe. Quelques sablières ont été reconverties en base de loisirs (Pimprez).

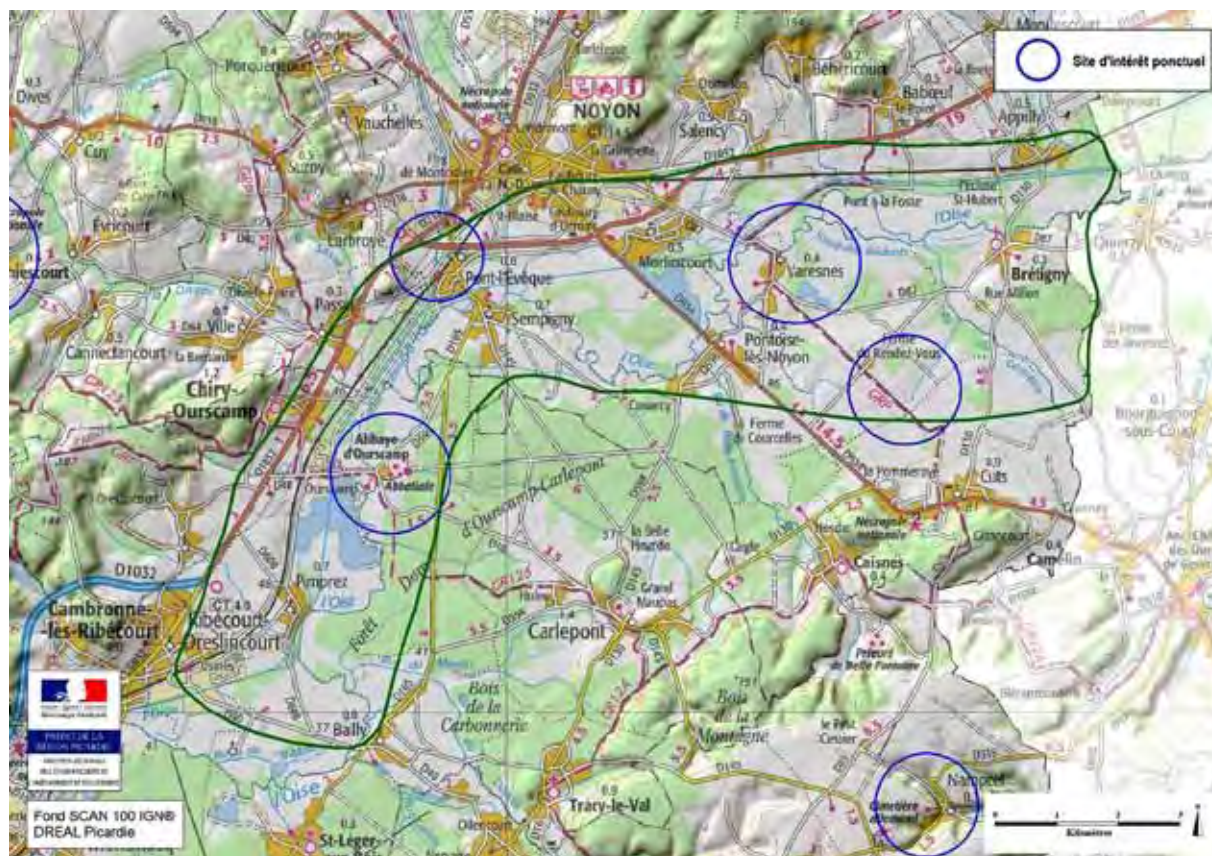
Dans la plaine agricole, les paysages oscillent entre herbages et polyculture (Pontoise-lès-Noyon) et aux grandes cultures (Pommerai, Cuts).



La lisière de la forêt de l'Abbaye de Chiry-Ourscamps limite la vallée vers l'est.



De part et d'autre des fonds humides alternent pâtures et parcelles cultivées. Bretigny



Communes concernées :

- APPILLY
- BABOEUF
- BAILLY
- BRETAGNY
- CAISNES
- CHIRY-OURS-CAMPS
- CUTS
- MORLINCOURT
- NOYON
- PASSEL
- PIMPRESZ
- PONT-L'EVÊQUE
- PONTOISE-LES-NOYON
- RIBECOURT-
- DRESLINCOURT
- SALENCY
- SEMPIGNY
- VARESNES

Oise Noyonnaise

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

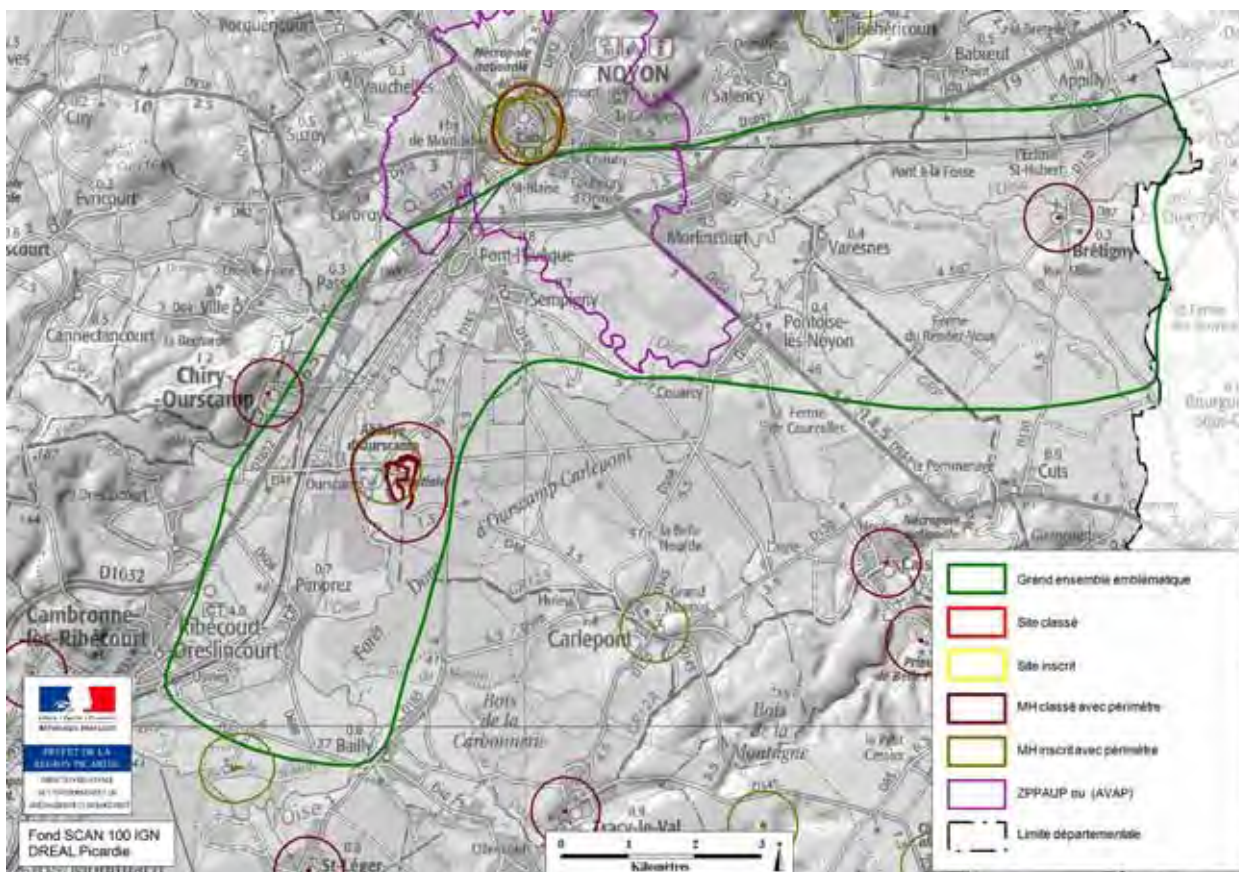
Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

L'Oise Noyonnaise présente un fort intérêt écologique vis-à-vis de son milieu hydrographique et des massifs forestiers situés à proximité. La vallée alluviale a été inventoriée dans une ZNIEFF de type 1 pour ses prairies inondables et une ZNIEFF de type 2, englobant toute la vallée de l'Oise. De plus, une protection des Sites d'Importance Communautaire a été mis en place

en 1999 sur les prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempegny. A cette protection s'ajoute une Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) et une Zone de Protection Spéciale (ZPS) étendues sur la moyenne vallée de l'Oise.

De plus, le massif forestier d'Ourscamps a été inventorié en ZNIEFF de type 1 et bénéficie d'une ZPS et d'une ZICO.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le risque d'une conurbation en rive droite

Le développement urbain et d'activités sur la rive droite, lié au bassin d'emploi de Compiègne, modifie les formes urbaines traditionnelles et peut conduire à des conurbations le long des axes de communication. Dans ce paysage emblématique quelques protections liées aux risques industriels (Ribécourt) ou naturelles d'inondation (PPRI en fond de vallée) ménageront des poches non bâties.

Le canal Seine-Nord Europe devrait s'implanter en rive droite du canal latéral entre Ribécourt et Noyon. Il devrait susciter de forts développements urbains et d'infrastructures et modifier radicalement l'organisation du fond de vallée.

La régression des zones humides et des herbages

Dans le secteur nord-ouest de la vallée de l'Oise Noyonnaise, le devenir de prés bocagers est lié au devenir plus général de l'élevage et à la préservation d'un paysager entretenu. La

croissance des ripisylves et des peupleraies pose la question du maintien d'un paysage lisible dans le fond de vallée.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines

La rive droite du canal a vu se développer des extensions bâties et un tissu urbain et industriel parfois disparate qui nécessite une plus grande attention. Soigner l'aménagement des zones d'activités, maintenir les coupures d'urbanisation entre les communes de la vallée.

Sur la rive gauche, l'enjeu est de concilier le développement bâti et le maintien de l'identité rurale des communes.

Eviter la fermeture paysagère de la vallée

La qualité paysagère du fond de vallée de l'Oise dépend d'un équilibre entre ouverture et fermeture paysagère. Maîtriser les peupleraies, favoriser l'élevage pour maintenir un paysage bocager, retrouver une ouverture sur la rivière aux abords des ponts et des villages par une gestion appropriée de la ripisylve.

Valoriser le patrimoine du canal

La qualité des paysages et du patrimoine navigable lié à l'actuel canal latéral de l'Oise (port, cités batelières, écluses, maisons éclusières, ponts...) devraient absolument être préservées et conserver une présence et une lisibilité. Maintien des alignements de peupliers, entretien du chemin de halage et des ouvrages d'art, ouverture de vues depuis le canal, aménagement soigné des abords des écluses et des ponts.



Maîtriser les extensions bâties et éviter le mitage comme ici à Brétigny



Maîtriser l'extension des peupleraies. Appilly



Favoriser l'élevage pour maintenir un paysage entretenu. Ici un exemple de sous-bois pâturé Brétigny



Le pâturage des fonds humides permet de concilier des objectifs environnementaux et paysagers. Chiry-Ourscamps



Retrouver une ouverture visuelle sur la rivière et le canal aux abords des ponts en gérant la végétation. Varesnes



Veiller à l'entretien des ouvrages d'art liés au canal. Chiry-Ourscamps

Grand ensemble paysager n°16



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : vallée de l'Oise

Famille de paysage : forêt

Caractéristiques paysagères : futaie et taillis de feuillus, allées forestières en étoile, villages et châteaux en périphérie.

Site représentatif : vallon du ru de Fourcheron

Sites patrimoniaux : domaine d'Offémont; carrefour du Puits d'Orléans.

Composantes du paysage : carrefour en étoile, allée, maison forestière, arbre remarquable, lisière.

Forêt de Laigue

SITUATION

Entre vallée de l'Oise et Soissonnais

La forêt de Laigue est installée au nord de la confluence des vallées de l'Oise et de l'Aisne et remonte sur les plateaux du Soissonnais dont elle recouvre les rebords abrupts. Cette entité présente des paysages exclusivement forestiers, très structurés et à caractère historique.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la Forêt de Laigue a été jugé emblématique de l'entité de la vallée de l'Oise car il s'étend du fond de la vallée jusque sur les plateaux du Soissonnais. La géométrie de ses allées en étoiles et de ses carrefours hérités de la pratique de la vénerie, ainsi que son urbanisation de pourtour forestier sont caractéristiques de ces forêts de la vallée de l'Oise.

Un domaine forestier encore compact

La forêt de Laigue s'étend sur 4000 ha est d'une grande cohérence formelle malgré le relief vallonné. Elle a repoussé l'urbanisation sur sa lisière. La présence de ce boisement est déterminée par le substrat géologique : passage de sols sablo-limoneux de fond de vallée à sablo-argileux et calcaire en soubassement du massif forestier. Cette forêt est à dominante de futaie de feuillue, mélangée toutefois à des taillis. Contrairement à la forêt de Compiègne qui la jouxte au sud, la forêt de Laigue a été relativement épargnée par les grandes infrastructures routières.



La forêt de Laigue est parcourue par de longues allées forestières rectilignes dont les carrefours sont ponctués de poteaux blancs. St-Léger aux Bois



La RD 130 traverse le massif. St-Léger aux Bois



Les villages en périphérie de la forêt présentent de belles architectures de pierre calcaire. Tracy le Mont



Le château d'Offémont dominant le vallon du ru de Fourcheron. St-Crépin aux Bois



La route longe le mur d'enceinte du parc d'Offémont implanté en lisière de la forêt de Laigue. Tracy le Mont

Une forêt aménagée par la vénerie

Cette forêt est organisée sur un modèle commun des forêts de la vallée de l'Oise : allées en étoiles et carrefours hérités des pratiques de véneries (activité de la « chasse à courre » datant du XVIIème siècle), maisons forestières, futaies gérées en peuplements végétaux par grands secteurs... Le parcellaire imposé par les allées de véneries est purement géométrique et s'affranchit du relief. Les chemins d'exploitation qui leur sont transversaux suivent les courbes de niveau lorsque le relief s'infléchit. Ce double réseau structure le couvert forestier.

La pérennité de son tracé et son organisation fait de cette forêt un lieu patrimonial et de loisir

Le vallon du Ru de Fourchon

Ce vallon agricole présente deux visages avec en amont de Saint-Crépin un vallon étroit relativement fermé et en aval un val plus large où les cultures dominent.

Le domaine d'Offémont

Le château et son parc forment une enclave préservée. Le château implanté sur un éperon domine un vallon agricole où sont implantés des communs et un ancien prieuré. La route y menant longe le mur d'enceinte du parc avant de plonger à travers bois dans le vallon.



Vers l'amont, le paysage du vallon du ru de Fourchon est cloisonné par les arbres et les peupliers. St-Crépin aux Bois



Vers l'aval, le vallon du ru de Fourchon offre un fond cultivé et ouvert. St-Crépin aux Bois



Communes concernées :

BERNEUIL-SUR-AISNE
CHOISY-AU-BAC
MONTMACQ
LE PLESSIS-BRION
RETHONDES
SAINT-CREPIN-AUX-BOIS
SAINT-LEGER-AUX-BOIS
TRACY-LE-MONT

Forêt de Laigue

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie d'une protection paysagère au titre des Sites . grâce au classement du parc du château d'Offémont en 1961. Mais ce classement ne

couvre qu'une faible surface de forêt.

Environnement

La Forêt de Laigue présente un fort intérêt écologique et une grande richesse biologique pour son milieu forestier. Le massif forestier a été inventorié en ZNIEFF de type 1 et bénéficie d'une protection d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) et d'une Zone d'Intérêt Communautaire

pour les Oiseaux (ZICO) sur la quasi-totalité de sa surface.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une relative stabilité

Contrairement à de nombreux paysages de l'Oise le paysage emblématique de la Forêt de Laigue est marqué par une relative stabilité, excepté en pourtour de forêt. Mais les enjeux complexes de ce paysage concernent principalement la protection et la gestion de la forêt elle-même.

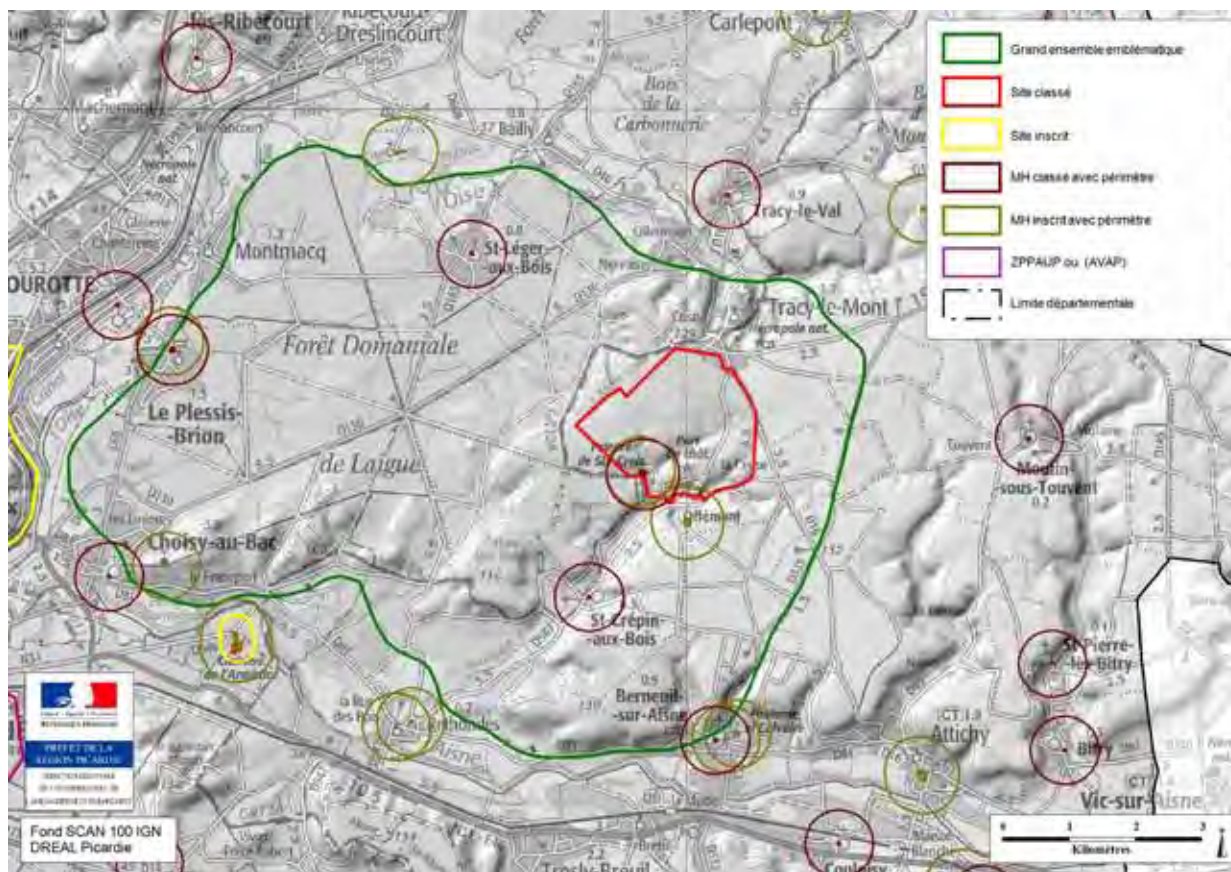
RECOMMANDATIONS DE GESTION

Soigner l'aménagement du carrefour en étoile du Puits d'Orléans

Ce grand carrefour constitue le coeur du domaine forestier. Or son aménagement actuel s'est considérablement appauvri : désaxement des panneaux pour laisser passer les véhicules, gestion des lisières ordinaire sans réserve d'arbres remarquables autour du carrefour. La gestion du domaine forestier doit prendre en compte la valeur patrimoniale de ces clairières de carrefour et proposer une gestion différenciée de ces lieux. La plantation d'arbres d'alignement en périphérie pourrait être envisagée pour les plus importants.

Mettre en valeur les arbres repères des lisières

Dans un domaine aussi fréquenté, la qualité



paysagère des traversées forestières gagnerait à être animée par la mise en valeur d'arbres remarquables en lisière.

Aménager la RD130 en prenant en compte le patrimoine des voies forestières

Ces grands axes empruntent d'anciens tracés forestiers mais en les dénaturant par des logiques d'aménagement trop routières. La valeur patrimoniale des étoiles forestières et des lisières doit être prise en compte dans tout aménagement : préserver la perspective des carrefours en étoile par une galette centrale sobre et la plantation d'arbres d'alignement en périphérie; limiter les panneaux de signalisation...

Eviter la fermeture paysagère du vallon du Ru de Fourchon

La qualité paysagère du fond de vallon dépend d'un équilibre entre ouvertures et fermetures paysagères. Maîtriser les peupleraies, favoriser l'élevage pour maintenir un paysage bocager, retrouver une ouverture sur la rivière aux abords des ponts et des villages par une gestion appropriée de la ripisylve.

Maîtriser l'urbanisation périphérique

La forêt de Laigue est ceinturée de villages et de hameaux. Certaines extensions urbaines sont directement au contact de la forêt. Lotissements, maisons isolées viennent par endroits altérer les silhouettes villageoises par des implantations en milieu de parcelles, déconnectées des implantations du bâti ancien.



Soigner l'aménagement du carrefour en étoile du Puits d'Orléans. St-Léger aux Bois



Maîtriser l'extension des peupleraies qui ferment le paysage du vallon du ru de Fourchon. Celles-ci viennent d'être plantées et dans peu de temps les vues seront occultées. St-Crépin aux Bois



Lutter contre l'enfrichement du vallon du ru de Fourchon. St-Crépin aux Bois



Maîtriser les extensions bâties des villages des vallées. Eviter le mitage comme ici à St-Crépin aux Bois

Grand ensemble paysager n°17



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : vallée de l'Oise et Soissonnais

Famille de paysage : forêt

Caractéristiques paysagères : futaie et taillis de feuillus, villages clairières, allées forestières en étoile, patrimoine historique.

Sites patrimoniaux : village clairière de Saint-Jean-aux-Bois, Pierrefonds et son site, Château de Compiègne et perspective des Beaux Monts, clairière de l'Armistice.

Composantes du paysage : carrefour en étoile, allée, maison forestière, arbre remarquable, étang, lisière.

Forêt de Compiègne

SITUATION

Entre vallée de l'Oise et Soissonnais

La forêt de Compiègne est installée en rive gauche de la vallée de l'Oise et présente des paysages forestiers, à dominante de feuillus, très structurés et à forte identité historique. Leur trame arborée, continue et cohérente, remonte sur les plateaux du Soissonnais dont elle recouvre les rebords abrupts, et englobe plusieurs buttes calcaires (les Beaux Monts...).

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

La géométrie de ses allées en étoiles et de ses carrefours hérités de la pratique de la vénerie, les villages clairières et de lisières ainsi que sa valeur historique confèrent à cet ensemble une forte valeur patrimoniale.

Une forêt aménagée par la vénerie

Cette forêt est organisée sur un modèle commun des forêts de la vallée de l'Oise : allées en étoiles et carrefours dotés de poteaux signalétiques, hérités des pratiques de véneries (activité de la « chasse à courre » datant du XVII^{ème} siècle), maisons forestières, futaies gérées en peuplements végétaux par grands secteurs (gestion sylvicole)... Le parcellaire imposé par les allées de véneries est purement géométrique et s'affranchit du relief. Il en résulte de grandes perspectives qui s'articulent à celle du château de Compiègne. Les chemins d'exploitation se superposent à cette structure historique et sont transversaux aux allées. Ils suivent les courbes de niveau



Une forêt feuillue organisée de longue date par un réseau d'allées rectilignes se croisant en étoile



Village clairière de Saint-Jean-aux-Bois



Perspective des Beaux Monts, traversant le massif jusqu'au château de Compiègne



La Silhouette du Château de Pierrefonds dominant le vallon et le village en limite de la forêt de Compiègne



Poteaux signalétiques installés aux carrefours



Quelques arbres singuliers ponctuent les lisières. Vieux-Moulin

lorsque le relief s'infléchit et ce double réseau structure le couvert forestier. Certaines allées ont généré le tracé de routes départementales carrossables. Elles rayonnent à partir de carrefours à la toponymie évocatrice : Puits du Roi, Napoléon, ...

Des villages clairières

L'urbanisation s'est réalisée en lisière (Compiègne, Pierrefonds) et au cœur de la forêt sous la forme typique de villages clairières (St-Jean-aux-Bois, Vieux-Moulin...). Ces villages clairières présentent une ambiance typique de l'habitat forestier : soigné, bucolique, adossé ou encerclé par les frondaisons. L'habitat présente une architecture « forestière » de style éclectique à forts rebords de toitures, cheminées nombreuses et motifs de faux bois.

Un patrimoine historique

Outre sa structure domaniale caractéristique, le domaine de Compiègne a la particularité d'être articulé au château par la célèbre perspective des Beaux-Monts. Le caractère historique de ce domaine en fait un site protégé à forte valeur patrimoniale et touristique.

A l'est du massif forestier, le village de Pierrefonds, dominé par son château, constitue un autre pôle historique dans le vallon de la Berne.

Le vallon de la Berne : un lieu singulier

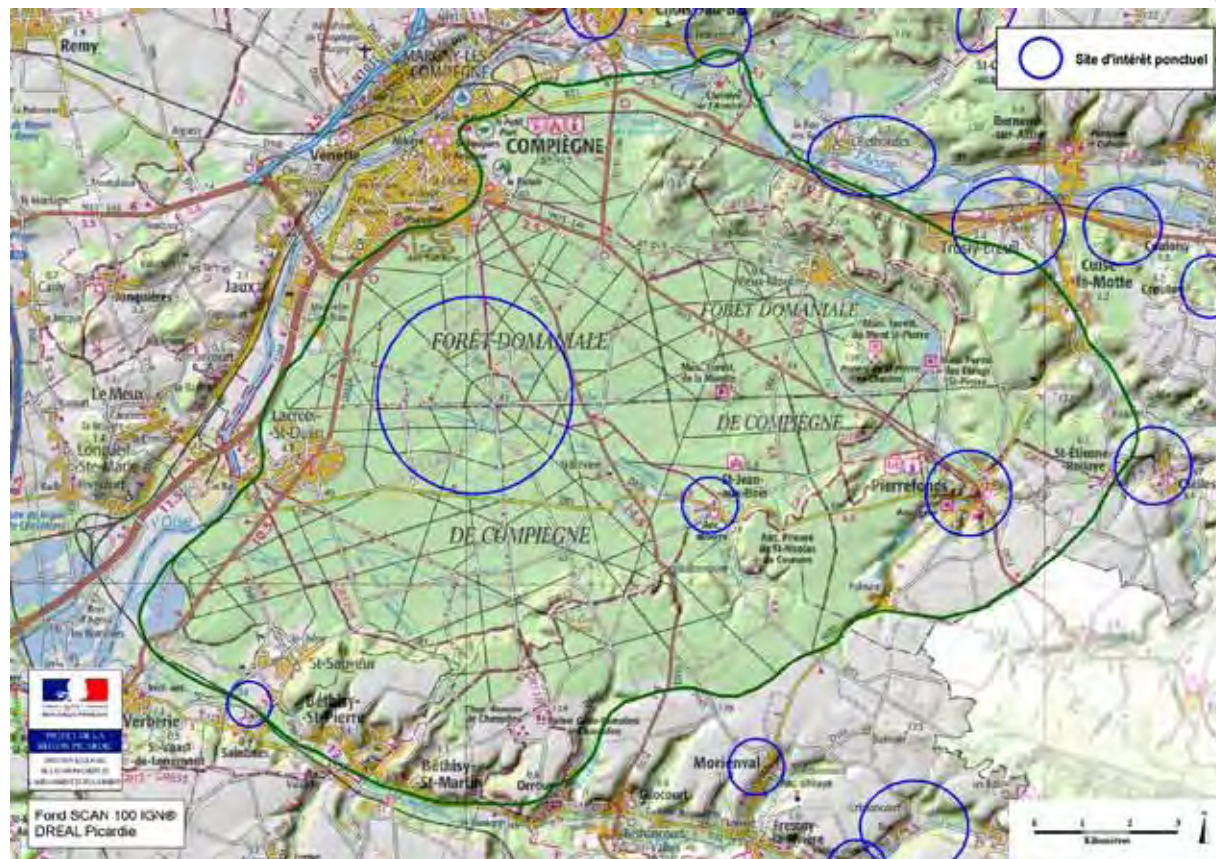
Le vallon de la Berne offre une ambiance atypique originale dans le massif grâce à la présence d'étangs forestiers qui s'étirent dans le forêt et au village de Vieux Moulin installé dans une clairière.



Les étangs forestiers offrent une ambiance singulière dans le vallon de la Brèche



Le village-clairière de Vieux-Moulin présente une architecture à pans de bois originale



Communes concernées :

- BETHISY-SAINT-MARTIN
- BETHISY-SAINT-PIERRE
- COMPIEGNE
- CUISE-LA-MOTTE
- LACROIX-SAINT-OUEN
- MORIENVAL
- ORROUY
- PIERREFONDS
- SAINT-ETIENNE-ROILAYE
- SAINT-JEAN-AUX-BOIS
- SAINT-SAUVEUR
- TROSLY-BREUIL
- VERBERIE
- VIEUX-MOULIN

Forêt de Compiègne

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique de la Forêt de Compiègne bénéficie d'une protection paysagère au titre des Sites grâce au classement du grand parc du château de Compiègne en

1937. De nombreux Sites inscrits et classés ont également été mis en place sur le village de Pierrefonds en 1944 .

Environnement

Le massif présente un fort intérêt écologique et une grande richesse biologique pour son milieu forestier. En effet, ce massif forestier a été inventorié en ZNIEFF de type 1 et en Zone d'Intérêt Communautaire pour les

Oiseaux (ZICO) ; il bénéficie par ailleurs d'une protection au titre du réseau Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale (ZPS) sur la quasi-totalité de sa surface, et Site d'Intérêt Communautaire. De plus, les coteaux de la vallée de l'Automne ont été inventoriés dans une zone de ZNIEFF de type 1 et de type 2.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

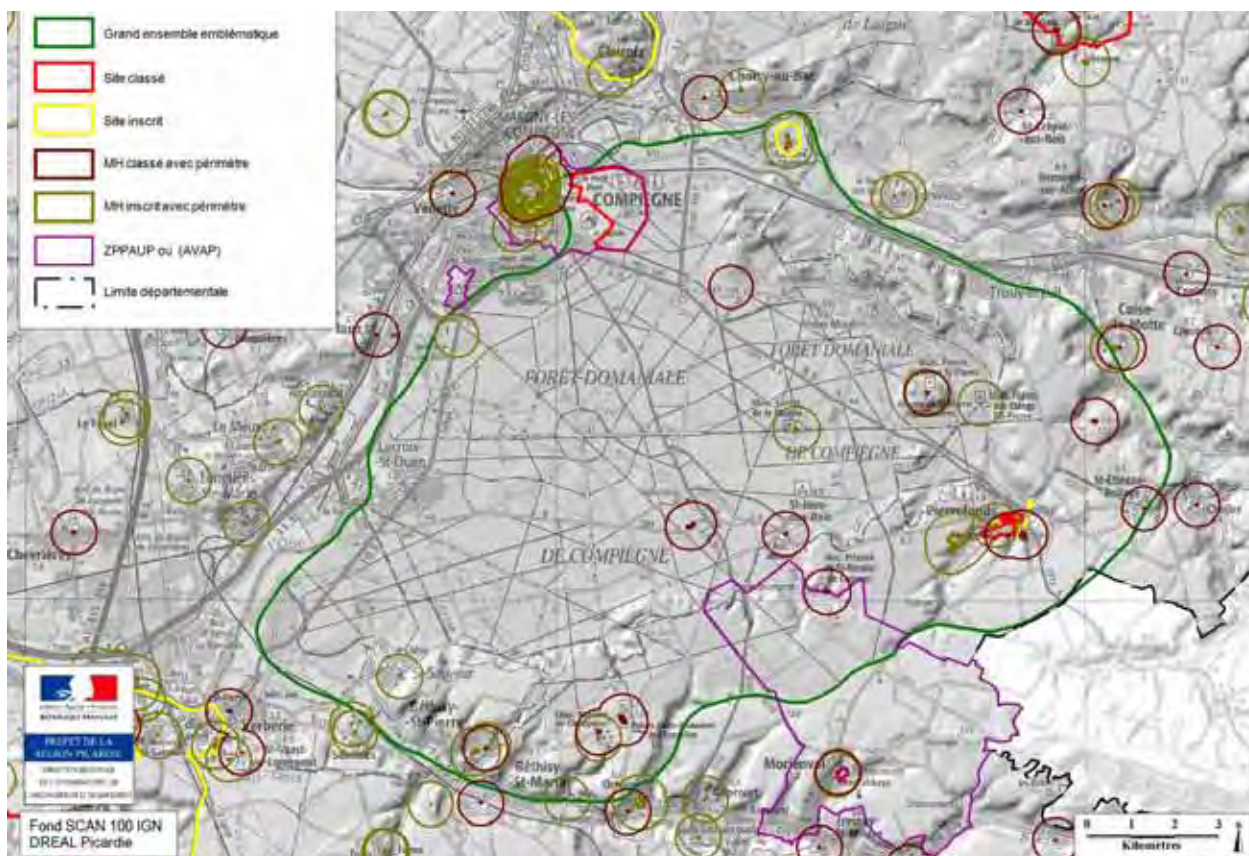
Un domaine stable

Contrairement à de nombreux paysages de l'Oise le paysage emblématique de la Forêt de Compiègne est marqué par une relative stabilité imposée par la structure forestière et la gestion domaniale. Cependant les espaces de transition entre la forêt et l'urbanisation restent fragiles face à une pression urbaine constante.

Des équipements prégnants

Son potentiel touristique laisse présager également un besoin croissant en équipements et infrastructures.

La forêt est traversée par plusieurs grands axes routiers : RN31, RD332, RD932A) qui ont emprunté les tracés des anciennes routes forestières et dont les aménagements très routiers marquent fortement la perception du site.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les transitions entre forêt et urbanisme

Maintenir une lisière de qualité entre le domaine forestier et les franges de l'agglomération de Compiègne, la valeur patrimoniale du domaine forestier doit être prise en compte dans tout aménagement.

Soigner l'aménagement des carrefours en étoile

Ces grands carrefours constituent l'armature du domaine forestier. Or leur aménagement actuel s'est considérablement appauvri : désaxement des panneaux pour laisser passer les véhicules, gestion des lisières ordinaire sans réserve d'arbres remarquables autour du carrefour. La gestion du domaine forestier doit prendre en compte la valeur patrimoniale de ces clairières de carrefour et proposer une gestion différenciée de ces lieux. La plantation d'arbres d'alignement en périphérie pourrait être envisagée pour les plus importants.

Mettre en valeur les arbres repères des lisières

Dans un domaine aussi fréquenté, la qualité paysagère des traversées forestières gagnerait à être animée par la mise en valeur d'arbres remarquables en lisière.

Aménager les grands axes routiers en prenant en compte le patrimoine des voies forestières

Ces grands axes empruntent d'anciens tracés forestiers mais en les dénaturant par des logiques d'aménagement trop routières. La valeur patrimoniale des étoiles forestières doit être prise en compte dans tout aménagement : Préserver la perspective des carrefours en étoile par une galette centrale sobre et la plantation d'arbres d'alignement en périphérie; limiter les panneaux de signalisation...

Tenir les limites des clairières, maintenir une ouverture agricole entre village et forêt

Les villages clairières semblent aujourd'hui engoncés dans la forêt, sans dégagement permettant d'en saisir les logiques d'implantation. Dans ces paysages très fermés, le maintien de quelques ouvertures visuelles revêt une grande importance.



Perspective bouchée, mats d'éclairage, panneaux: le carrefour en étoile de la Faisanderie est dénaturé par les aménagements routiers. Compiègne



Pierrefonds : la clairière du village est menacée par la fermeture excessive des fonds de jardins et de vallon



La mise en valeur d'arbres remarquables apporte une qualité aux lisières forestières. Pierrefonds



Un carrefour forestier dont l'aménagement pourrait être amélioré par un traitement différencié des lisières : dégagement d'arbres remarquables ou plantation d'arbre en périphérie, maintien d'une large ouverture de la clairière du carrefour, gestion différenciée des lisières...Carrefour du Puits du Roy

Grand ensemble paysager n°18



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Valois Multien

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée marquée entouré de plateaux cultivés, fond humide, villages de versants, coteau herbager et forestier, forêt de crête, villages de fond de vallées, villages de bord de plateau.

Sites patrimoniaux : abbaye de Morierval, abbaye du Lieu Restauré, Châteaux de Vez et Petit Vez.

Site représentatif: vallon du ru de Bonneuil.

Composantes du paysage : prairie humide, peupleraie, bois, ferme fortifiée, église, château, moulin, potager clos.

Haute vallée de l'Automne

SITUATION

Entre les plateaux du Valois Multien et du Soissonnais

La haute vallée de l'Automne, située entre les plateaux du Valois Multien (sud) et du Soissonnais (nord), est orientée est/ouest en direction de la vallée de l'Oise dont elle constitue un des affluent.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de haute vallée de l'Automne a été jugé emblématique car cette vallée rurale, aux versants doux, est représentative de l'entité du Valois Multien. Les villages de versant sont dominés par les clochers qui ont fait la réputation de cette vallée. La présence des peupleraies et des moulins dans le fond de la vallée sont aussi des caractéristiques importantes.

Une vallée qui forme un sillon au sein des plateaux

La haute vallée de l'Automne entaille le plateau formant un sillon aux versants prononcés, abrupts dans la partie amont de la vallée, plus doux à l'aval. Sur les coteaux alternent pâtures et cultures à mi-pente. Les hauts, non-cultivables, sont occupés par les boisements qui cernent la vallée. On les traverse pour y pénétrer, en découvrant des points de vue à la faveur des ouvertures.

Un fond de vallée refermé par la végétation

Les versants cultivés sont les seuls espaces ouverts de la vallée. Les fonds humides et plats sont colonisés par de nombreuses peupleraies ou des friches. Les vues sont donc souvent très limitées, coupant toute perspective. Les contacts visuels avec la rivière sont rares car le



Une vallée habitée formant un vaste sillon qui contraste avec les plateaux environnants. Bémont, village de haut de coteaux au premier plan et Château de Vez au loin. Russy-Bémont



Des villages de versant en belvédère. Morierval



Le château de Vez, dominant la vallée, fermée par la végétation.Vez



Un centre bourg rénové offrant des perspectives sur le vallon. Morierval



L'Automne canalisée à Pontdron : un cours d'eau bien visible ce qui reste rare dans la vallée. Freysnoy-la-Rivière

plus souvent masqués par la végétation. Le site de Pontdron (Fresnoy-la-Rivière) est le seul secteur où il est possible de découvrir la vallée dans sa globalité, grâce aux pâtures qui s'étendent en fond de vallée et offrent des perspectives lointaines.

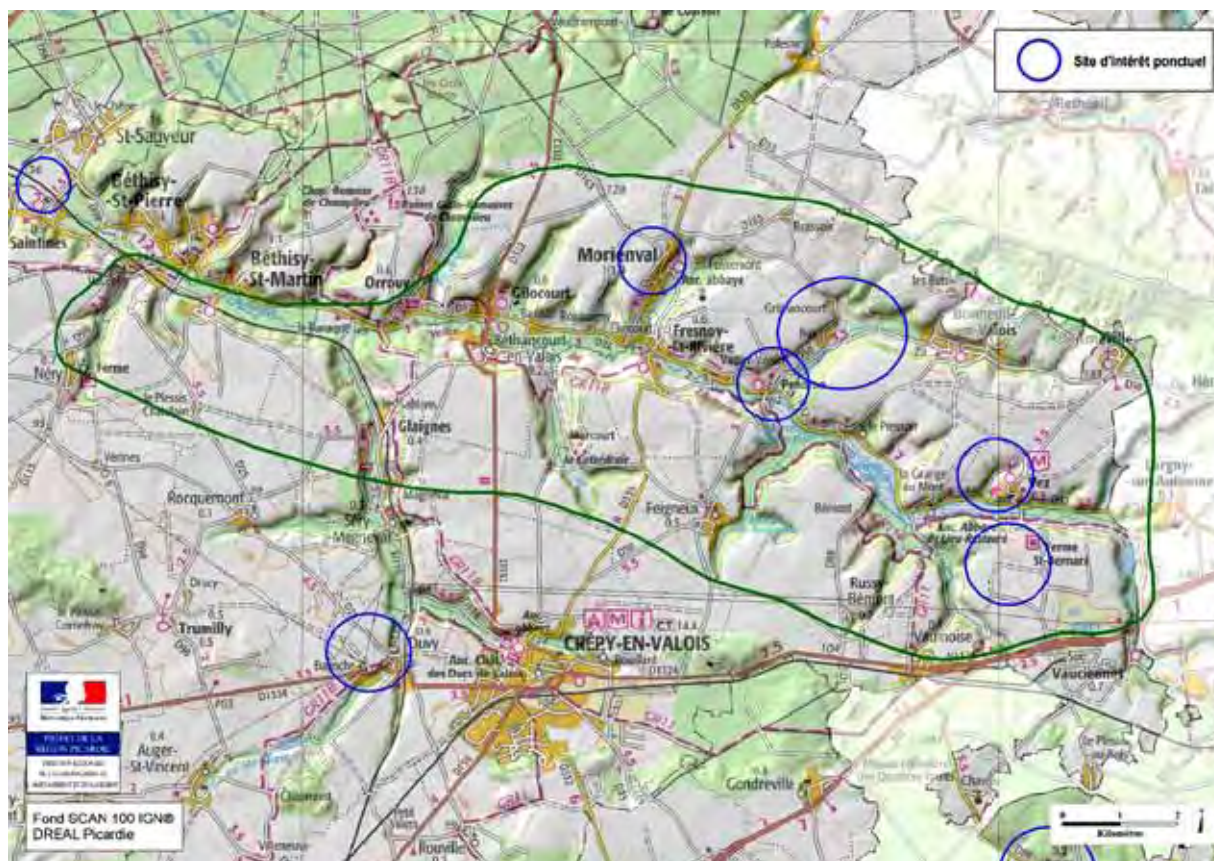


Une des seules parties encore ouverte de la vallée de l'Automne à Pontdron. Fresnoy-la-Rivière

Une diversité d'implantation des villages L'implantation des villages est assez diversifiée. Certains sont implantés sur les versants ensoleillés : Orrouy, Vattier-Voisin, Bellival. Ils sont dominés par leur clocher, dont les silhouettes ponctuent la vallée. D'autres sont implantés dans les fonds, avec une urbanisation en vis-à-vis de chaque côté du cours d'eau. Des espaces publics sont souvent dans ce cas au bord de l'Automne. Enfin, certains prennent place en limite de plateau, en belvédère sur la vallée. Les habitations sont principalement construites à partir de pierre calcaire ou de grès et parfois ornées de briques. Les couvertures sont en tuiles plates.

Un patrimoine bâti ancien au fil de la vallée

La rivière de l'Automne a également attiré une activité meunière ou artisanale très développée autrefois. Nombreux sont les anciens moulins qui s'égrènent encore sur son cours (Moulin Rouge, Moulin de Wallus, Moulin de Morcourt...). D'anciens bâtiments industriels et des fabriques existent également. Plusieurs châteaux (Vez, Pontdron, Gilocourt...) ponctuent la vallée. Outre les églises, des chapelles se découvrent au fil de la vallée ainsi qu'une abbaye (« Notre-Dame-de-Lieu-Restauré à Vez). Des fermes aux bâtiments importants, donnant sur une cour intérieure, se rencontrent dans les villages ou les hameaux (Morienvall).



Communes concernées :

- BETHANCOURT-EN-VALOIS
- BONNEUIL-EN-VALOIS
- EMEVILLE
- FEIGNEUX
- FRESNOY-LA-RIVIERE
- GILOCOURT
- MORIENVAL
- ORROUY
- RUSSY-BEMONT
- VAUMOISE
- VEZ

Haute vallée de l'Automne

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

La haute vallée de l'Automne compte un Site, classé en 1962, qui concerne le parc situé aux abords de l'ancienne église abbatiale de Morienvall.

Environnement

La haute vallée de l'Automne présente un fort intérêt écologique vis-à-vis de son milieu hydrographique et de ces coteaux. En effet, ces derniers bénéficient d'une protection Natura 2000 de type Site d'Importance Communautaire, depuis 1999, pour l'importance de la faune et de la flore spécifiques des pelouses calcicoles. Mais la moitié orientale de cette haute vallée

profite aussi d'une protection de type Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) appliquée sur le massif de Retz. La vallée de l'Automne elle-même a été inventoriée dans une ZNIEFF de type 1, ainsi que le vallon de Morcourt et le coteau de St-Sauveur à Gilcourt. Ces trois ensembles sont regroupés au sein d'une ZNIEFF de type 2 qui englobe la totalité de la vallée de l'Automne.

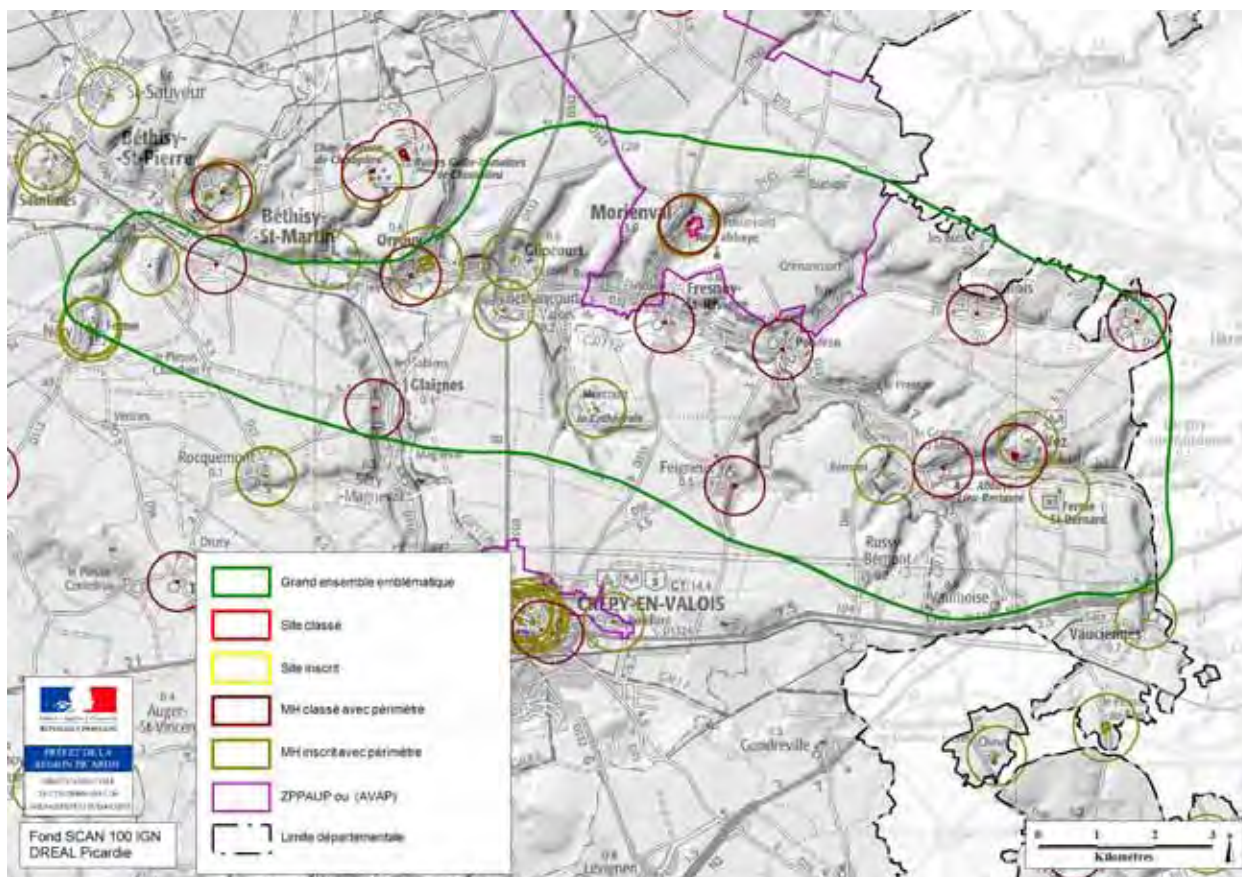
ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La forte progression des peupleraies et des friches

La principale évolution qui a marqué les paysages de la vallée de l'Automne depuis la guerre a été le développement considérable des peupleraies au détriment des pâtures. Cette évolution a pour conséquence une uniformisation des milieux naturels et une importante fermeture des paysages de vallée. Certaines peupleraies ont aussi colonisé les vallons secondaires.

L'extension de l'urbanisation

Dans la vallée de l'Automne, les villages de versant, dominés par leurs clochers possèdent un fort caractère paysager identitaire. Mais leurs silhouettes sont parfois altérées par une urbanisation linéaire ou sur les points hauts qui donnent un aspect désordonné aux lieux.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les peupleraies et la fermeture des fonds de vallée

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux abords immédiats des villages. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage. Une réflexion est à engager sur cet enjeu qui permettrait de retrouver la lisibilité de la vallée de l'Automne.

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Étant donné la pression urbaine, il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires le long des routes, viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations déconnectées du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Mettre en valeur les belvédères

La vallée de l'Automne au relief marqué, offre des points en belvédère dont la mise en valeur constituerait un atout paysager important. Certains vis-à-vis entre les coteaux (Pontdron) ou depuis le rebord du plateau donnent par endroits (Bémont) des exemples remarquables. De même, les monuments (château de Vez,

églises) gagneraient à être plus visibles, grâce à une réouverture de la végétation qui les masque.

Valoriser le patrimoine bâti, les espaces publics et l'eau

Le patrimoine lié à l'eau (ponts, lavoirs, moulins) mériterait une attention particulière pour révéler l'histoire de la vallée et animer les fonds souvent refermés par la végétation. L'eau retrouverait ainsi ponctuellement une visibilité appréciable. Cela pourrait être renforcé par l'aménagement des abords de l'Automne dans les villages (espaces publics). De même les abords et accès aux différents châteaux, chapelles et églises gagneraient à être aménagés pour attirer les visiteurs en valorisant les espaces publics des villages.



Ouvrir des belvédères depuis les coteaux, notamment depuis les itinéraires à proximité des monuments. Vez



Une urbanisation par lotissement qui change totalement la silhouette du bourg, la perception du clocher et du château. Une périphérie urbaine à recomposer en créant des transitions. Vez



Un fond de vallée qui continue à se fermer avec des peupleraies. Un pavillon déconnecté du bourg ancien (urbanisation linéaire). Fresnoy-la-Rivière



Recomposer les espaces publics autour de l'eau dans les villages des fonds de vallée en évitant de séparer comme ici la rivière du reste de la place. Fresnoy-la-Rivière



Mettre en valeur les moulins au fil de la vallée. Fresnoy-la-Rivière

Grand ensemble paysager n°19



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : vallée de l'Oise

Famille de paysage : marais

Caractéristiques paysagères : coteaux dominants, grand canal central, réseau de canaux et de fossés, abondance végétale, prairies périphériques, villages autour du marais, route traversante.

Composantes du paysage : étangs, fossés, canal, roselière, saulaie, aulnaie-frênaie, pont, peupleraie, chemin, prairies, clôtures, lisière.

Marais de Sacy

SITUATION

Entre vallée de l'Oise et Clermontois

Les Marais de Sacy sont situés dans une dépression allongée de la vallée de l'Oise. Ces marais constituent une vaste zone humide et tourbeuse d'un grand intérêt écologique, géré actuellement par la chasse et l'agriculture. Il est bordé au sud de massifs boisés et au nord de prairies, peupleraies et cultures céréalières ou maraîchères. Le coteau de Rosoy et de La Bruyère forme un ados boisé sur toute la frange ouest du marais.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des marais de Sacy, façonné autrefois par l'activité agricole et l'extraction de la tourbe, a laissé la marque de ses fossés rectilignes et de son canal central. Aujourd'hui géré pour la chasse et un pâturage très partiel, il possède une végétation exubérante.

L'eau affleurante et maîtrisée

Ces marais sont alimentés principalement par les émergences artésiennes de la nappe de la craie et les eaux de pluie. Ancien lac de l'époque néolithique, il servait de voie d'eau du temps de l'occupation romaine. Les marais sont drainés en leur centre par la Frette, cours d'eau canalisé au XVIIIème siècle qui rejoint l'Oise. La pente générale de la Frette est très faible, et le contrôle hydraulique des écoulements est assuré par les chenaux au niveau de Saint-Martin-Longueau. Plans d'eau et mares font partie intégrante du marais, on les retrouve également en périphérie.

Entre activité agricole et chasse

Les marais de Sacy ont fait l'objet depuis



Un marais intime et touffu, ponctué de plans d'eau au pied d'un coteau boisé très prégnant. Sacy-le-Grand



Des points en belvédère sur le marais depuis le coteau boisé. Labruyère



La petite rivière canalisée de la Frette passant au milieu du marais. Sacy-le-Grand



Des villages implantés en bordure du marais. Sacy-le-Grand



Des contrastes forts entre des prairies ouvertes et des boisements. Sacy-le-Grand

longtemps d'une exploitation anthropique : vestiges archéologiques, aménagements hydrauliques du XVIème siècle, fauchage, culture du cresson au XIXème siècle, mais également pour l'extraction de la tourbe. Les fossés qui ont été creusés servent au drainage des terres agricoles, à la délimitation des propriétés et à la mise en relation des plans d'eau avec la Frette. Ces différents usages ont façonné le paysage actuel des marais, laissant notamment de grandes pièces d'eau et des canaux rectilignes. Aujourd'hui les marais sont essentiellement privés et la chasse intéresse la moitié de leur surface (gibier d'eau et grand gibier), on y trouve également un élevage de taureaux et de chevaux camarguais.

Une urbanisation périphérique

Les constructions sont logiquement rares dans le marais. Il figurait sur Carte de la Capitainerie d'Halatte, réalisée en 1711, un château du Marais au centre du périmètre, mais qui a disparu depuis. Le marais est bordé, à sa marge, de villages, de hameaux ou d'une urbanisation plus diffuse le long des voies périphériques. Certaines extensions urbaines sont directement au contact du marais. La RD 1017, accompagnée d'une urbanisation linéaire, borde le site, mais n'en donne aucune visibilité, même au niveau du passage de la Frette.

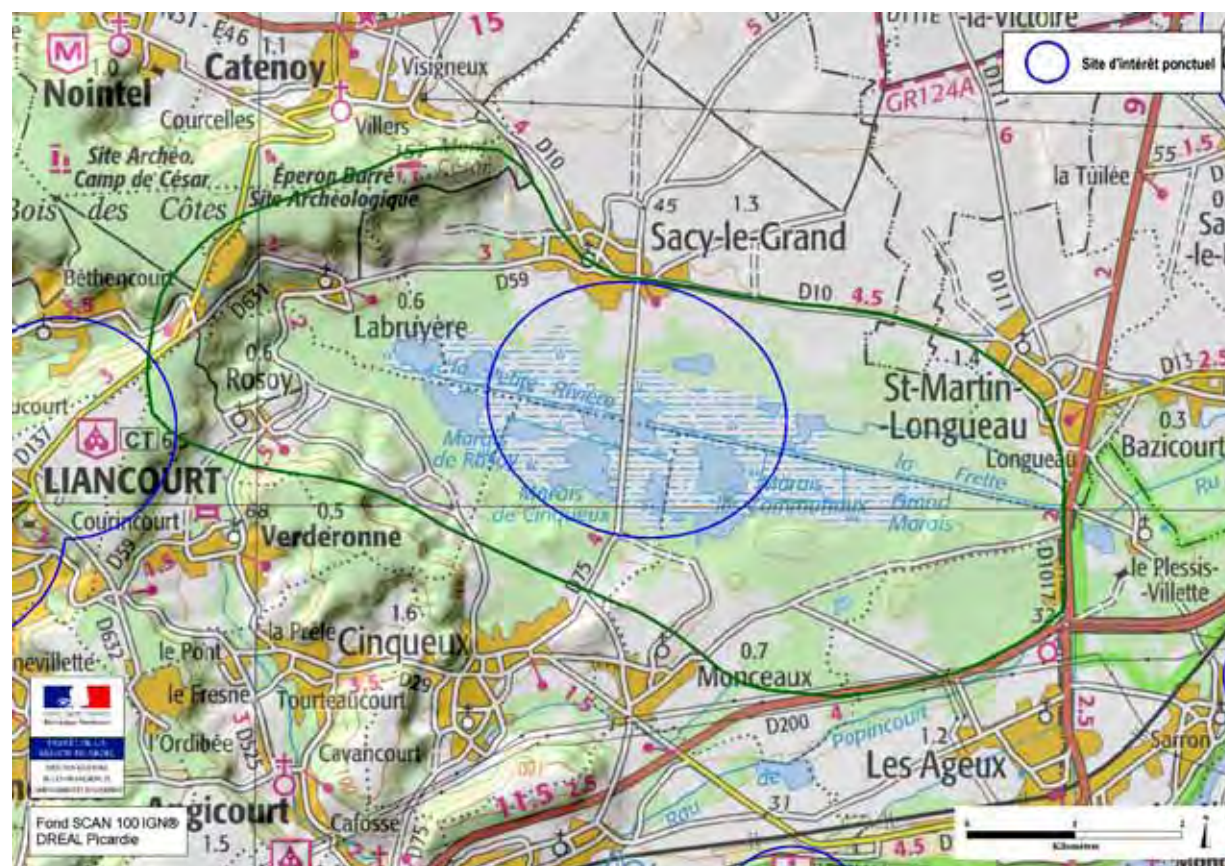
Un système tourbeux alcalin rare

Le marais de Sacy compte près de 1400 hectares de milieux humides très diversifiés. Il a la particularité de ne pas être acide, ce qui en fait l'un des systèmes tourbeux alcalins les plus importants des plaines du Nord-Ouest européen. Le marais est essentiellement composé de plans d'eau et de ruisseau ou fossés, de tourbières, de roselières, de rares

prairies humides pâturées et de boisements, composés d'aulnes, de chênes, de saules ou de frênes.

Des coteaux en belvédère sur le marais

A l'est le coteau boisé au dessus de Rosoy et de La Bruyère domine le marais. Il forme un ados boisé bien visible depuis le marais. Au sud, les buttes sableuses des Grands Monts, forment un relief boisé peu marqué qui borde le marais entre Monceaux et Saint-Martin-de-Longueau.



Communes concernées :

LES AGEUX
CINQUEUX
LABRUYERE
MONCEAUX
ROSOY
SACY-LE-GRAND
SAINT-MARTIN-
LONGUEAU

Marais de Sacy

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Il n'y a pas de protection relative au paysage des marais de Sacy.

Environnement

Les marais de Sacy présente un très fort intérêt écologique pour son milieu tourbeux. Un Site d'Importance Communautaire a été mis en place depuis 1999 sur ce territoire pour les habitats exceptionnels qu'héberge ce système tourbeux alcalin. Mais cette protection a été renforcée par une Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) sur la quasi-totalité de sa surface. Deux ZNIEFF de type 1 couvrent aussi

cette zone sur les marais de Sacy et les buttes sableuses des Grands monts mais aussi sur les Bois des Côtes, montagne de Verderonne, du Moulin et de Berthaut.

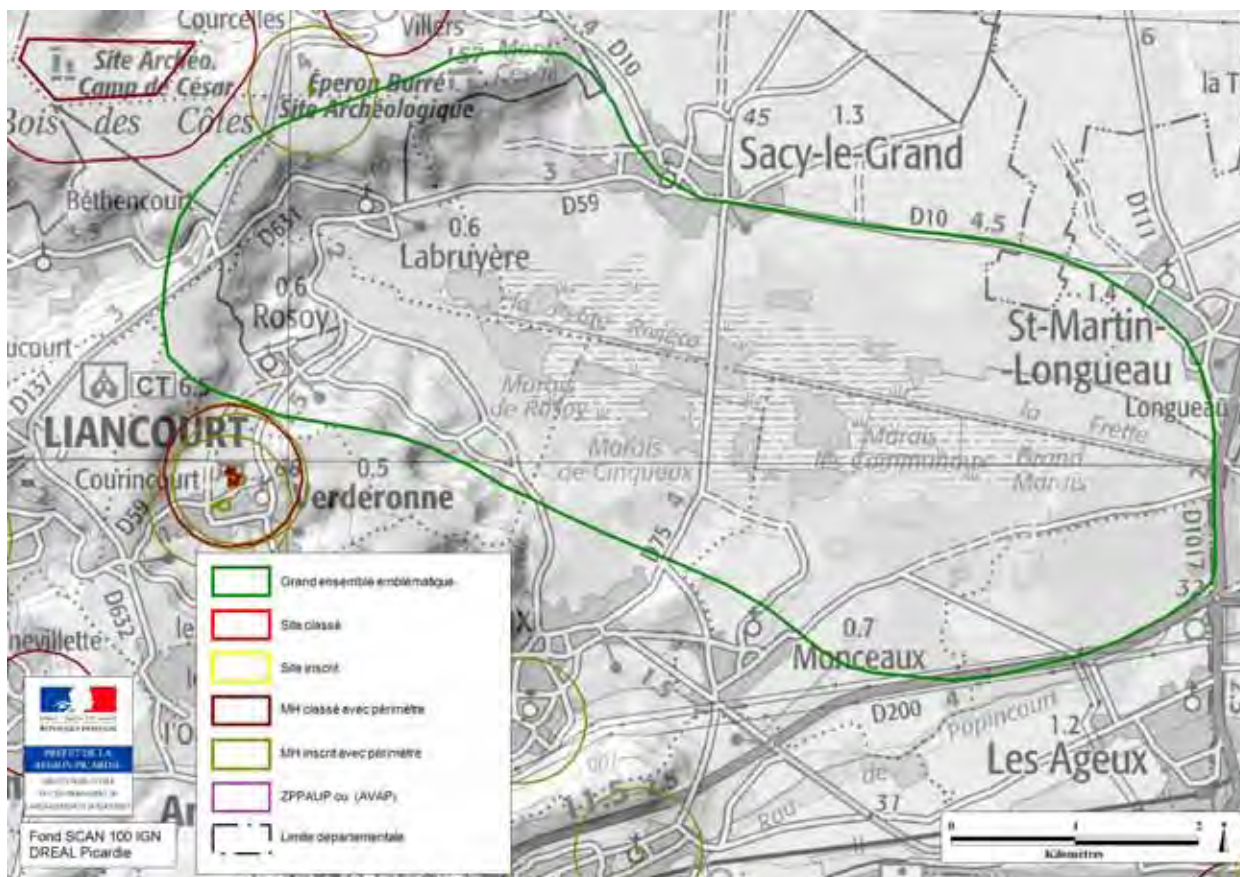
ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une fermeture progressive

Pratiquée jusqu'en 1955, l'exploitation de la tourbe a disparu et l'entretien des cours d'eau est réalisé désormais à des fins cynégétiques. Quelques prairies s'ouvrent encore à proximité des villages, mais la majeure partie du marais est occupée par une végétation importante. Les boisements progressent fortement, refermant et banalisant peu à peu le marais depuis une trentaine d'année.

Une nouvelle gestion à trouver

Les enjeux paysagers du marais sont liés à sa gestion. Actuellement le marais apparaît comme un lieu confidentiel. Les terrains sont en grande partie privés et les accès peu nombreux. Cet endroit atypique mériterait globalement une plus grande visibilité. Cela impose une gestion tenant compte du paysage (perspective, mise en évidence du système hydraulique et des étendues humides) ainsi qu'une organisation de sa fréquentation et des liaisons avec les villages alentour. Les coteaux et les buttes périphériques participent à la lecture paysagère du site et méritent également une mise en valeur : belvédère, gestion des bois, liaison avec le marais.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Révéler le paysage original du marais

Aucune vue depuis l'extérieur ne permet de découvrir l'identité et l'étendue du marais. De même à l'intérieur, il reste difficile de comprendre le site et d'en percevoir sa réelle nature. Des ouvertures depuis les voies périphériques ou traversant le marais apporteraient une lecture attractive. Des points de vue en belvédère pourraient être ouverts depuis les coteaux boisés dominant le marais. Des interventions sur les limites et notamment au contact de l'urbanisation révéleraient le caractère du marais, aujourd'hui enfoui sous la végétation. Depuis l'intérieur, l'ouverture de perspectives valoriserait une diversité non perceptible actuellement.

Rendre visible l'eau

L'eau est un des éléments fondateurs du site, maintes fois remanié et structuré. Elle se décline sous un vocabulaire très diversifié (canaux, étangs, fossés, vannes, ponceaux...) mais peu visible. Des tracés historiques permettant de comprendre la réalité hydraulique du site sont présents (canal de la Frette). La mise en valeur de la présence de l'eau constitue une richesse unique, importante pour la qualité paysagère du site.

Préserver la diversité des paysages

Les marais offrent une diversité de milieux naturels remarquables, qui ont un attrait paysager potentiel important. Mais la fermeture par la végétation arborée uniformise et referme le paysage. Un équilibre est à instaurer pour coordonner tous les usages du marais (chasse,

pêche, élevage, loisirs), afin de concilier la qualité de l'environnement et une attractivité paysagère.

Donner accès au marais

Accéder aux marais reste difficile. Il reste difficile de le longer ou de le traverser à pied. Les liens avec les villages sont très partiels. Un projet de sentiers présenterait un intérêt non négligeable. Cela pourrait être coordonné avec l'implantation de nouvelles activités (maraîchage, élevage alternatif...) et d'infrastructures d'accueil (maison du marais).

Maîtriser l'urbanisation en marge du marais

L'urbanisation progresse le long des routes jusqu'à venir au contact du marais. Ces extensions sont à surveiller et maîtriser pour préserver des coupures d'urbanisation et éviter de créer un paysage périurbain lâche venant ceindre le marais.



Proposer des accès publics au marais, très souvent privatif. Monceaux



Un réseau de chemin à valoriser et étendre à travers le marais. Monceaux



Maîtriser l'urbanisation linéaire le long des routes périphériques au marais. Rosoy



Des coteaux en friche qui pourraient offrir des vues en belvédère sur le marais. Labruyère



Limiter les peupleraies qui referment petit à petit le marais. Sacy-le-Grand



Des canaux qui ont tendance à se refermer. Sacy-le-Grand



Ouvrir la végétation le long de la RD 75 pour permettre des vues sur le marais. Sacy-le-Grand

Grand ensemble paysager n°20



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Valois Multien

Famille de paysage : forêt

Caractéristiques paysagères : futaie, taillis, allée forestière en étoile, petites vallées, villages de clairières, château avec parc.

Sites représentatifs : Courteuil, Fleurine, Marais du Lys à Lamorlaye, Villers-Saint-Frambourg.

Sites patrimoniaux : Chantilly et son parc, Ermenonville.

Composantes du paysage : carrefour en étoile, allée forestière, piste d'entraînement, arbre remarquable, lisière, maisons forestière, étang, pâture, marais, peupleraie.

Massif des Trois Forêts

SITUATION

A l'est de vallée de l'Oise sur le plateau Valois

Le Massif des Trois Forêts recouvre la partie ouest du plateau du Valois Multien sur plus de 20 000 ha.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage du Massif des Trois Forêts (Halatte, Chantilly et Ermenonville) a été jugé emblématique de l'entité du plateau du Valois Multien car ce vaste plateau forestier est entrecoupé de petites vallées très ouvertes qui abritent un patrimoine historique et culturel reconnu au niveau mondial (Chantilly, Ermenonville, Abbaye de Chaalis...). Le massif des Trois Forêts offre une grande variété de paysages forestiers mais est également la partie la plus urbanisée et la plus touristique du Valois Multien.

Une diversité de forêts

Au nord le massif de l'Halatte et au sud les massifs de Chantilly et d'Ermenonville présentent tous des limites franches, dessinant une alternance d'espaces ouverts et fermés. La forêt de Chantilly, articulée à son château, a une topographie plane et une structure régulière. La forêt d'Ermenonville, présente quant à elle une grande variété de reliefs et de substrats qui se traduit, au niveau du paysage, par la présence de buttes calcaires témoins (Mont Pagnotte, Montagne de Fleurines, Mont Alta, Butte de la Haute Pommeraie) et par des variations des types de boisement (feuillus, résineux...). Le massif des Trois Forêts est structuré par la superposition de deux trames viaires : des allées de vénerie rayonnant à partir des carrefours et dessinant un parcellaire géométrique, et des chemins d'exploitation qui



L'étendue des 20 000 hectares du Massif des Trois Forêts. La Chapelle-en-Serval



Un paysage forestier entrecoupé de clairières aux limites franches. La Chapelle-en-Serval



L'hippodrome et les grandes écuries du domaine de Chantilly, vitrine de l'activité équestre. Chantilly



Les étangs de Commelle dans la vallée de la Thève au milieu de la forêt. Coye-la-Forêt



Des traversées forestières offrant de longues perspectives. Mortefontaine



Des alignements d'arbres majestueux le long de routes. La Chapelle-en-Serval



Des villages aux espaces publics soignés dans les clairières. Ognon

traversent et subdivisent ces parcelles.

Des vallées discrètes

Le massif est traversé par les petites vallées discrètes de la Nonette et de la Thève. Leurs versants doux présentent un paysage si diversifié et imbriqué (étangs, zones humides, pâtures, peupleraies, boisements humides...) que leurs limites en deviennent peu perceptibles. Ces cours d'eau ont tout de même acquis une identité paysagère forte grâce à des aménagements (pièces d'eau et canaux, étangs, cascades, douves...) liés à la présence de châteaux et de grands domaines qui entretiennent une relation très forte avec l'eau.

Une urbanisation dans les clairières et en lisière des forêts

Les villages clairières (Fleurines, Apremont...) et de lisière (Ermenonville, Pontarmé...) sont nombreux dans ce grand massif forestier. Des villes se sont également implantées au sein de la forêt (Chantilly) ou en limite du plateau (Senlis), présentant un riche patrimoine bâti (cathédrale, château). Plusieurs axes routiers importants traversent le massif des trois forêts (A1, RD 1016..). Certaines routes sont plantées d'alignements d'arbres remarquables.

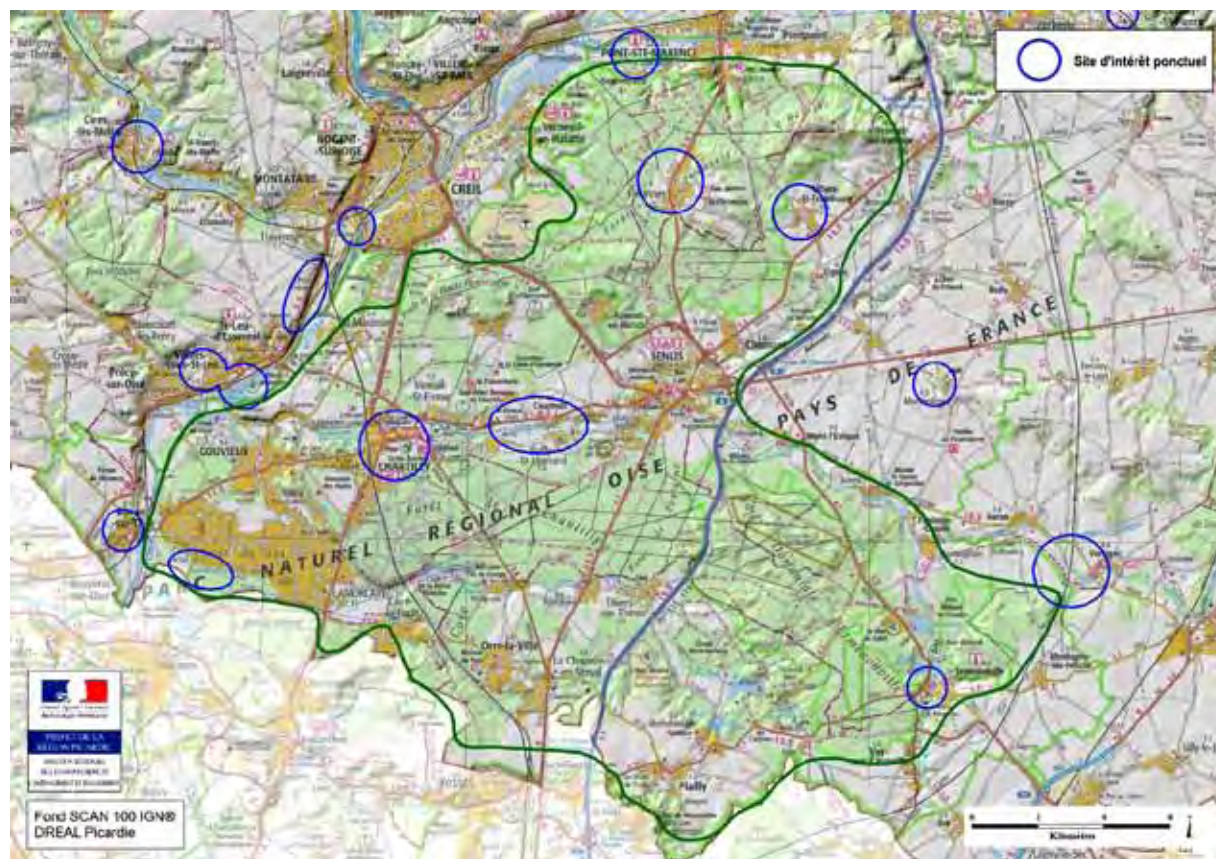
Des activités équestres qui façonnent les lieux

La tradition de la chasse à courre, l'implantation de l'activité hippique à Chantilly par le Duc d'Aumale et les pratiques contemporaines, font du cheval un symbole de ce territoire. Sa présence se décline sous plusieurs formes. L'urbanisme et l'architecture des quartiers hippiques (Bois de St-Denis, Lamorlaye), les écuries isolées

(Gouvieux, Coye-la-Forêt, Avilly-St-Léonard), les haras (La Chapelle-en-Serval, Mortefontaine), l'hippodrome et le musée vivant du cheval (Chantilly) en sont des beaux exemples. Les aménagements nécessaires à l'entraînement des chevaux de course accompagnent ces écuries et structurent les paysages. La présence du cheval favorise aussi le maintien des pâtures dans les vallées de la Nonette et de la Thève, et dans les clairières.

Un patrimoine historique important

Châteaux, parcs, cathédrale, abbaye... illustrent la richesse du patrimoine de ce territoire emblématique. Il génère une attractivité touristique importante à proximité de Paris. Les massifs forestiers bien entretenus fournissent également de nombreux lieux de promenade.



Communes concernées :

- APREMONT
- AUMONT-EN-HALATTE
- AVILLY-SAINT-LEONARD
- BARON
- BEAUREPAIRE
- BOREST
- BRASSEUSE
- CHAMANT
- CHANTILLY
- LA CHAPELLE-ENSERVAL
- COURTEUIL
- COYE-LA-FORET
- CREIL
- ERMENONVILLE
- FLEURINES
- FONTAINE-CHAALIS
- GOUVIEUX
- LAMORLAYE
- MONTAGNY-SAINTE-FELICITE
- MONT-L'EVEQUE
- MONTLOGNON
- MORTEFONTAINE
- OGNON
- ORRY-LA-VILLE
- PLAILLY
- PONTARME
- PONTPOINT
- PONT-SAINTE-MAXENCE
- SAINT-MAXIMIN
- SENLIS
- THIERS-SUR-THEVE
- VER-SUR-LAUNETTE
- VERNEUIL-EN-HALATTE
- VERSIGNY
- VILLENEUVE-SUR-VERBERIE
- VILLERS-SAINT-FRAMBOURG
- VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Massif des Trois Forêts

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Le massif des Trois Forêts bénéficie de protections paysagères au titre des Sites : un vaste site inscrit et trois grands sites classés. De plus, le Parc Naturel Régional de l'Oise/Pays-de-France englobe l'ensemble du territoire pour y

définir les orientations de gestion et les actions de maintien du patrimoine.

Environnement

Ce paysage emblématique du massif des Trois Forêts présente un intérêt écologique des plus importants de l'Oise. Il est couvert par plusieurs couches de protection de différents types, que se soit les sites Natura 2000 et les inventaires ZNIEFF.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Un développement urbain qui se poursuit

Malgré les protections qui lui sont liées, ce secteur s'est fortement urbanisé. Senlis a gagné plus de 2 000 habitants entre les deux derniers recensements et des développements pavillonnaires sont encore en cours dans de nombreuses communes. La présence de nombreuses routes à fort trafic et de la ligne SNCF ou RER, permet une accessibilité aisée depuis Paris.

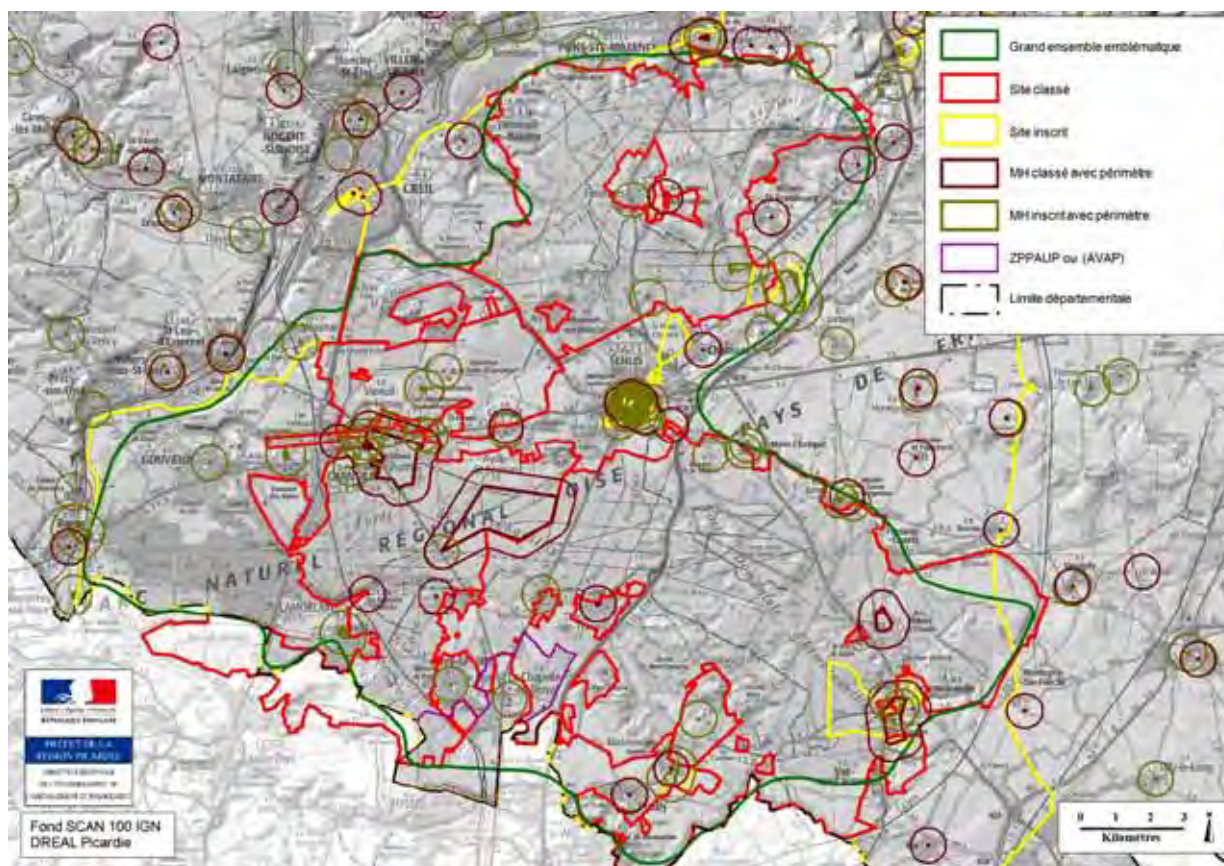
La recherche d'un équilibre entre développement, préservation et valorisation

Face aux nombreuses pressions de développement, de l'évolution des activités agricoles ou bien encore de la fréquentation de loisirs du massif des trois forêts, la préservation d'un paysage forestier et rural constitue un enjeu essentiel. L'économie de l'espace et la valorisation du patrimoine bâti ou naturel méritent une grande attention pour conserver ou instaurer une qualité paysagère.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Les entrées ou bien les silhouettes des villages et des bourgs ont été considérablement transformées. Le développement des lotissements, de zones d'activités, de



l'urbanisation linéaire ou du mitage tend à banaliser le paysage. Ceci s'effectue en rupture avec le bourg ou le village existant gommant les particularités d'un bâti ancien de qualité. Plus globalement il est important de maintenir des coupures non bâties entre les bourgs, pour éviter de coloniser les espaces ouverts agricoles précieux. Ceux-ci sont très importants pour conserver une identité rurale et une diversité des paysages.

Améliorer les transitions entre forêt, agriculture, espace naturel et urbanisme

Il est important de maintenir une lisière de qualité entre le domaine forestier et l'urbanisation. Un espace ouvert entre les deux (naturel ou agricole) gagne à être maintenu de façon à conserver une respiration entre la forêt et les maisons. La transition du bâti avec les champs, afin d'éviter une confrontation brutale, un minimum d'aménagements (chemin planté, vergers...).

Soigner les routes et leurs abords

Les axes routiers principaux du massif des Trois Forêts supportent un fort trafic. Ils constituent donc la vitrine principale du site. La qualité de leurs aménagements (signalétique, carrefours, accotements, lisières) et la maîtrise de leurs abords (urbanisation, vues) revêt un caractère important. Les nombreux alignements d'arbres méritent d'être respectés et restaurés. La qualité des traversées forestières sera à valoriser par une gestion appropriée de leur lisière (transparence, arbre remarquable). Les nombreux axes secondaires reliant les villages bénéficient d'ambiances et d'éléments à mettre en valeur (mur, entrée de village, vue). Plusieurs traversées et entrées de villages ou de bourgs gagneraient à être aménagées. Des sections de départementales en marge des centres, oscillant entre boulevard urbain et route, pourraient être mieux qualifiées. Les contournements prévus sont à envisager avec

précaution pour respecter le paysage en place.

Ouvrir les vallées et révéler l'eau

Les vallées sont peu lisibles dans le paysage, pourtant de nombreuses traversées de la Nonette et de la Thève laissent entrevoir l'eau. Les cours d'eau sont majoritairement enfouis sous la végétation et mériteraient d'être plus visibles. L'ouverture des fonds pourraient redonner des surfaces de pâtures pour les activités équestres. Le petit patrimoine vernaculaire (pont, gué, lavoir...) donnant accès à l'eau apporte une richesse à conserver et valoriser.

Aménager et organiser les accès pour les visiteurs

De nombreux endroits sont fréquentés par les promeneurs, parfois de façon anarchique. La mise en valeur des sites visités implique de régler les accès piétons et les stationnements en accord avec l'esprit des lieux.



Une périphérie urbaine à recomposer en créant des transitions. Senlis



Un développement à maîtriser pour améliorer les entrées de bourg. La Chapelle-en-Serval



Des accès aux sites à valoriser. Coye-la-Forêt



Des traversées urbaines oscillant entre route et boulevard, un langage routier à faire évoluer. Lamorlaye



Des circulations douces à instaurer pour un massif très fréquenté. Coye-la-Forêt

Grand ensemble paysager n°21



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Valois Multien

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée douce entouré de plateaux cultivés, fond humide, villages de versants, villages de plateau.

Sites représentatifs : Betz, Boulliancy, Cuvergnon.

Composantes du paysage : église, lotissement, ferme fortifiée, peupleraie, petit boisement, prairie humide, grande culture, belvédère.

Vallées de la Grivette et de la Gergogne

SITUATION

A l'extrême est du Valois Multien

Les vallées de la Grivette et de la Gergogne s'étendent sur la partie rehaussée du plateau calcaire. Elles sont toutes les deux affluentes de l'Ourcq dont l'ample vallée borde le département de l'Oise.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Les paysages des vallées de la Grivette et de la Gergogne ont été jugés emblématiques car ces petites vallées, à versants doux et relief vallonné, sont représentatives de l'unité du Valois Multien. Les villages de versant, construits en pierre calcaire, sont dominés par les clochers. Le fond humide des vallées contraste fortement avec les versants et les plateaux cultivés.

Des plateaux de grands cultures entrecoupés de vallées

Entre les vallées de la Gergogne et de la Grivette s'ouvre un plateau de grandes cultures, ponctué de boisements. A l'est du site, de vastes belvédères s'ouvrent depuis les hauteurs du plateau, sur l'ample vallée de l'Ourcq. Certaines routes sont plantées d'alignements qui accompagnent les déplacements. Quelques fermes imposantes ponctuent le paysage.

Deux petites vallées orientées ouest-est

Les deux vallées de la Gergogne et de la Grivette sont de petite taille et se creusent très progressivement à l'approche de leur confluence avec l'Ourcq. Les versants sont doux, modulés par de nombreux vallons affluents. Ils sont prononcés dans la vallée de la Gergogne et plus discrets



Dans les vallées, des villages en pied de versant, non loin de l'eau, dominé par le clocher qui émerge de la végétation. Arcy-en-Multien



Un paysage vallonné de polyculture, ponctué de boisements. Arcy-en-Multien



Des villages de plateaux, visibles de loin, aux fermes importantes. Des prairies qui font une transition avec les grandes cultures. Rouvre-en-Multien



Des fonds de vallée composites : cressonnières, peupleraies, prairies. Les ouvertures permettent le vis-à-vis entre les coteaux. Rosoy-en-Multien



Des alignements discontinus qui accompagnent les routes de plateau. Thury-en-ValoisOgnon

dans celle de la Grivette. La direction de la vallée est souvent peu lisible. Les boisements encadrent les vallées, tout en ménageant des ouvertures visuelles. Ces vallées présentent majoritairement un paysage de polyculture de vallée humide avec quelques pâturages dans la vallée de la Gergogne.

Des fonds de vallées plus intimes

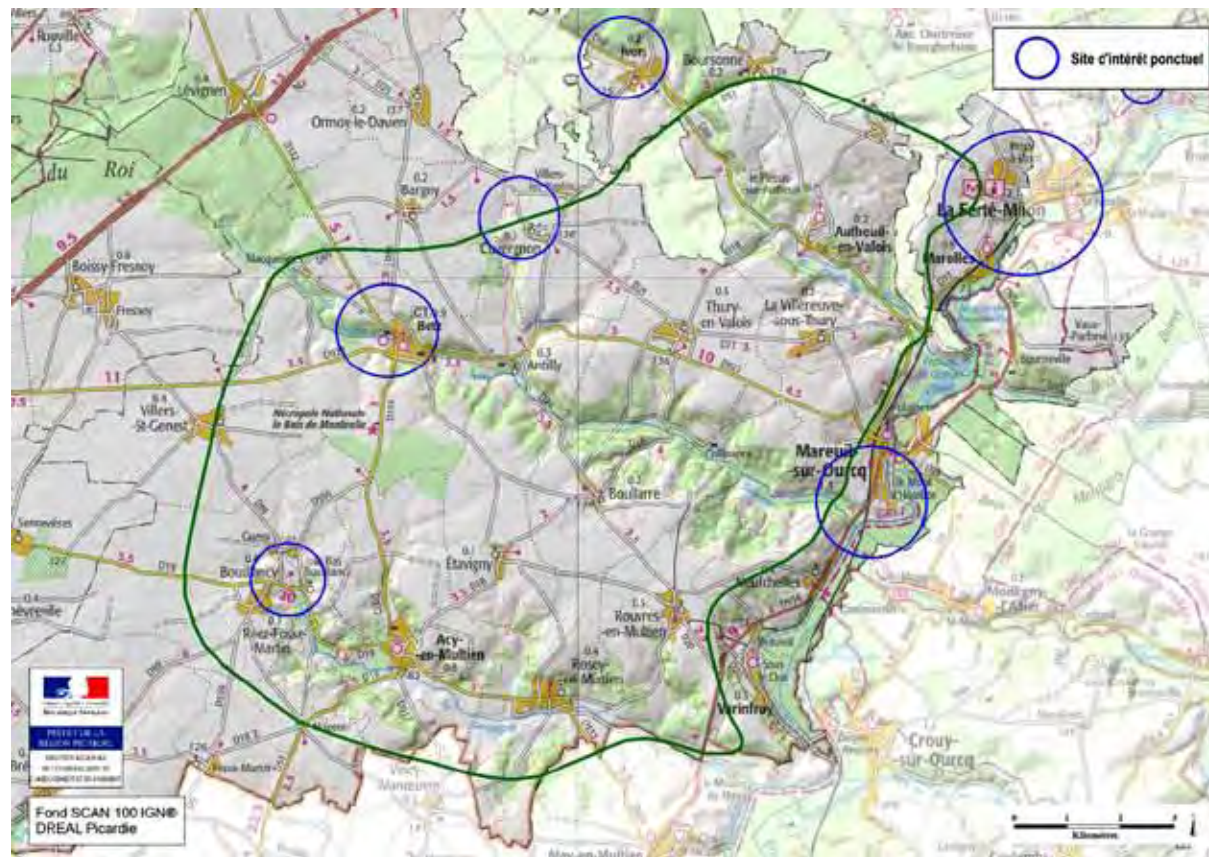
Les deux vallées présentent des sections humides dans leur fond (partie amont de la Gergogne et partie aval de la Grivette). La présence de l'eau est perceptible au travers de peupleraies, des étangs de pêche (à l'aval d'Acy-en-Multien) ou d'agrément (parc de Betz, parcs en aval d'Antilly) et de cressonnières (section aval de la Grivette). Ces éléments présents de façon répétitive et imbriqués les uns dans les autres, forment ainsi un paysage intime et diversifié. Les peupleraies ou la végétation naturelle referment par endroits les vues.

Des villages de versants et de plateau

Seule la partie amont de la vallée de la Grivette est urbanisée. Dans la vallée de la Gergogne, les villages sont situés en rive gauche (exposition sud), non loin de l'eau. Le plateau à dominante rurale est parsemé de grandes fermes isolées et de villages dominés par leur clocher et leur château d'eau. Les mares, les calvaires et les places arborées structurent l'espace public. Les villages sont principalement construits à partir de moellons de pierre calcaire ou de grès et parfois ornés de briques. Les couvertures sont en tuiles plates.



L'amont de la vallée de la Gergogne offre un fort contraste entre le plateau ouvert et le fond fermé, colonisé par les peupleraies. La ferme « Le Château » en haut de versant : des volumes harmonieux respectant le relief. Bouillancy



Communes concernées :

- ACY-EN-MULTIEN
- ANTILLY
- BARGNY
- BETZ
- BOUILLANCY
- BOULLARRE
- CUVERGNON
- ETAVIGNY
- MAREUIL-SUR-OURCQ
- NEUFCHELLES
- REEZ-FOSSE-MARTIN
- ROSOY-EN-MULTIEN
- ROUVRES-EN-MULTIEN
- THURY-EN-VALOIS
- VARINFROY
- VILLERS-SAINT-GENEST

Vallées de la Grivette et de la Gergogne

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

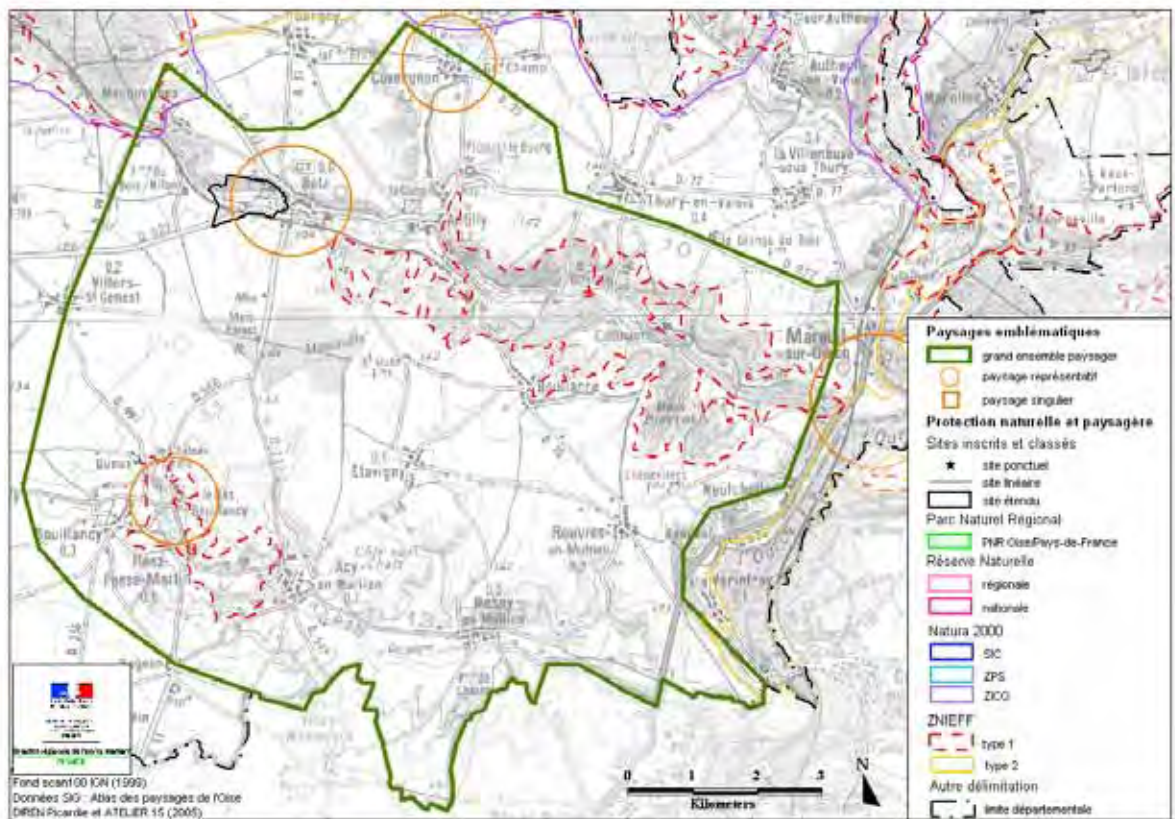
Paysage

Le Parc du Château de Betz profite d'une protection paysagère comme Site inscrit, depuis 1947. Ce parc, dessiné en 1780 pour la princesse de Monaco est un des exemple les plus parfaits de parcs paysagers à fabrique romantique

apparus en Ile-de-France.

Environnement

Ces deux vallées présentent un fort intérêt écologique vis-à-vis de leurs milieux hydrographiques. En effet, la haute vallée de Gergogne et la basse vallée de la Grivette sont toute deux inventoriées par une ZNIEFF de Type 1.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La forte progression des peupleraies et des friches

La principale évolution qui a marqué les paysages des deux vallées, depuis quelques décennies, a été la progression des peupleraies ou de la végétation arborée (friche, saulaie). Cela s'est effectué au détriment des pâturages. Cette évolution a pour conséquence une uniformisation des milieux naturels et une importante fermeture des paysages de vallée.

L'extension de l'urbanisation

Les silhouettes de villages dominées par les clochers ou les châteaux d'eau et articulées à des domaines clos par des murs d'enceinte, sont une caractéristique identitaire des paysages du Valois Multien. Les nouvelles constructions restent limitées mais se développent en périphérie des villages. Plusieurs lotissements, quelques implantations isolées ou linéaire le long des routes ont pris place dans le paysage. Des bâtiments agricoles, récent ou plus ancien, marquent également de leur volume imposant les abords de villages. Ces évolutions banalisent la perception de la silhouette des villages et de leur entrée.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les peupleraies et la fermeture des fonds de vallée

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux

abords immédiat des villages. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage. Une diversité des milieux naturels pourraient également être retrouvée. Une réflexion est à engager sur cet enjeu qui permettrait de retrouver la lisibilité des vallées de la Grivette et de la Gergogne.

Maîtriser le développement de l'urbanisation

Il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle, qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent trop souvent altérer les silhouettes villageoises par des implantations déconnectées du bâti ancien. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Améliorer les transitions en périphérie de village

La composition des abords du village avec les champs ou les prés participe à la qualité des paysages. Une vision claire, ordonnée est un atout pour l'image des lieux. La présence de chemins de tour de village, de jardins et d'espaces entretenus permet aussi aux habitants de se promener.

Mettre en valeur les itinéraires routiers

Certains itinéraires routiers (RD 922) bénéficient d'alignements d'arbres, parfois incomplets. Une action pour les restaurer et assurer leur pérennité viendrait compléter le charme de ces itinéraires.

Valoriser le patrimoine bâti ancien et les espaces publics

Les espaces publics des villages méritent une attention particulière pour la qualité de vie des habitants et l'image des communes, notamment au niveau des entrées et des traversées. Les abords de plusieurs châteaux articulés avec le village (mur, grille) sont également à mettre en valeur.



La Gergogne invisible sous la végétation : une rivière à mettre en valeur. Rosoy-en-Multien



Les dernières ouvertures du fond de la vallée menacées par la progression des peupleraies. Rosoy-en-Multien



Attention au positionnement des nouveaux hangars agricoles en entrée de bourg qui masquent le village. Rosoy-en-Multien



Une urbanisation linéaire sans transition avec son entourage, qui transforme la perception de l'entrée dans le bourg. Arcy-en-Multien



Améliorer la qualité des traversées de bourg en leur donnant un caractère de rue plutôt que de route comme sur cette photo. Betz

Grand ensemble paysager n°22



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Valois Multien

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée marquée entourée de plateaux cultivés, forêts de crête, coteaux forestiers et cultivés, fond humide, villages de versants, villages de fond de vallée.

Site représentatif : Mareuil-sur-Ourcq

Composantes du paysage : église, peupleraie, prairie humide, canal, rivière, pont, écluse, ferme fortifiée

Vallée de l'Ourcq

SITUATION

Une vallée qui s'étire en limite est du département de l'Oise

La vallée de l'Ourcq est encadrée par des plateaux calcaires correspondant à la partie rehaussée du Valois Multien. Le cours d'eau de l'Ourcq correspond à la limite administrative, ce qui fait que la vallée est à cheval sur le département de l'Aisne.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Ce paysage de la vallée de l'Ourcq est considéré comme emblématique car cette vallée offre un paysage original par l'ampleur de son relief avec des coteaux marqués et un fond de vallée humide, quelquefois masqués par la plantation massive de peupleraies. De part et d'autre de la vallée, plusieurs vallons affluents (Grivette, Gergogne, Autheuil, ru de la croix Hélène, le Clignon, ru d'Allan) animent les coteaux.

Une large vallée ample au sein du plateau

Les plateaux accueillent de grandes cultures avec quelques poches de polycultures ainsi que des forêts étendues du côté de l'Aisne. Les versants cultivés sont les seuls espaces ouverts de la vallée. Il faut s'élever sur les coteaux aux endroits sans boisement pour comprendre l'organisation de la vallée et percevoir le vis-à-vis des coteaux. Ceux-ci prennent de nombreux profils, tantôt abrupts et boisés ou bien étagés en pentes douces cultivées et sont entaillés par plusieurs vallons secondaires.



Une vallée ample offrant de vastes points de vue par endroits. Neuchelles



Une vallée asymétrique avec un coteau boisé abrupt, dominant le bourg de Mareuil-en-Ourcq en fond de vallée, faisant face à un versant agricole plus doux. Mareuil-en-Ourcq



En bordure du canal, le bâti ancien regroupé autour de l'église conserve une position dominante. Mareuil-en-Ourcq



Au niveau de Marolles, le fond de vallée, plus étroit se ferme sous les peupleraies. Marolles

Un fond de vallée complexe avec peu de repères, refermé par la végétation

Le fond de la vallée contraste fortement avec les coteaux et les plateaux environnants. L'Ourcq forme des méandres dans une vallée à fond plat où les fonds humides sont colonisés par de nombreuses peupleraies ou par la végétation naturelle. Les vues y sont donc souvent très limitées, coupant toute perspective. Les contacts visuels avec la rivière sont rares car le plus souvent masqués par la végétation. L'eau est pourtant souvent à quelques pas... Les repères visuels depuis les fonds sont rares, hormis quelques aperçus ponctuels sur les coteaux boisés.

Une urbanisation en fond de vallée et en pied de coteau

Les voies de circulation sont organisées longitudinalement à la vallée, offrant quelques points en belvédère (RD77 au nord de Marolles). Peu de routes traversent la vallée, en général situées au niveau des villages. Ceux-ci se sont établis au fil de la vallée, à proximité du canal, en léger surplomb des fonds humides. L'urbanisation s'est effectuée de façon linéaire le long des voies longitudinales à la vallée, offrant comme à Varinfroy, des implantations perpendiculaires à la route. Quelques bourgs présentent une densité plus forte, avec un bâti ancien regroupé autour de l'église (Mareuil-en-Ourcq).

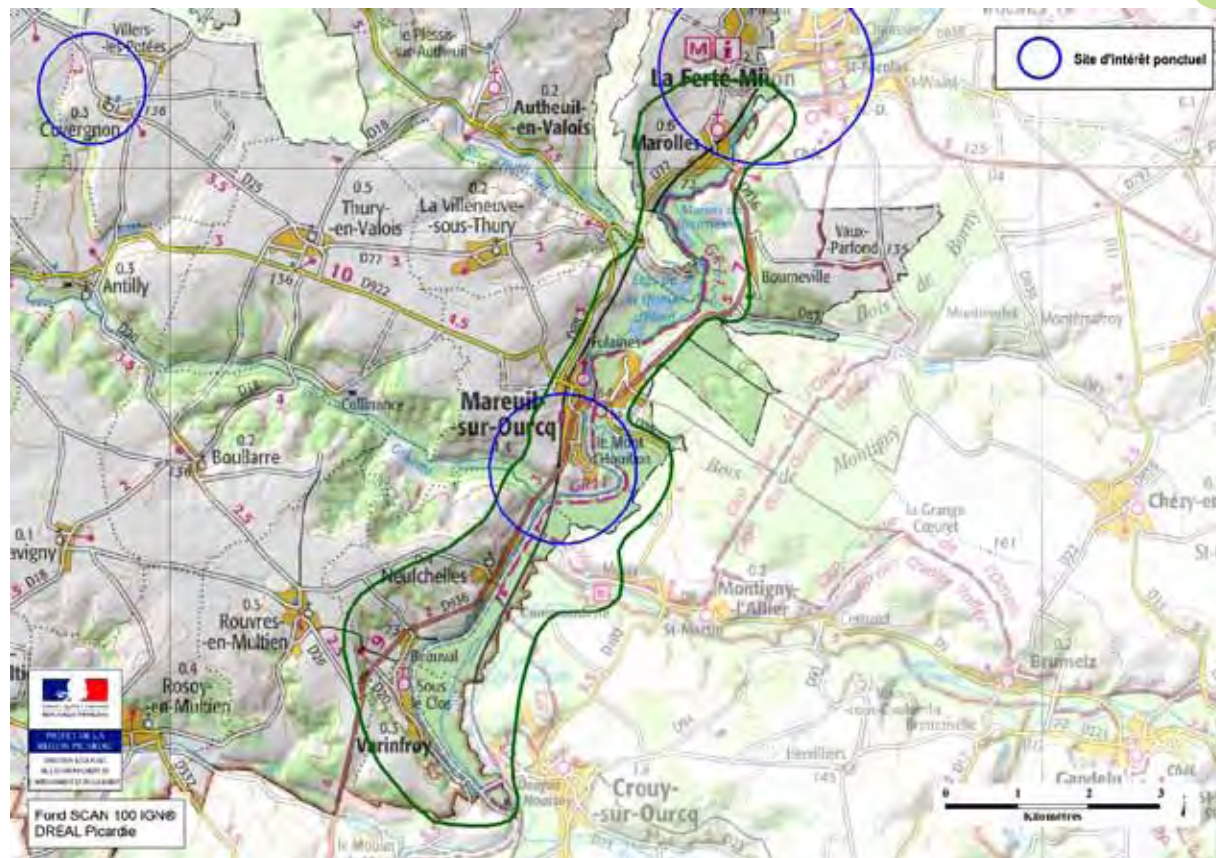
Un canal discret

Le canal de l'Ourcq suit la rivière jusqu'à Mareuil-en-Ourcq, point où il s'en sépare pour rejoindre le bassin de la Villette à Paris. Terminé en 1825, il avait pour but d'alimenter la capitale en eau potable. Canal de petit gabarit, la navigation s'effectuait avec

des « flûtes », petites péniches, jusque dans les années 60. Aujourd'hui subsiste un patrimoine d'écluses, des petits ports, le chemin de halage ou bien les alignements de peupliers que l'on peut découvrir au fil de la vallée. Mais la végétation coupe souvent l'ouvrage du reste du paysage, occultant ainsi la rigueur de son tracé.



La séparation du canal et de la rivière. Mareuil-en-Ourcq



- Communes concernées :
 - CROUY-SUR-OURCQ
 - MAREUIL-SUR-OURCQ
 - MAROLLES
 - MONTIGNY-L'ALLIER
 - NEUFCHELLES
 - ROUVRES-EN-MULTIEN
 - VARINFROY

Vallée de l'Ourcq

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce site emblématique ne bénéficie pas de protection au regard du paysage.

Environnement

Les paysages de la vallée l'Ourcq présentent un fort intérêt écologique vis-à-vis de son

milieu hydrographique. Il y a tout d'abord les débouché de la vallée de Gergogne et de la vallée de la Grivette qui sont tous deux inventoriés en ZNIEFF de Type 1. Puis dans la vallée elle-même le marais tourbeux de Bourneville et de la queue de Ham. Une très grande ZNIEFF de type 2 couvre une grande partie de la vallée au-delà de la délimitation du site emblématique : la vallée tourbeuse de l'Ourcq de Troesnes à Varinfroy.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La fermeture du fond de la vallée

La principale évolution qui a marqué les paysages de la vallée de l'Ourcq a été le considérable développement des peupleraies ou de la végétation naturelle au détriment des pâtures. Cette évolution a pour conséquence une importante fermeture des paysages de vallée ainsi qu'une uniformisation des milieux naturels.

L'extension de l'urbanisation

La majorité des villages a développé des extensions urbaines de type pavillonnaire. Celles-ci se sont effectuées le long du canal ou des routes de façon linéaire (Neufchelles), en couronne de village (Varinfroy), ou bien encore en lotissements plus importants (Mareuil-sur-Ourcq).

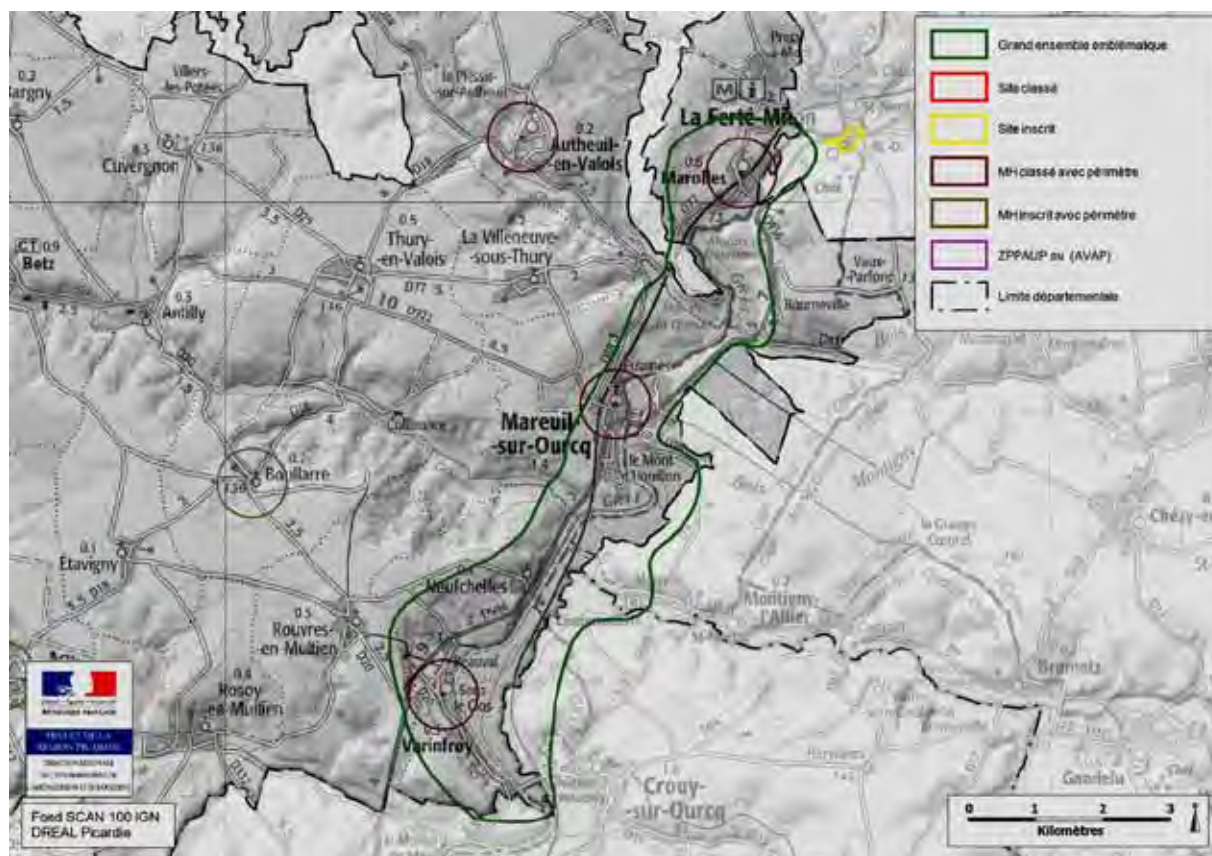
La diminution du rôle du canal

L'usage du canal a fortement décliné depuis les années 60, il reste aujourd'hui surtout dévolu aux activités de loisirs. Les chemins de halage continuent d'être entretenus, accompagnés par des plantations d'alignements.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les plantations pour rouvrir le fond de vallée

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux abords immédiats des villages et du canal. Celle-ci exigerait de mettre en



place une gestion des parcelles à reconquérir par le pâturage et ainsi d'éviter les replantations. Cette réouverture permettrait d'améliorer la qualité du cadre de vie des habitants et de retrouver la lisibilité du fond de la vallée de l'Ourcq. Cela renforcerait en outre l'attrait touristique du canal.

Maîtriser le développement urbain

Etant donné la pression urbaine, il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages. Il est important de respecter leur forme urbaine originelle, qui compose avec le site. Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent souvent altérer la perception de la vallée par des implantations déconnectées du bourg ou bien trop prégnant dans le paysage. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Soigner l'aménagement des rues et des traversées

Plusieurs traversées et entrées de villages ou de bourgs gagneraient à être aménagées. Certaines voies oscillent entre une route ou une rue. La progression de l'urbanisation implique d'aménager les voies en accord avec les habitations riveraines : plantations, stationnement, traitement simple des accotements ou des trottoirs.

Valoriser le patrimoine du canal

La qualité des paysages et du patrimoine du canal de l'Ourcq (port, écluses, ponts, chemin de halage...) devrait absolument être préservée et valorisée : maintien des alignements de peupliers, entretien du chemin de halage et des ouvrages d'art,

ouverture de vues depuis le canal, aménagement soigné des abords des écluses et des ports. De manière plus large ce patrimoine devrait être remis en lien avec le reste de la vallée, dont il est pour l'instant souvent coupé visuellement et physiquement.

Mettre en valeur les itinéraires de découverte de la vallée

Le fond de la vallée reste peu accessible par les routes et les chemins. Les quelques traversées au niveau des villages mériteraient un soin particulier pour enfin comprendre la géographie du site (ouverture dans la végétation, connexion plus évidente avec des chemins, possibilités de s'arrêter par exemple). De même quelques points en belvédère depuis les coteaux gagneraient à être aménagés pour profiter du panorama sur la vallée.



Conservier l'esprit villageois en s'inspirant de l'implantation des maisons, avec pignon sur rue. Aménager simplement les rues en gardant un vocabulaire rural. Varinfroy



Faire attention au développement désordonné de l'urbanisation et maîtriser l'aspect des périphéries des bourgs. Mareuil-en-Ourcq



Conservier une place de choix du canal dans le paysage de la vallée de l'Ourcq (plantations, vue, chemin de halage). Rouvrir le fond de la vallée. Varinfroy



Des fonds de vallée qui continuent à être plantés de peupliers, refermant pour des décennies les paysages. Crouy-sur-Ourcq

Grand ensemble paysager n°23



Fiche synthétique

Département de l'Oise

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Clermontois

Famille de paysage : relief

Caractéristiques paysagères : relief forestier, bourg perché, villages de versant, replat cultivé, fond de vallée fermé.

Sites patrimoniaux : Agnetz, Clermont.

Composantes du paysage : église, peupleraie, champ, lisière.

Massif de Clermont

SITUATION

L'extrémité nord du Clermontois

Le massif de Clermont forme l'extrémité boisée du plateau calcaire du Clermontois dominant le plateau picard et la vallée de la Brèche.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le massif de Clermont a été jugée emblématique car ce relief boisé constitue un repère fort au sud du plateau Picard. Il comprend des implantations urbaines remarquables comme Agnetz ou Clermont dont les silhouettes, dominées par le clocher, sont identifiables de loin.

Un relief formant une barrière boisée au sud du plateau picard

Au sud de plateau picard, un fort relief boisé ferme l'horizon. Les versants boisés du massif de Clermont marquent ainsi la fin du plateau calcaire du Clermontois. Ils dominent la vallée de la Brèche qui les longe au nord avant de les traverser, isolant ainsi le Bois des Côtes qui en forme l'extrémité Est. Cette barrière forestière laisse ensuite place vers le sud à un plateau cultivé, cerné de versants boisés.

Des clochers comme repères

Au pied de ce versant forestier se sont implantés plusieurs villages dont les clochers semblent baliser le versant. Seul Clermont présente un site d'implantation original perché sur un éperon défensif dominant la vallée de la Brèche. La ville haute dominée par le clocher et le donjon forme ainsi un repère qui se perçoit de très loin depuis le plateau picard.



Le massif de Clermont forme un relief boisé qui barre l'horizon. Agnetz



Les villages, marqués par les clochers, prennent place au pied des versants dominant la vallée de la Brèche. Agnetz



La silhouette de la ville haute de Clermont forme un repère sur un large territoire.



La pierre calcaire omniprésente dans les centres anciens. Clermont



Pierre et briques en mélange dans les faubourgs. Clermont

La vallée de la Brèche

La vallée de la Brèche concentre de grands axes de communications (RN31, RD1016, voie ferrée), elle est sous l'influence des pôles urbains et industriels de la vallée de l'Oise et dans une moindre mesure de Beauvais. La pression urbaine qui en découle induit, dans les vallées, la formation de conurbations et l'installation de zones industrielles ou commerciales. La rivière reste invisible enfouie sous les arbres des peupleraies et des ripisylves. Au dessus des fonds humides, des replats cultivés ouvrent le paysage et permettent de lire la topographie de la vallée : une succession de vallons secondaires qui sculptent le coteau boisés et abritent hameaux et villages dans un micro-paysage herbager.

Des horizons forestiers omniprésents

Bois et forêts forment tous les horizons du massif de Clermont. Les boisements couvrent en partie les plateaux ainsi que la quasi-totalité des coteaux, trop abrupts pour être cultivés. La forêt domaniale de Hez-Froidmont, aux essences remarquables (futaie de chênes et hêtres), s'étend sur la partie ouest du massif de Clermont. Sa structure en étoile est un héritage de la pratique de la vénerie.

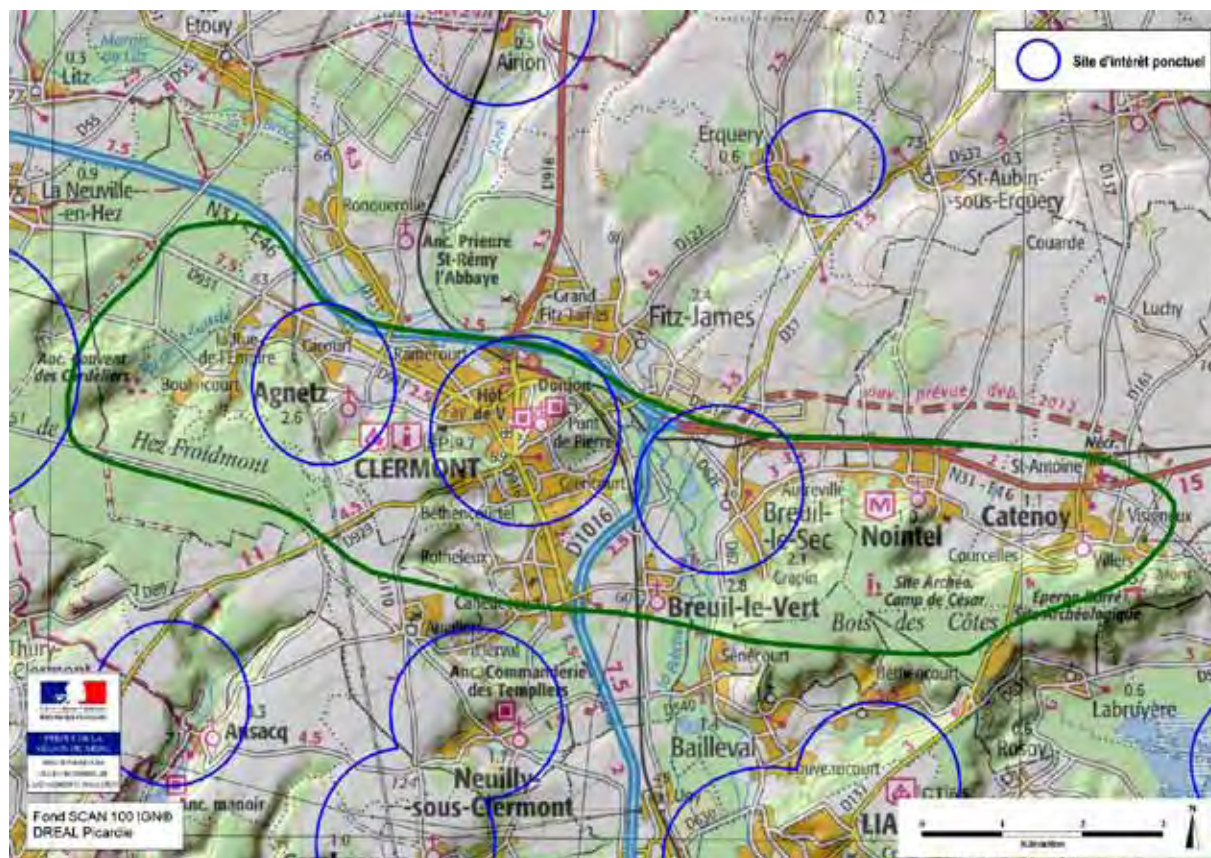
Un plateau agricole cerné de boisements

Vers le sud, le plateau agricole accueillent des grandes cultures, quelques poches de polyculture, des villages en pierre calcaire accompagnés de fermes et de châteaux avec leurs murs d'enceinte. Il reste d'une échelle mesurée donnant souvent l'impression de vastes clairières cernées par les bois.

Pierre et brique omniprésents

Le massif de Clermont est constitué d'une assise calcaire. L'habitat traditionnel et rural a principalement été construit à partir de ce matériau. Au XIXe siècle, l'industrialisation a introduit l'utilisation de la brique. Celle-ci se retrouve essentiellement dans les vallées, au sein des bâtiments industriels (moulins, petites industries, manufactures, bâti ouvrier). Son

utilisation s'est diffusée plus largement, seule ou en mélange avec la pierre calcaire, dans les bâtiments d'habitation, les édifices publics, les châteaux...



- Communes concernées :
- AGNETZ
 - BREUIL-LE-SEC
 - BREUIL-LE-VERT
 - CATENOY
 - CLERMONT
 - FITZ-JAMES
 - LA NEUVILLE-EN-HEZ
 - NEUILLY-SOUS-CLERMONT
 - NOINTEL

Massif de Clermont

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce site emblématique ne bénéficie pas de protection au regard du paysage.

Environnement

Les boisements du massif de Clermont présentent un fort intérêt écologique. Ils sont inventoriés en deux ZNIEFF de type 1 : «Bois des Côtes, montagnes de Verderonne, du Moulin et de Berthaut» et «Forêt domaniale de Hez-Froidmont et bois périphériques». De plus, le «Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César» est déclaré Site d'Importance Communautaire, proposé au réseau Natura 2000 au titre de la directive «Habitats».

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une forte extension de l'urbanisation

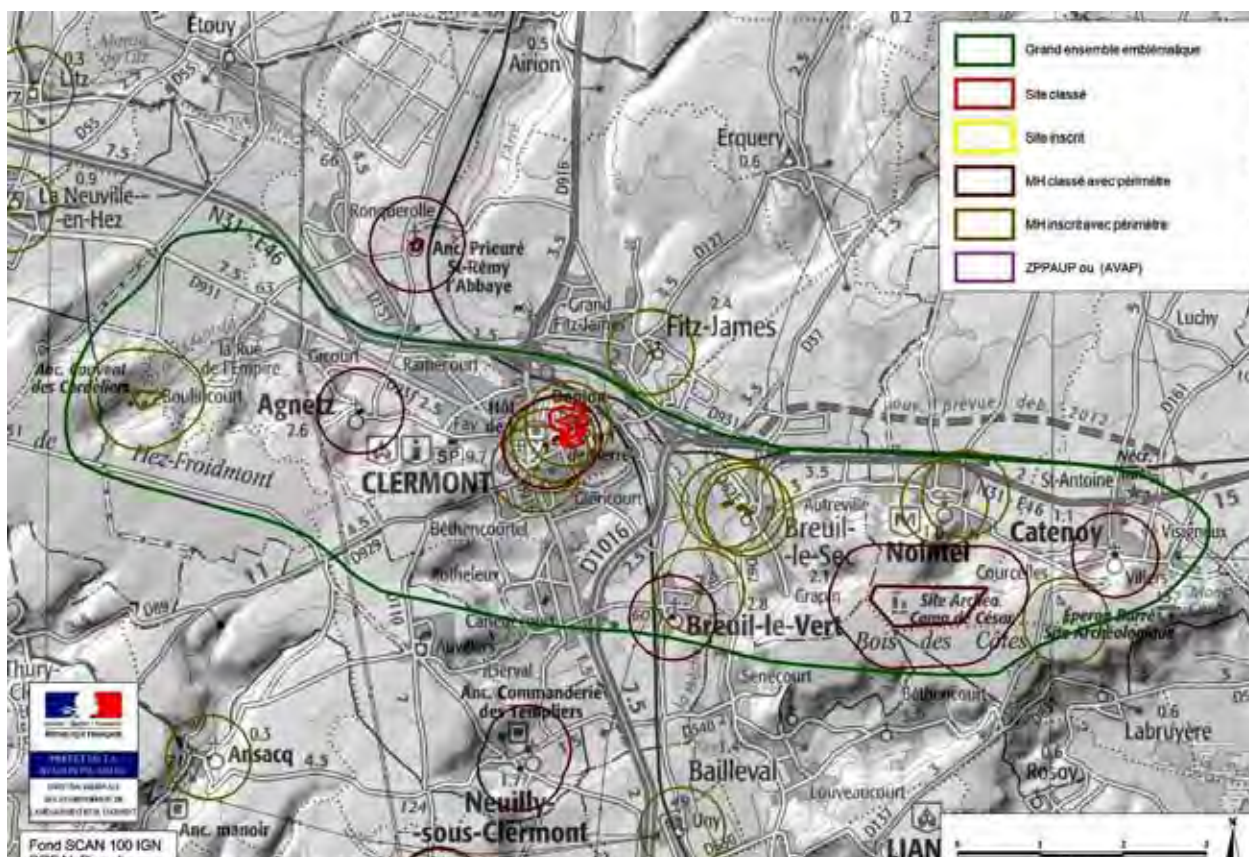
Dans la vallée de la Brèche (Clermont, Liancourt) les extensions de bourgs se sont développées en véritables conurbations de fond de vallée. Les extensions pavillonnaires linéaires s'étirent en périphérie de plusieurs villages et transforment les silhouettes villageoises. Les zones d'activités marquent également fortement le paysage aux abords des grands axes de circulation.

La régression des herbages sur les versants

Les pâtures, les vergers et les jardins ont fortement régressé sur les versants. Seules quelques pâtures subsistent autour des villages et dans la vallée, alors qu'elles étaient très présentes vers 1950. Ceci tient à la disparition de l'élevage et à l'enfrichement ou au reboisement des parcelles. Cette régression des herbages conduit à une fermeture du paysage aux abords des villages. Clermont, dont le nom signifie le «mont clair» c'est-à-dire le mont dégagé, est aujourd'hui complètement enfoui dans la végétation et perd ainsi tout le rapport avec son site et son histoire.

La fermeture du fond de la vallée

La principale évolution qui a marqué les paysages de la vallée de la Brèche a été le considérable développement des peupleraies et de la végétation naturelle au détriment des pâtures. Cette évolution a pour conséquence la fermeture des paysages de vallée et masque la présence de l'eau.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Révéler le site de Clermont

Sur la butte de Clermont, parcs et friches se boisent progressivement et masquent l'église et le donjon autrefois très perceptibles. Depuis le haut de la butte aucune vue ne s'ouvre aujourd'hui sur le territoire environnant. La mise en valeur de la ville haute passe par la gestion de la végétation, l'aménagement de belvédères, la maîtrise de l'urbanisation périphérique ainsi qu'un aménagement soigné des entrées de ville.

Tenir les espaces ouverts dans la vallée de la Brèche

Les cultures présentes sur les replats de la vallée de la Brèche jouent un rôle paysager fondamental aujourd'hui. Dans un contexte de fermeture du paysage (boisement des versants, extensions urbaines, peupleraies et friches dans les fonds humides) ces espaces agricoles ouverts sont les seuls qui offrent une lisibilité de la vallée de la Brèche. Leur maintien est donc fondamental pour la qualité paysagère de la vallée et tout notamment pour les enclaves agricoles qui subsistent dans les secteurs de conurbation comme entre Agnetz et Clermont.

Maîtriser les peupleraies

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages de la vallée de la Brèche, notamment aux abords immédiats des villages. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage.

Contenir l'extension urbaine dans les coteaux

Sur les versants, l'abandon du pâturage se traduit pas une fermeture progressive du paysage par enrichissement ou par plantation forestière. Les villages implantés en pied de versant ont tendance à s'étendre vers le bas, empiétant sur des terres cultivées, le paysage de la vallée perd alors une partie de son attrait. La forte pression urbaine sur ces zones ne peut être ignorée. L'urbanisme des villages doit arrêter de s'étaler vers le bas et privilégier un épaissement de l'urbanisation sur le parcellaire des coteaux qui part en friche ou en boisement. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.



Maîtriser les extensions urbaines vers la plaine agricole, préserver les coupures agricoles entre Agnetz et Clermont. Soigner la qualité des façades urbaines et des transitions ville/campagne. Agnetz



Stopper les extensions bâties vers la plaine agricole et privilégier une extension dense sur le petit parcellaire des versants qui part en friche ou dans les dents creuses du centre du village comme ici. Agnetz



Révéler le site de la ville haute de Clermont qui disparaît sous la végétation.



Eviter la fermeture du paysage du fond de vallée par les peupleraies et les friches. Agnetz



Lexique

CAVÉE : route encadrée par des talus abrupts formant un itinéraire en creux.

COURTIL : écrin boisé qui cerne les villages des plateaux picards. Vue de loin, cette ceinture végétale donne aux communes la silhouette caractéristique d'un bosquet d'où émerge un clocher d'église. Cette enceinte verte, comprenant jardins, vergers, prés bocagers et bosquet, constituait une réserve de bois et aujourd'hui continue de former un écran qui abrite des vents.

LARRIS : terme picard désignant les coteaux secs ou les pelouses calcicoles caractérisées par une végétation herbacée plus ou moins rase. Occupant souvent les fortes pentes où le calcaire domine, les sols pauvres et orientés vers le soleil, ces pelouses bénéficient de conditions de chaleur et de sécheresse quasi méditerranéennes.

Ces coteaux calcaires peu propices à la culture étaient voués au pâturage ovin. Cette activité pastorale est donc à l'origine du paysage typique de larris. Les conditions particulières de sécheresse ou de lumière maintenues par ce pâturage régulier, permettent à une faune et une flore spécifique d'occuper ces espaces d'herbes rases.

RIDEAUX : modelé typique des pays crayeux formant un talus linéaire d'environ 1 à 3 m de dénivelé, sur les versants à faible pente de vallées. Ils sont parfois accompagnés de végétation arbustive ou arborée.

En France, les rideaux, sont présents dans le nord du Bassin parisien, en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais.

TOUR DE VILLE : chemin périphérique qui marque traditionnellement la limite entre l'espace du village et les champs et appelé encore aujourd'hui «chemin du tour de haie» ou «tour de ville»



USOIR : bande de terrain communale comprise entre les bâtiments et la voie centrale et qui était traditionnellement utilisée pour les marchés et l'entrepôt de bois ou de machines. Ils constituent dorénavant des espaces publics ou des zones de stationnement automobile.



Sources

Etudes départementales

Atlas des paysages de l'Oise (2005)

Fiches paysage emblématique Oise (2007)



Etudes locales

Plan de paysage vallée de la Thève amont (2008)

Plan de paysage vallée de l'Automne (2008)

Plan de paysage Ysieux (2008)

Plan de paysage Oise Halatte (2007)

Etude de valorisation paysagère et environnementale de la Vallée de la Troësne (1998)